

COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVES-TAUTE



Projet d'aménagement et de développement urbain
Rapport d'étude volet 2 : Propositions (Plan Guide)

GROUPEMENT D'ETUDE

LA FABRIQUE DES PAYSAGES

Paysage & Urbanisme
8 rue Tardif - BP 31305 - 14403 BAYEUX CEDEX



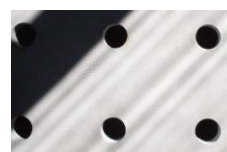
L'ARCHIVIOLETTE

Architectes DPLG & HMONP
21 quai Eugène Meslin - 14000 CAEN



NADINE PORTIER CREATION

Designer/Plasticienne
1 rue des Charmilles - 50180 HEBECREVON



préambule

Revitaliser, qui signifie étymologiquement 'redonner vie', questionne directement sur ce qui fait la vie d'un territoire, avec le rôle et la place de l'homme.

La dynamique et la richesse d'une ville, et plus largement d'un territoire, ne peuvent pas se limiter aux seules qualités et quantités des équipements et des aménagements urbains. Elles doivent passer, aussi et surtout, par l'immatériel et l'impalpable que forment les activités humaines par le faire et le vivre ensemble.

Revitaliser une ville ou un territoire, c'est le remettre en mouvement, le faire bouger et l'ambiancer. C'est rendre la ville plus humaine, en plaçant l'humain et la convivialité au cœur du projet. C'est simplement proposer des choses à voir ou à écouter, pour tous. C'est offrir la possibilité de partager un moment, de se rencontrer, de découvrir, d'apprendre et de faire ensemble.

Dans ce contexte, la Culture, qui contribue à la vie des territoires, doit être envisagée comme un véritable levier de revitalisation. La ville de Périers doit s'inscrire dans son époque et se construire une nouvelle identité contemporaine, expérimentale, décalée, insolite et citoyenne pour devenir une ville audacieuse, ambitieuse et qui ose, en milieu rural, promouvoir la Culture sous toutes ses formes pour la démocratiser.

Revitaliser le centre-bourg de Périers...

... une démarche innovante et expérimentale

Pour mener à bien le projet d'aménagement et de développement urbain de l'Opération de revitalisation du centre-bourg de Périers et du territoire intercommunal, nous avons proposé l'ouverture d'un lieu au cœur de la ville. Ouvert sur la ville et ouvert à tous, ce lieu (La Laverie à idées) a eu pour objectif de matérialiser physiquement l'action engagée conjointement par la Ville et la Communauté de Communes.

Ce lieu, nous a permis d'accueillir les habitants, de travailler en 'immersion' pour ressentir et comprendre au mieux la ville et ses habitants mais également d'afficher, exposer, échanger, partager, faire évoluer le projet et faire émerger de nouveaux projets. La Laverie a pris progressivement sa place dans le paysage quotidien de la ville et notre présence est devenue habituelle, voire attendue pour certains habitants :

- le jeudi à 10H00 autour d'un café,
- lors des différents ateliers du vendredi soir où autour d'un verre, nous avons discuté de la Périers d'hier et d'aujourd'hui, où armé de feutres, de scotch et de paires de ciseaux nous avons imaginé et esquissé la Périers de demain.

Ce volet 2 du rapport d'étude constitue la synthèse du projet d'aménagement et de développement proposé. Il est basé sur notre analyse de la ville et a été modelé et transformé au gré des échanges que nous avons eu avec les habitants, élus et usagers rencontrés.

Bien que chacun des membres de notre équipe ait une expérience affirmée, tantôt du participatif, tantôt du projet urbain, ou encore des résidences d'artistes et du projet collaboratif, nous avons agi pas à pas, ajusté, fait évoluer, imaginé, réagit au contexte et aux échanges avec comme ligne de mire : REVITALISER PERIERS.

Ce projet d'aménagement et de développement ne doit pas être considéré comme fini et figé. Au contraire, il doit être vu comme un point de départ, une sorte de boîte à outils permettant de façonner la ville de demain en proposant une vision globale, conceptuelle, utilisable sur le long terme.

A. LA DEMARCHE DE PROJET

A.1. un travail participatif en ateliers

L'un des objectifs de l'AMI revitalisation du centre-bourg de Périers, tel qu'il a été formulé dans le cahier des charges de la consultation, était à nos yeux de réinterroger la pratique du projet urbain.

Pour cela, nous avons mis en place une méthodologie particulière (présentée dans le volet 1 du rapport d'étude) de diagnostic, enrichissement et élaboration du projet intégrant des pratiques collaboratives et participatives avec les habitants, les usagers et les élus de Périers.

Elle a comporté :

- des ateliers/rencontres avec les habitants (au nombre de 5)
- des rencontres fortuites avec des usagers et des habitants lors de nos investigations du territoire,
- des rencontres à la Laverie avec des habitants de passage, intéressés par le lieu et/ou par la démarche,
- des ateliers/rencontres avec les élus (au nombre de 3)
- des échanges avec des élus de passage à la Laverie,
- des entretiens avec des commerçants, artisans et entrepreneurs, le directeur de l'EHPAD, des assistantes maternelles, un professeur des écoles, des employés de la Ville et de la Communauté de Communes, le responsable du Comité des Fêtes, la responsable du Point Info Touristique intercommunal, la responsable de Politique culturelle intercommunale...
- des échanges avec les chargés d'étude du lot 01 'ATTRACTIVITE' et du Lot 02 'HABITAT' de la présente opération de revitalisation du centre-bourg,
- des échanges avec les bureaux d'études chargés de l'élaboration du PLUi (Paysages de l'Ouest) et du plan intercommunal de déplacements (ITEM et IDEA Recherche),
- des échanges avec Hégésippe BELLANGER, chargé de mission Mobilité Durable et Urbanisme à la Communauté de Communes Sèves-Taute.

La démarche 'atelier', conçue spécifiquement pour le projet de revitalisation du centre-bourg de Périers, a reposé sur les principes fondamentaux suivants :

- inscrire physiquement et dans le temps le travail engagé par l'ouverture d'un lieu (la Laverie) disposant d'une vitrine sur rue,
- travailler dans ce lieu, à la façon d'une résidence d'artiste, au moins une demi-journée par semaine pendant 9 mois,
- favoriser l'oralité, la spontanéité et la convivialité des échanges pour sortir du modèle 'descendant' de conception et faire émaner le projet directement des échanges avec les usagers,
- utiliser majoritairement le média photographique : prises de vue de la ville, sélection de photographies de référence à la fois en phase diagnostic et en phase projet pour enrichir la réflexion engagée.

Si une seule conclusion devait émaner de ce travail en ateliers c'est que les habitants et usagers de Périers ont répondu présent à la démarche proposée. Nombre d'entre eux sont prêts à participer et à agir, à se réunir et à s'impliquer sur les projets de la ville pour lesquels ils manifestent un réel intérêt.

A.2. sortir du modèle 'opportuniste'

Pour une collectivité, un projet de construction ou de rénovation d'un bâtiment ou d'aménagement d'un espace public repose globalement sur :

- un (ou des) besoin(s) exprimé(s),
- une programmation traduisant ces besoins,
- une idée directrice qui précise l'image architecturale, urbaine et paysagère attendue,
- une disponibilité ou une opportunité foncière,
- un financement.

Si saisir les opportunités foncières ou de financement est indispensable pour la concrétisation d'un projet, elles ne peuvent pas être les seuls 'moteurs' d'un projet urbain, au risque de faire de la ville un patchwork, une juxtaposition de pièces posées les unes auprès des autres au grès des opportunités mais sans cohérence d'ensemble.

C'est ce que nous appelons le modèle 'opportuniste'.

Avoir un objectif affirmé et définir un axe de développement prioritaire permet au contraire de donner une cohérence au projet de la ville sur le long terme.

Sortir du modèle 'opportuniste', c'est donc se donner le temps de voir loin pour déterminer où l'on veut aller et s'en donner les moyens.

C'est l'objectif de notre réponse à l'AMI Revitalisation du centre bourg de Périers.

B. L'IDENTIFICATION DES ATOUS A VALORISER

B.1. les commerces de proximité

L'activité commerciale a toujours été importante à Périers, on disait autrefois qu'elle était la 'Carthage' du Cotentin. Avant la Seconde Guerre Mondiale, la ville comptait par exemple 35 auberges, 8 boucheries, 5 chapeliers et proposait 5 foires dans l'année.

Aujourd'hui encore, cette ville qui compte seulement un peu plus de 2 350 habitants, arrive à maintenir une cinquantaine de commerces, localisés essentiellement sur la place du Général Leclerc et la rue de Saint-Lô ainsi que sur une partie de la rue du Pont l'Abbé et de la place du Général de Gaulle.

L'offre commerciale est riche et diversifiée et Périers a l'avantage d'être une petite ville où l'on peut trouver quasiment de tout dans un périmètre restreint et facilement praticable à pied.

Ce sont les commerces de bouche (5 boucheries-charcuteries, 6 boulangeries, 1 pâtisserie) qui font aujourd'hui la réputation de Périers.

Ils sont fréquentés à la fois par les habitants de la ville et ses usagers (ceux qui y travaillent, ceux qui y passent pour rejoindre la côte Ouest du Cotentin, ceux qui habitent plus largement le territoire et les communes alentours à l'année ou qui y résident ponctuellement pendant les week-ends et les vacances scolaires).

Tout comme le commerce, le marché hebdomadaire de Périers, bien que petit par sa taille, est toujours très fréquenté par les prisicais et plus largement par les habitants des communes alentours. Le caractère rural et authentique du marché séduit. Cette volonté des habitants de consommer localement montre leur attachement au territoire et leur envie de le faire vivre et fructifier.

Bien que l'activité commerciale reste dynamique à Périers, la ville a aujourd'hui une dizaine de commerces vacants, sans compter ceux qui, au fil des années, ont été reconvertis en logement. La vacance se localise principalement sur une partie de la place Leclerc et la rue de Saint-Lô. Cette déprise commerciale, qui illustre la fragilité globale de l'économie, questionne l'importance de la formation, de la transmission ainsi que la gestion et l'anticipation des départs en retraite des commerçants.

B.2. l'activité économique globale de la ville

Périers constitue aujourd'hui un bassin d'emplois important pour une ville de cette dimension. Elle comptabilise environ 1 350 emplois, le plus gros employeur étant l'EHPAD avec 250 employés.

Périers dispose actuellement de deux zones d'activités localisées aux entrées Nord et Ouest de la ville. Ces deux zones, qui se sont bien développées depuis une quinzaine d'années, regroupent essentiellement des entreprises artisanales issues du BTP, des entreprises liées à la filière agricole, un peu d'industrie et des services.

La ville possède encore des réserves foncières pour développer l'activité économique et s'offre la possibilité d'accueillir de nouvelles entreprises relevant notamment du secteur tertiaire peu présent sur le territoire.

La Communauté de Communes a la chance d'accueillir sur son territoire, depuis le milieu des années 1970, une tannerie spécialisée dans le travail des peaux de crocodiles. Cette entreprise discrète, propriété depuis 2013 du prestigieux groupe KERING, relève d'une niche économique (huit établissements de ce type dans le Monde) tournée vers le luxe et l'exception grâce au savoir-faire d'une main d'œuvre locale hautement qualifiée.

Bien que l'entreprise ne souhaite pas particulièrement communiquer sur son activité, sa nouvelle localisation dans la zone d'activités Nord de Périers et son développement actuel et futur représentent pour la ville un atout important et un levier potentiel de revitalisation.

Toujours dans l'idée d'excellence et d'exception liée à un savoir-faire manuel, il est à noter que la ville compte parmi ses artisans un ferronnier d'art implanté en cœur de ville, place de l'ancienne gare.

Cette notion d'excellence, voire d'exception dans le cas de la tannerie KERING, liée à des savoir-faire pointus est bien présente sur le territoire communal. La transmission du savoir et des savoir-faire semble donc importante à conserver et à développer pour en faire un outil potentiel de revitalisation.

De ce panel d'activités économiques se détache une entreprise d'insertion spécialisée dans le tri et le recyclage des vêtements, l'AFERE. Relevant de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), elle possède une boutique de vêtements d'occasion sur la place commerçante de la ville (la place Leclerc).

La volonté locale d'accompagner une entreprise d'insertion et de soutenir une économie alternative va être renforcée par l'ouverture prochaine, place Leclerc, d'une Maison des Solidarités qui regroupera la Croix Rouge, la Banque Alimentaire et l'AFERE. Une cuisine pédagogique solidaire viendra, de plus, compléter et animer ce lieu.

L'Economie Sociale et Solidaire, déjà soutenue par la Communauté de Communes, constitue également un outil de revitalisation pour la ville de Périers.

Enfin la ville offre également de nombreux services précieux en milieu rural comme des écoles primaires, un collège, un Pôle de Santé et un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) qui répondent à différents besoins aux différents moments de la vie. A cet égard, il convient de souligner que les services à la personne sont très importants à maintenir et à développer, Périers comptabilisant beaucoup de personnes âgées dans sa population.

B.3. le patrimoine architectural

La ville de Périers possède un patrimoine architectural riche et varié.

Le patrimoine architectural de la Reconstruction fait l'identité première de la ville. L'architecture de la Reconstruction, très présente dans de nombreuses villes de Normandie, reste assimilée à la période douloureuse de la Seconde Guerre Mondiale et à ses destructions. Elle voit toutefois le regard qui lui était porté jusque là, évoluer peu à peu. De nombreuses publications en révèlent les qualités. Elle fait l'objet de colloques, de visites découvertes et certaines villes ont su parfaitement la valoriser tel Le Havre aujourd'hui reconnu au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Périers possède un bâti de la Reconstruction de qualité et soigné qui mérite d'être préservé et valorisé.

Beaucoup de villes de la Reconstruction comme Vire, Flers ou Caen s'interrogent sur cet héritage architectural et urbain et son devenir. En effet cette architecture, qui a longtemps été symbole de confort et de modernité, ne répond plus aux normes actuelles de confort thermique et acoustique, d'accessibilité...

La ville de Périers a pu conserver quelques bâtiments anciens phares, comme l'Hôtel de ville, l'église ou encore l'ancienne station de monte du Haras de Saint-Lô ainsi que quelques belles propriétés privées. A ce bâti ancien en pierre, s'ajoute un patrimoine vernaculaire intéressant fait d'une architecture de terre, typique du territoire des marais du Cotentin et du Bessin. Ce patrimoine bâti, localisé principalement autour de la rue de Carentan, rappelle les origines rurales et agricoles de la ville et plus largement du territoire et contraste avec l'architecture de la Reconstruction. Tout comme cette dernière, l'architecture de terre a longtemps été décriée et dépréciée par la population, considérée comme l'architecture des pauvres. Depuis plusieurs années, le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin mène une politique de sensibilisation et de sauvegarde de ce bâti, qui contribue à faire évoluer positivement l'image du matériau.

Même si la majorité des bâtiments présents au cœur de la ville datent de la Reconstruction, Périers laisse une place à l'architecture contemporaine. La ville s'est dotée depuis une quinzaine d'années de projets architecturaux de qualité comme l'école maternelle, le collège, la bibliothèque ou encore les nouveaux locaux de la Communauté de Communes et de son Pôle enfance et jeunesse. Cette architecture, qui fait office de marqueur contemporain en inscrivant la ville physiquement dans son époque, renvoie une image positive et ouverte, toutefois peu lisible depuis l'hyper centre, ces projets étant tous édifiés à l'écart du centre-ville.

B.4. les habitants

© LE RESEAU ASSOCIATIF

Le tissu associatif est très développé sur Périers où de nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées : musique, danse, chant, dessin et peinture, couture et tricot, travaux manuels et bricolage, gymnastique, cyclisme, football, hand-ball, judo, tennis et tennis de table....

Les activités proposées par les associations répondent globalement aux attentes des périsais et plus largement des habitants du territoire. Elles sont parfaitement adaptées aux retraités mais peu aux actifs notamment dans le secteur de la Culture et des loisirs où certaines activités ont lieu en journée, ce qui ne favorise pas une mixité des publics et des générations.

Ces activités sont proposées à l'année pour un public régulier. En revanche la ville ne propose pas d'activités temporaires ou/et à la carte ouvertes à un public extérieur.

Enfin il est à souligner que cette vie associative très riche, qui fait la force du territoire, est globalement peu palpable et visible de l'extérieur.

© LES SENIORS DYNAMIQUES

La ville compte beaucoup de retraités dynamiques qui participent grandement à la vie et à la qualité de vie de Périers par leur implication dans diverses associations.

Cette volonté de faire, et de faire ensemble, a permis de mettre en place une chorale, du théâtre, des cours de peinture, des activités manuelles. Actuellement les animations qu'offre la ville sont majoritairement portées par le Comité des Fêtes. Ces diverses initiatives citoyennes qui font éclore des projets, fabriquent la vie de la ville en proposant des moments festifs de partage et d'échange.

© LES « TRES VIEUX » DE L'EHPAD ET LES VISITEURS

L'EHPAD de Périers est un établissement important pour la région. Il dispose de 150 lits. Ses résidents sont majoritairement peu mobiles et restent dans l'EHPAD mais leur présence représente toutefois un enjeu pour la revitalisation de Périers : les visiteurs des résidents sont susceptibles de consommer dans la ville et les salariés de l'EHPAD peuvent y vivre.

Comme le dit Pierre Berthe, directeur de l'EHPAD : 'En hiver, le dimanche après-midi quand il fait gris, le hall de l'établissement, avec sa cheminée, est le lieu le plus animé de Périers'.

Un projet innovant : 'l'EHPAD éclaté'.

L'EHPAD reste à ce jour la solution unique pour les personnes très dépendantes ou nécessitant un suivi et une surveillance quotidienne importante.

Pour les personnes peu dépendantes, qui pourraient grâce à des aménagements simples rester habiter dans un logement indépendant, il n'existe malheureusement pas d'alternative satisfaisante.

Le constat est donc que les EHPAD sont remplis de personnes qui au départ sont au seuil de la dépendance et que le seul modèle proposé les y précipitent. Or les professionnels du secteur sont convaincus que des offres de logements innovants, intermédiaires entre l'habitat individuel autonome et l'EHPAD, pourraient apporter des solutions plus confortables pour les habitants et moins coûteuse pour la société.

Assumer l'idée qu'une population âgée est un atout pour une ville, c'est intégrer des problématiques nationales, récurrentes de notre société.

Que cherchent des personnes en âge d'être concernées par la maison de retraite ?

- être autonome le plus longtemps possible (ne pas être une charge pour ses enfants, vivre dignement...),
- ne pas être seule même lorsque la mobilité diminue,
- être sécurisée médicalement et physiquement,
- continuer à vivre 'normalement' le plus longtemps possible : avoir des relations sociales, manger de bonnes choses, ne pas souffrir sur le plan physique, avoir des stimulations intellectuelles et émotionnelles.

De quoi disposent ces mêmes personnes ?

- d'un pouvoir d'achat conditionné par les éventuelles aides existantes (Service de Soins Infirmiers à Domicile, Allocation Personnalisée d'Autonomie...) et/ou à l'anticipation du coût financier que représente l'entrée dans un EHPAD,
- de la volonté de rester à Périers pour ne pas se 'déraciner',
- du temps (disponibilité forte) et de l'expérience.

Maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible au sein de la ville est bénéfique pour toute la société. Cela est à la fois générateur de bien-être individuel et de relations humaines qui participent au bien être de tous mais également d'emplois et d'activités économiques locales.

© **LES JEUNES ADULTES**

Souvent originaires de Périers ou du territoire, les jeunes adultes y sont attachés mais ne se sentent pas très bien représentés. Ils ont le sentiment que les attentes et besoins de leur génération ne sont pas pris en compte au quotidien dans la ville.

© **LES APPRENTIS/LES STAGIAIRES DES ENTREPRISES PRISIAISES**

La ville accueille de nombreux apprentis et stagiaires en poste sur des périodes courtes dans les différents commerces, entreprises ou établissements publics comme l'EHPAD. Ces jeunes sont précieux car ils vont entrer prochainement sur le marché du travail et peuvent devenir les futurs habitants de Périers si la ville sait les séduire et les retenir. Actuellement, Périers n'arrive pas à capter ces jeunes puisqu'elle ne dispose pas de petits logements (type foyers de jeunes travailleurs) pour de l'hébergement de courte durée.

© **LES ETUDIANTS QUI RENTRENT LE WEEK-END**

La ville de Périers et plus largement le territoire comptent beaucoup de jeunes en études post bac. Ces jeunes partent en semaine pour leurs études dans des villes universitaires comme Caen ou Rennes mais rentrent régulièrement le week-end et pour les vacances scolaires. Ce retour récurrent sur Périers traduit un fort attachement à la famille, aux amis, à la ville et à la région. Cette "adhérence" au territoire peut susciter l'envie de revenir y vivre, s'y installer plus tard et pourquoi pas d'y développer une activité.

© **CEUX QUI PASSENT PAR PERIERS POUR ALLER SUR LA CÔTE OUEST DU COTENTIN**

Périers est le point de passage, la ville qu'on traverse pour rejoindre la côte. Cette position rétro-littorale peut devenir un atout pour faire connaître la ville et la faire vivre. Périers qui est traversée en son cœur par un flux automobile important doit se mettre en valeur pour se vendre, communiquer, surprendre, interpeller et susciter l'envie de s'y arrêter. Périers doit se distinguer des villes plus proches du littoral en trouvant une identité qui lui est propre et en jouant sur une complémentarité d'activités.

© **CEUX QUI ONT UNE MAISON SECONDAIRE SUR LE TERRITOIRE**

Périers accueille chaque week-end des personnes qui possèdent une résidence secondaire sur le territoire. Ces usagers temporaires de la ville la pratiquent essentiellement le week-end et pendant les vacances scolaires pour y faire leurs courses chez les petits commerçants ou sur le marché.

Le caractère « rural » du territoire et la petite taille de la ville séduisent cette population en quête d'authenticité. Ces personnes viennent se ressourcer sur Périers et sur son territoire et apprécient d'y faire des choses simples en prenant leur temps.

Les notions d'authenticité, de tranquillité et de simplicité qui font le quotidien de la vie des prisais peuvent devenir des valeurs à cultiver.

C. L'IDENTIFICATION DES BESOINS

C.1. le besoin de végétal

© LE PARC TOLLEMER

Si la Ville de Périers a la chance de posséder un grand parc public, son aménagement actuel ne répond que très partiellement aux attentes des habitants et son aspect quelque peu délaissé dans certaines zones (l'arrière de l'Hôtel de Ville par exemple) ne favorise pas sa fréquentation.

Les habitants rencontrés ont exprimés les attentes suivantes :

- un parc arboré mais néanmoins plus ensoleillé qu'aujourd'hui, notamment dans sa partie basse, actuellement particulièrement ombragée qui n'incite pas à s'y promener,
- un parc au fleurissement pérenne (peu ou pas de fleurs annuelles) basé sur des 'mixed border' où les plantes, tout en restant bien visibles, se mêlent dans des massifs à la composition structurée mais d'aspect libre et irrégulier,
- un parc avec des pelouses rases pour s'allonger au soleil ou à l'ombre d'un arbre mais aussi avec des pelouses fleuries pour l'intérêt de leur aspect 'sauvage',
- un parc qui déborde sur les espaces publics de la place de Gaulle et de la rue de Bastogne pour renforcer la présence du végétal sur ces espaces.

© LE VEGETAL DANS LA VILLE

A l'occasion des ateliers participatifs les habitants présents ont exprimé une attente forte sur une présence accrue du végétal dans la ville, sur ses espaces publics et tout particulièrement dans le centre-ville (place Leclerc, place de l'ancienne gare, rue de Saint-Lô, rue du Pont l'Abbé) où la végétation joue à ce jour un rôle mineur.

Concernant la manière dont le végétal est entretenu, les habitants souhaitent une 'nature' plus 'sauvage', plus 'naturelle' avec moins de fleurissement annuel mais plus de végétation pérenne (plantes vivaces, bulbeuses, prairies fleuries...).

Pour ce qui concerne plus particulièrement la gestion des arbres public, le souhait d'un changement des pratiques actuelles (taille radicale quasi systématique) a également été exprimé.

© LES JARDINS PRIVES

Si une partie grande partie des maisons du centre-ville et toutes celles des cités disposent d'un jardin, certains logements du centre-ville et tout particulièrement les appartements en sont dépourvus. Certains habitants de ces logements souhaiteraient pouvoir disposer de petits jardins, des espaces plus intimes que le parc Tollemer, pour profiter de l'extérieur à la belle saison, y inviter ses amis, ses voisins, y pique niquer, s'y reposer, y lire.....

© LES VENELLES ET SENTES PIETONNES ET LES VOIES DE DESSERTE DES ÎLOTS DE LA RECONSTRUCTION

Les venelles et sentes piétonnes ainsi que les voies de desserte des îlots de la Reconstruction présentent un intérêt potentiel dans la mesure où elles permettent de découvrir une facette méconnue de Périers et constituent des chemins de traverse dans la ville. Toutefois leur traitement actuel ne les valorise pas et même, dans le cas des voies de desserte des îlots de la Reconstruction, n'incite pas à les utiliser. Les habitants rencontrés, dont certains découvraient l'existence de ces chemins, ont soulignés l'intérêt qu'il y aurait à embellir ces espaces par le végétal.

C.2. le besoin de convivialité/du vivre ensemble

© DES LIEUX DE CONVIVIALITE MULTIPLES ET VARIES

Aujourd'hui c'est le Centre Civique qui est le seul lieu de la convivialité pour toutes et tous.

'On y joue, on y danse, on y donne son sang.... Pas un week-end n'est libre !'

Le Centre Civique est une des premières constructions d'après la Seconde Guerre Mondiale, édifiée pour revivre ensemble. Cet équipement polyvalent apprécié pour sa situation au cœur de la ville, fait toutefois l'objet d'un certain nombre de reproches : ses dimensions, son manque d'équipements adaptés aux besoins et attentes des utilisateurs, ses abords délaissés suite à la destruction de l'ancienne salle de théâtre....

Finalement à peu près commode pour tout, mais vraiment adapté à rien, ce lieu est désuet.

Dans le cadre des ateliers participatifs, les habitants ont fait ressortir le besoin de multiplier les lieux de convivialité de type 'cafés, restaurants et lieux publics' pour se retrouver et faire des choses ensemble.

Aussi nous pensons qu'affirmer 'la convivialité' comme un des axes majeurs du projet de revitalisation est une réponse adaptée car elle place 'l'Homme' au cœur du projet.

Afin que la convivialité devienne un véritable levier de revitalisation, nous pensons qu'elle doit être intégrée à toutes les pratiques dans la ville.

Au niveau culturel, l'existence de lieux adaptés dont l'image n'est pas élitiste mais plutôt convivial et ouvert à tous doit être un objectif affirmé. Un concert ou une exposition peuvent par exemple se pratiquer dans des lieux simples, voire atypiques, qui donnent des occasions de rencontres et d'échanges entre les habitants.

La vie associative est riche à Périers mais les activités et les lieux où elles se déroulent sont très cloisonnés. L'aménagement d'un lieu d'échanges et de partage entre les associations serait source d'enrichissement humain et donc d'animation de la ville. Ainsi, la Maison des Associations qui est en cours d'aménagement pourrait l'être avec des objectifs de convivialité sans engendrer de surcoût, ni de complication. Ce pourrait être un espace d'affichage commun à toutes les associations dans l'entrée, l'existence d'un espace partagé pour préparer un café, boire un verre ou organiser un goûter....

Il est également possible de mixer 'convivialité' et 'sport' en offrant un pôle sportif où les échanges seront favorisés entre les différents clubs, où l'organisation de tournois amateurs sera encouragée et où la pratique sportive sera ainsi source de lien social. En effet si la pratique sportive favorise le lien entre les sportifs de tous âges, elle génère du lien entre des personnes issus de milieux sociaux différents, et dans le cas particulier des jeunes, du lien entre les parents accompagnateurs. Cette convivialité d'usage doit se traduire in situ par la présence de lieux d'attente confortables, de lieux conviviaux mutualisés (club-house), de circulations possibles et aisées d'un terrain de sport à l'autre pour éviter autant que faire se peut la segmentation des pratiques sportives, etc....

De la même façon, le mobilier urbain peut donner envie de s'arrêter et ainsi favoriser la rencontre et le dialogue entre les habitants : des bancs support d'affichage donnent plusieurs raisons de s'y asseoir, des points de vue mis en valeur par le mobilier de s'y diriger par curiosité, un espace couvert et ouvert sur l'espace public de s'abriter à plusieurs en cas de pluie ou pour discuter à l'abri du vent, la mise à disposition d'équipements comme un abreuvoir pour les chiens, des appuis vélos, des chaises longues, etc....., de générer autant d'occasions que possible de se croiser et d'engager la conversation.

Pour aller plus loin...

Le '1% convivialité'

Malgré les efforts consentis, la ville de Périers, et tout particulièrement son centre-ville, garde l'image d'une ville 'froide et peu accueillante'.

Introduire la notion de 'convivialité urbaine' et l'affirmer comme axe de développement pourrait signifier investir pour la favoriser. Alors pourquoi ne pas s'imposer une règle, à l'image du '1% artistique' et définir un '1% convivialité'.

L'idée serait de consacrer une petite part du budget de chaque projet public (équipement ou aménagement urbain) à la réalisation d'un équipement favorisant la convivialité : un banc amélioré, un auvent, un préau, un espace d'affichage...

Exprimé dans le programme, ce budget pourrait également être utilisé pour organiser et animer la concertation avec les habitants et usagers.

Une telle démarche ancrerait chaque projet dans le projet de ville, favoriserait le lien social et permettrait à notre avis de contribuer au respect du lieu sur le long terme.

C.3. le besoin de culture

⊗ UN PROJET CULTUREL A L'ECHELLE DE LA VILLE

Lors des ateliers participatifs et des entretiens menés par les sociologues, La Culture a clairement été identifiée par les habitants comme un levier potentiel de revitalisation. Ainsi on viendrait à Périers pas seulement pour ses métiers de bouche, son marché hebdomadaire mais aussi pour sa vie culturelle.

La ville a pour projet depuis plusieurs années de se doter d'une salle culturelle à destination des arts vivants et du spectacle. Cet équipement, dont le programme comportait à la fois une salle de spectacles et de cinéma et une salle de convivialité, a déjà fait l'objet en 2011 d'une étude architecturale (Serge Hamon Architectes) qui a été arrêté au stade Avant-Projet, faute de budget pour financer la réalisation dont le coût était estimé à 3 M€.

Aujourd'hui, les manifestations culturelles comme les représentations de théâtre ont lieu dans le Centre Civique ou dans le gymnase qui permet d'accueillir un plus grand nombre de spectateurs. Mais ces deux équipements n'offrent pas des conditions de spectacles satisfaisantes.

Pour développer un projet culturel qui réponde pleinement aux besoins et attentes des habitants et qui participe également à la revitalisation de la ville, il nous semble nécessaire d'envisager à nouveau la création d'un pôle culturel.

A contrario du projet étudié en 2011, nous pensons qu'**il ne doit pas s'agir d'un lieu unique mais de plusieurs lieux ou équipements à vocations complémentaires :**

▪ UN LIEU DE DIFFUSION ET DE REPRESENTATION

Cet équipement permettrait d'accueillir une large programmation de spectacles vivants (musique, chant, théâtre, danse, nouveau cirque, cinéma...) professionnels et amateurs de qualité. Il matérialiserait physiquement la vie et la richesse culturelle de Périers.

Afin de participer pleinement à la vie quotidienne de Périers et de s'affirmer architecturalement au regard du bâti de la Reconstruction, nous pensons que cet équipement, qui serait une salle de spectacles, devrait être créé au cœur de la ville et au plus proche de ses bâtiments publics emblématiques, à savoir l'église et l'Hôtel de Ville. Le choix de son implantation devra être guidé par la volonté de le rendre au maximum visible des personnes traversant Périers et de l'ouvrir sur le centre-ville grâce à une esplanade qui ferait écho à son hall d'entrée. L'ensemble deviendrait un lieu de rencontre les jours de spectacles et favoriserait le développement de nouveaux usages.

▪ UN LIEU DE FABRICATION, D'EXPRESSION ET DE CREATION

Qualifié de « salle des faïences » par les habitants lors des ateliers participatifs, ce second lieu permettrait de passer d'une Culture 'consommée' à une Culture 'pratiquée'.

Lieu de vie des cultures plurielles cet espace peut se définir comme :

- un lieu ouvert à tous pour favoriser les rencontres et mixer des publics différents,
- un lieu de partage et d'échange des savoirs, des connaissances mais aussi de matériel, pour que les initiatives privées à vocation collectives aient une place,
- un lieu expérimental, décalé, où l'on vient tester, inventer, s'exprimer, bricoler, créer ponctuellement ou dans le cadre d'un atelier, d'une résidence d'artiste...,
- un lieu avant tout convivial, où l'on a plaisir à venir pour faire, voir, apprendre, partager.

Ce lieu d'expression pluri/multi culturelles, ouvert aux pratiques amateurs et professionnelles permettrait de répondre à une nouvelle façon de penser et de diffuser la Culture.

Il doit se concevoir comme un équipement 'alternatif' entre hangar, laboratoire, atelier, galerie et café. Un lieu sans façon qui « ne craint rien », spacieux, ouvert et flexible pour pouvoir accueillir un maximum de pratiques et d'activités.

Cet espace doit être facile d'accès, à proximité de l'hyper centre et des groupes scolaires pour en optimiser la fréquentation. L'ancienne Halle Leconte située à proximité du Pôle de Santé répond à toutes ces exigences



▪ **UN LIEU DE PRESENTATION DE LA VIE CULTURELLE DE PERIERS**

Ce troisième lieu permettrait d'exposer, d'afficher et plus largement de valoriser et de communiquer sur les différentes actions et événements de la ville mais aussi sur les initiatives citoyennes ou d'associations locales.

Ce lieu devrait se situer dans l'hyper centre pour lui offrir la meilleure visibilité et lisibilité possible et fonctionner comme une grande vitrine culturelle où l'on donne à voir pour interpeller le passant.

Ce lieu devrait être animé par une personne en charge de valoriser les initiatives privées d'intérêt collectif.

A l'instar du Point info tourisme pour les visiteurs de passage, il serait un Point info habitant quotidien et convivial. La mutualisation de ces deux équipements pourrait utilement être envisagée et prendre la forme d'un 'Syndicat d'Initiatives Citoyennes', la 'Laverie à idées', par sa fréquentation ayant prouvé tout l'intérêt d'un tel lieu dans la ville

C.4. le besoin de circuler autrement

Périers ville-carrefour, est traversée chaque jour d'Est en Ouest et du Nord au Sud par un flux quasi continu de plusieurs milliers de véhicules dont une part importante de poids lourds.

Cette circulation qui coupe la ville en quatre constitue une nuisance forte, en raison de son intensité ainsi que du bruit et de la pollution qu'elle génère.

Elle ne facilite et n'encourage pas les déplacements à pied ou à vélo et conduit à de nombreux déplacements internes en voiture alors que les dimensions réduites de la ville et sa topographie favorable devrait au contraire favoriser les déplacements doux pour tous les habitants quelque soit leur âge ainsi que pour toutes les personnes qui viennent à Périers y faire des achats, y travailler, accéder à des services, etc...,

Lors des ateliers participatifs, les habitants et les usagers de la ville ont exprimé le besoin de pouvoir circuler de manière différente dans la ville :

- traverser plus facilement l'axe Est/Ouest (rue de Saint-Lô et rue du Pont l'Abbé) par des aménagements adaptés et plus sécurisants pour les piétons,
- circuler à vélo et en toute sécurité dans toute la ville et notamment favoriser les liens entre le centre-ville et les quartiers d'habitat, entre les équipements structurants (pôle sportif et de loisir, groupes scolaires, collège, centre de loisirs, bibliothèque...) avec l'idée d'un maillage du réseau cyclable
- utiliser les chemins de traverse (chemins, venelles, voies de desserte des îlots de la Reconstruction) qui permettent de circuler dans la ville en dehors des grands axes mais qui sont souvent privés, voire en copropriété, ce qui pose la question de leur statut foncier et de leur accessibilité (possibilité pour les propriétaires d'en interdire l'accès).

C.5. le besoin de commerces

Comme évoqué dans le paragraphe sur les atouts identifiés, le commerce joue un rôle important dans la vie de Périers.

La ville, qui a beaucoup de mal à se défaire de son image un peu vieillotte et surannée, possède une réputation de ville 'gourmande'. Cette identité, bâtie autour de l'authenticité, de la qualité des savoir-faire et de la gourmandise, peut devenir un levier de revitalisation.

Même si la situation économique actuelle est peu favorable au commerce de proximité, l'offre présente sur Périers, exceptionnelle pour une commune de 2 350 habitants, doit à minima être maintenue et idéalement être étoffée. Aujourd'hui les commerces et les services présents sur Périers permettent de satisfaire de nombreux besoins, facilement, rapidement et à pied. Les habitants qui sont très attachés à leurs commerces de proximité et qui les font vivre quotidiennement sont aussi attentifs à l'esthétique et à la convivialité des lieux.

Les ateliers participatifs menés avec les habitants ont permis de soulever la question du traitement des devantures et des vitrines des magasins, qui participe au merchandising territorial.

Les habitants ont mis l'accent sur la nécessité d'apporter une cohérence et une harmonie aux différentes boutiques pour notamment renforcer l'identité gourmande et authentique de la ville.

Plus globalement :

- les magasins doivent en effet donner envie d'y entrer, d'y acheter ou d'y rester un moment pour ce qui concerne plus spécifiquement les cafés et les restaurants,
- l'esthétique des boutiques doit être sobre et intemporelle pour respecter et s'accorder à l'architecture de la Reconstruction,
- les artisans doivent mettre en avant et valoriser les produits qu'ils fabriquent et commercialisent pour susciter l'envie et déclencher l'acte d'achat. Les productions locales doivent également trouver une place dans les boutiques de Périers pour affirmer clairement les savoir-faire.

A noter que l'absence de dynamisme actuel de l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale de Périers ne favorise pas la mise en place d'actions coordonnées à l'échelle de la ville en matière d'attractivité commerciale.

D. LES PROJETS IMMATERIELS

QUI NOURRISENT LE PROJET URBAIN...

... D'OU PARTIRA LA REVITALISATION !

'Un projet immatériel c'est avant tout de l'alchimie ; c'est ce qui ne se décrète pas et qui ne peut naître que d'une connaissance profonde et réelle du site, d'une considération véritable pour la valeur du territoire et de ses habitants.'

D.1. les principes pour cheminer vers la ville rêvée

Nous avons souvent répété au cours de l'étude que *'Lorsque l'essence du projet collectif est partagée, elle imprègne les projets individuels futurs'*.

C'est dans cet objectif que nous avons établi un schéma synthétique du projet de ville.

Ce schéma lisible, fortement concerté doit être partagé par tous, élus comme habitants et usagers.

C'est un guide, une colonne vertébrale autour de laquelle les projets viendront se développer. Il doit fonctionner pour le projet urbain mais aussi, à l'image d'un projet de Développement Durable, pour l'ensemble des projets de la Ville et des projets individuels.

concept de développement de PERIERS



UNE VILLE 'VERTE'

Une ville 'verte' c'est d'abord une ville largement plantée, avec des végétaux qui lui donnent une identité spécifique et qui participent à la qualité des espaces urbains, des espaces où l'on peut se promener, s'arrêter, se reposer, contempler, se parler, des espaces de respiration où la vie, la liberté voire l'extravagance s'expriment.

Une ville 'verte' cela concerne aussi le rapport qu'elle entretient avec la campagne et la ruralité. Parce qu'à la campagne on possède presque toujours un jardin, une ville 'verte' doit d'offrir aux habitants qui le souhaiteraient mais qui n'en disposent pas avec leur logement, un petit bout de jardin pour sortir de chez soi. Un lieu pour y cultiver quelques fleurs ou légumes, y partager des savoir-faire et pourquoi pas y élever une ou deux poules pondeuses...

Périers est une petite ville à la campagne, entre le bocage et le marais qui font partie de l'identité du territoire. Si on ne peut pas vraiment les voir depuis la ville, ils sont pourtant là, on aime s'y promener alors pourquoi ne pas les montrer un peu plus et organiser, mettre en scène leur rapport avec la ville ?

Une ville 'verte' c'est aussi une ville dont le rapport à l'environnement et à l'écologie vise à prendre en compte la préservation des ressources naturelles, une ville qui respecte un équilibre entre économie, social et environnement avec l'humain au centre.

UNE VILLE 'PÔLE D'EXCELLENCE'

Périers, petite ville d'environ 2 350 habitants, connue et reconnue pour ses nombreux commerces de bouche possède d'autres atouts à même de la démarquer des villes de même dimension dans la région : une activité industrielle et artisanale qui génère environ 1 300 emplois, des entreprises spécialisées dont une imprimerie fabricant des emballages et des étiquettes pour l'agro-alimentaire et la grande distribution, une entreprise (une tannerie de peaux de crocodiles) leader dans son domaine, un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de 150 lits, un pôle sportif de dimension cantonale avec des clubs de sports totalisant au global plus de 520 licenciés, un grand parc urbain...

Néanmoins on ne vient pas à Périers par hasard. Ville carrefour, on y passe mais il faut une bonne raison pour s'y arrêter. Pour changer cela et renforcer l'attractivité et la renommée de la ville à l'échelle départementale et régionale, il faut donc qu'elle devienne, malgré sa petite taille, un 'pôle d'excellence', dans tous ses domaines d'activités.

UNE VILLE 'HUMAINE'

A Périers c'est une évidence, ça crève les yeux'.

Plus que des espaces publics, il faut des lieux de vie pour qu'une ville soit animée et qu'elle transpire la vie.

Alors se rencontrer, échanger, dialoguer, discuter, débattre, faire ensemble et montrer ce que l'on fait ensemble, etc..., avoir la place pour tout cela dans la ville, cela peut donner envie aux autres et les amener à rejoindre la communauté des femmes et des hommes qui constitue la population de Périers !

UNE VILLE 'EXPERIMENTALE'

Ici, on teste la terre dans l'architecture contemporaine. On pense que des médecins en centre-ville, c'est mieux qu'à l'extérieur, surtout quand la population vieillie. On accueille des artistes en résidence et s'il faut aménager une cuisine solidaire, c'est sur la place centrale, évidemment !

Alors pourquoi ne pas faire de 'l'expérimental' une identité ?

Puisqu'on a les hommes et leurs idées, de la place pour expérimenter... tout est là, il n'y a plus qu'à se lancer !

D.2. la méthodologie proposée

D.2.1. METTRE EN PLACE UN AUTOMATISME DU PROJET COLLABORATIF

L'atout principal de la ville en général, c'est de concentrer une population dans un espace restreint. Cette densité urbaine permet la densification des activités humaines, la mutualisation des espaces et des équipements, le développement économique, l'accès plus aisé à la Culture et à la vie associative qui contribuent au 'mieux vivre ensemble'.

Le travail de diagnostic, d'entretiens et d'ateliers nous a mené à une conclusion : des prisiais vivent ici par choix. Ils aiment leur territoire et y sont attachés.

On vient à Périers parce qu'on y trouve les atouts d'une ville : des commerces de qualité en grand nombre et notamment ceux de bouche, des services, des équipements sportifs et administratifs et un réseau associatif dynamique.

La 'concurrence' est pourtant rude : Carentan, Saint-Lô et Coutances sont proches... alors pour avoir sa place, pour exister, il faut faire la différence.

Cette différence pourrait reposer sur l'élaboration collective de la stratégie de revitalisation de Périers par :

- une collaboration active avec les habitants : mobilisation citoyenne, activation de lien social, appropriation des enjeux par les habitants, co-élaboration des projets, intégration des initiatives locales à la stratégie d'intervention...,
- l'approche transversale des projets : implication de tous les services de la collectivité, mise en cohérence des stratégies urbaines, sociales, économiques et culturelles, mise en valeur des ressources locales par l'appui à l'Economie Sociale et Solidaire....

Aujourd'hui, la démarche collaborative de projet, ou projet en atelier se développe sur l'ensemble du territoire français, pour des projets de toutes échelles. Cette démarche a pour objectif de rendre le projet plus juste dans sa programmation, partagé dans sa conception et collaboratif dans son usage. Il s'agit d'une démarche de projet qui propose de voir différemment la gouvernance et la prise de décision. Elle a pour but de concevoir et réaliser des projets plus adaptés aux attentes et besoins et par conséquent plus économes (l'argent est dépensé au bon endroit). Les prises de décisions y sont collégiales et souvent plus efficaces car partagées par tous.

Faire de Périers une place forte de la mise en pratique de cette démarche de projet serait lui donner une identité et une reconnaissance visible au-delà du territoire proche. A l'instar de ce qu'a pu être le Vorarlberg en Autriche pour la construction durable, Freiburg en Allemagne pour l'autonomie énergétique ou du quartier de Christiania à Copenhague pour l'autogestion citoyenne, la Ville de Périers peut se construire une identité particulière par un positionnement politique affirmé, exemplaire et reproductible. En cela, elle répondrait au volet INNOVANT, EXPERIMENTAL et HUMAIN du concept de ville que nous vous proposons.

La démarche d'atelier de l'AMI a permis de tester et de valider la volonté des habitants de s'investir en co-construction dans le projet de la ville. Cette démarche de démocratie participative devrait être généralisée pour conforter l'attachement des habitants à leur territoire. Cette démarche pourrait permettre à Périers de se distinguer des villes voisines.

D.2.2. INVESTIR DANS LA MATIERE GRISE...

... ANIMER ET VALORISER LES INITIATIVES INDIVIDUELLES

⊗ **La matière grise, qu'est-ce que c'est ?**

C'est utiliser l'intelligence humaine et l'inscrire dans un objectif de projet :

- les habitants ont des connaissances sur la ville, des connaissances professionnelles, des envies : valoriser ces projets et permettre qu'ils soient visibles dans la ville,
- recueillir, faire émerger des projets, animer le montage de projets personnels à des fins collectives c'est-à-dire mettre en place un `service du faire ensemble` assorti de lieux simples, polyvalents, mais adaptés aux pratiques amateurs,
- systématiser le recours à des démarches participatives ou collaboratives pour que chaque projet fasse l'objet d'animations, d'échanges qui d'une part l'enrichissent, le justifient par rapport à un usage réel et assurent son acceptation dans sa forme, son usage et son prix. Les démarches participatives peuvent être menées en phase de programmation et de conception de projet d'aménagement urbain et de bâtiment mais aussi de prestations intellectuelles.

⊗ **Un 'Syndicat des Initiatives Citoyennes' plutôt qu'un Point d'Information Touristique**

Lorsque l'on arrive en touriste pour la première fois dans une ville que l'on souhaite visiter, on s'arrête généralement sur la place de l'église ou de la mairie et on cherche alors souvent l'Office du tourisme ou le Point info Tourisme, le `I` sur la carte.

On cherche à connaître les initiatives locales. On cherche à voir ce que les habitants font ou veulent nous montrer. Finalement, c'est ce qu'on appelait avant le Syndicat d'Initiatives ! Pourquoi ne pas le réhabiliter et redonner une place aux initiatives individuelles et collectives dans la ville ?

Le projet de revitalisation de Périers passe, selon nous, par l'investissement de la commune dans un lieu d'accueil et dans son animation.

L'objectif de cet équipement est de mettre en avant la dynamique locale pour la développer. Il doit donner envie de vivre à Périers pour de futurs nouveaux habitants. Il fait partie du nouveau `récit` de ville à construire.

Cet espace devrait comporter les fonctions suivantes :

- un guichet d'accueil avec mise à disposition d'informations touristiques (randonnées, visites, circuits vélo...) et d'économie locale (mise en valeur des commerces, produits agricoles, vente directe, artisanat...),
- une activité de conseil auprès des porteurs de projets : modalités de création d'une association, contact avec la presse et avec des associations similaires ou partenaires...
- un espace d'affichage des initiatives locales, voire un espace d'exposition,
- un espace de stockage de matériels temporaires/données administratives... en attendant que le projet trouve le lieu de son développement (Maison des Associations par exemple).

Ce `Syndicat des Initiatives Citoyennes` devra être accueillant et convivial, parfaitement visible et animé toute l'année. Il doit être la vitrine de la vie associative prisaïse et doit être en lien avec l'ensemble des lieux de vie (Salle de convivialité, Pôle sportif, Maison des Associations, Salle culturelle,...).

D.2.3. DONNER A VOIR

Périers est traversée d'Est en Ouest par un axe routier très fréquenté. Sur cet axe long de presque 2.00 km, la ville ne se 'vend' que sur quelques centaines de mètres où une grande partie des commerces se concentrent. On ne peut donc pas manquer l'occasion de la voir vivre au quotidien. Le **projet urbain doit intégrer cette notion dans sa conception**. Ainsi, il nous semble fondamental :

- de **bien positionner les projets à fort enjeux de revitalisation** (salle de convivialité, salle de spectacles...) pour qu'ils soient bien visibles et qu'ils contribuent pleinement à l'animation de la ville tout au long de l'année,
- d'**animer la ville sans en avoir l'air** (mettre en avant ce qui s'anime par soi-même) :

- **donner à voir des vitrines temporaires : expositions, résidences d'artistes...**,

Périers étant traversé de façon régulière par différents publics (ceux qui y habitent, ceux qui y travaillent, ceux qui vont sur la Côte Ouest du Cotentin, ceux qui y viennent en vacances, ceux qui font du tourisme dans la région), il paraît pertinent de mettre en avant des supports dont l'apparence change ou pourrait changer régulièrement comme des vitrines de commerces dynamiques, des supports d'expositions temporaires (totem, mobilier urbain, grilles entourant l'église, pignon aveugle de l'Hôtel de Ville...), le Syndicat des Initiatives Citoyennes, etc.... Par la mise en scène d'activités qui sont par nature changeante, la ville s'animerait ainsi au regard de ceux qui la traverse régulièrement.

- **promouvoir une identité particulière : l'activité commerciale, l'architecture contemporaine, la ville Patrimoine...**,

Pour s'afficher clairement, il paraît indispensable d'affirmer une identité forte. Pour Périers plusieurs axes ont été identifiés : LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL (et notamment la Reconstruction), LE VEGETAL (aujourd'hui peu visible mais affirmé comme un besoin), LA « BONNE BOUFFE » et LA CULTURE.

Le désir de Culture et de végétal est à mettre en lien avec l'architecture de la Reconstruction, comme un besoin de 'casser' la froideur et la rigidité de cet 'architecture et urbanisme cicatrice' ; choisir parmi ces thématiques celle qui confèrera à Périers une identité forte pour sa revitalisation est nécessaire pour écrire un nouveau 'récit' de ville, qui donne envie, permet de s'affirmer et de 'faire rêver' ; cela pourrait être par exemple, un projet végétal fort se traduisant par l'implantation de plantes grimpantes et volubiles sur les façades de la Reconstruction, la plantation de végétaux à caractère remarquable (des arbres de grand développement place Leclerc, une alignée de palmiers à chaque entrée de ville...), une végétalisation 'poétique' des venelles et des voies de desserte des îlots de la Reconstruction ou bien encore une structure d'art contemporain de grande dimension dans la fontaine de la place Leclerc ou devant la l'Hôtel de Ville qui à l'image (n'ayons pas peur de la comparaison) de la pyramide du Louvre vient, sans toucher (en apparence) au bâtiment d'origine et suggère sont intégrale métamorphose.

- de **mettre en place une signalétique pour informer et guider le visiteur** ; signaler et donner à voir, la signalétique informe et guide les visiteurs ; elle peut également être traitée comme un 'liant' entre des équipements, des espaces urbains et prendre alors prendre des formes variées (peinture au sol par exemple) ; elle peut également influencer le comportement des visiteurs dans la ville (faire ralentir, orienter le regard, attirer l'attention, donner des informations sur la ville et son histoire, animer l'espace public...).

A noter que lors des différents échanges avec les habitants, usagers et élus, des lieux ou des équipements existants ou en projet ont été identifiés à enjeux sur ce point du 'donner à voir'. Pour ces différents équipements (Pôle sportif, Parc Tollemer, Maison des Associations, future salle de convivialité et de spectacles...) mais aussi pour le marché hebdomadaire, il est apparu que le simple fait de les rendre visible depuis les artères principales contribuerait à l'animation de la ville.

D.2.4. IDENTIFIER DES PERSONNES RESSOURCES

Le projet de revitalisation devra s'appuyer sur des personnes ressources locales, qui chacune dans leur domaine d'excellence, apporteront leur regard d'expert ou de personne témoin ainsi que leur connaissance du contexte local.

D.2.5. ACTIONS ET PROJETS IDENTIFIES

© **Périers ville gourmande, un projet autour de la gastronomie**

La qualité des commerces de bouche a permis à Périers de se faire localement une réputation autour des bons produits et plus largement de la 'bonne bouffe'. Cette identité gourmande, clairement affichée dans les vitrines, est le fruit du travail des artisans.

En parallèle, la Communauté de Communes développe depuis plusieurs années des actions autour de la nourriture, de l'alimentation et de la santé. Des actions de sensibilisation sont dispensées en milieu scolaire et accompagnées d'ateliers cuisine élargis à d'autres publics comme les familles ou les assistantes maternelles du RAM. Pour donner plus d'ampleur et de visibilité à ce projet, la Communauté de Communes a décidé d'investir dans la création d'une cuisine solidaire. Cet équipement prendra place très prochainement dans la Maison des Solidarités qui va être aménagée place Leclerc.

La cuisine solidaire, équipement fédérateur et générateur de vie et par conséquent de revitalisation, doit être envisagée comme un outil de transformation qui interviendrait dans une réflexion globale autour de l'alimentation à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes.

Pour aller plus loin...

L'implantation d'un maraîcher, de préférence bio, sur le territoire Sèves-Taute pourrait permettre de développer une vraie filière autour de l'alimentation allant de la production jusqu'à la transformation des matières premières. Elle favoriserait les circuits courts entre producteur et consommateurs ainsi que la production locale.

A ce jour c'est l'association locale l'ADAME des Marais qui assure la distribution de paniers bios sur Périers chaque vendredi soir. Elle se fournit en légumes bio chez un maraîcher d'Orval et l'installation d'un producteur pourrait conforter et développer l'offre en légumes bio sur le territoire et notamment sur le marché hebdomadaire actuellement dépourvu de cette offre.

Le fonctionnement de la cuisine solidaire pré-citée n'est pas encore entièrement défini. Nous pensons qu'au delà des actions ponctuelles qui peuvent être menées, comme des ateliers avec les assistantes maternelles, des ateliers à destination des familles ou bien encore des ateliers Grand Public avec des artisans locaux ou des chefs cuisiniers, il serait possible d'envisager de développer un programme d'insertion autour de la cuisine. Un partenariat pourrait ainsi être envisagé avec le GRETA de la Manche et déboucher éventuellement, à plus long terme, sur la mise en place d'un café ou d'une cantine solidaire.

© Périers cité-jardin, un projet autour du jardin et du végétal

La ville de Périers a la chance de disposer d'un parc public et est marquée par la présence de nombreux jardins. Ce patrimoine végétal riche à nos yeux reste peu visible depuis l'hyper centre et est en retrait face à l'architecture de la Reconstruction.

A ce jour, il n'existe pas à Périers d'association autour du jardin, du jardinage ou plus largement du végétal. Il est vrai qu'en milieu rural, chacun cultive souvent, dès lors qu'il dispose d'un morceau de terre, son jardin ou son potager de manière individuelle et autonome.

A l'occasion des ateliers participatifs deux jeunes prisais nous ont fait part de leur souhait de développer un projet autour du thème du jardin. Nos échanges avec eux ont permis de cerner et d'affiner la nature de leur projet qui porterait sur la création d'un jardin partagé festif et ouvert à tous. Cette initiative citoyenne, qui émerge de la volonté de faire de deux jeunes adultes, doit devenir une action test, modèle, phare et pilote pour enclencher plus largement une dynamique sur la ville autour de projets citoyens. A ce jour, les jeunes étudient la possibilité de monter une association pour fédérer des bénévoles autour de leur projet.

D'autres initiatives individuelles méritent d'être valorisées, encouragées et développées plus largement à l'échelle de la ville. Nous avons par exemple rencontré une habitante qui a pris l'initiative de fleurir, de manière peu onéreuse, les bas côtés d'une voie de desserte d'un îlot bâti du centre-ville. Dans le cadre de la requalification de ces espaces, il nous semble important et primordial d'associer et d'impliquer les propriétaires et les locataires des logements des différents îlots dans le cadre d'une réflexion globale sur la mutation de leur cadre de vie. Nous avons bien conscience que la mobilisation autour de cette action risque de prendre du temps mais le fleurissement des pieds de murs peut être un moyen rapide et efficace pour embellir et rendre plus agréables les voies de desserte. L'habitante rencontrée, bien qu'âgée, est d'ailleurs prête à s'investir pour montrer et partager ses pratiques le temps d'un atelier.

Pour aller plus loin...

Plus globalement, il serait intéressant de s'appuyer sur les connaissances de Mme Banse, propriétaire du Jardin de la Bosquerie à Auxais. Cette agricultrice, autodidacte passionnée de botanique, a créé un magnifique jardin d'agrément qui fait partie du réseau de l'association 'Cotentin Côté Jardins' regroupant une trentaine de jardins privés à découvrir dans le département de la Manche. Elle participe à de nombreux ateliers, stages et manifestations et pourrait devenir une personne ressource pour les actions à développer autour du végétal.

Des initiatives comme 'les incroyables comestibles' qui cultivent pour tous des légumes sur des espaces publics ont également été mentionnées par les habitants lors de nos ateliers et pourraient être expérimentées dans la ville.

Impliquer les habitants dans des actions autour du jardin et du végétal c'est aussi l'occasion de réinvestir et d'entretenir l'espace public et les friches végétales. de manière différente. Toutes ces initiatives citoyennes peuvent de plus contribuer à alléger les tâches des agents techniques de la Ville dans l'entretien des espaces verts.

© **Périers et ses anciens, un projet autour des personnes âgées**

La ville de Périers possède un important EHPAD et est souvent considérée comme la ville idéale pour accueillir des retraités et des personnes âgées. Elle est petite, compacte, sans relief et dispose de nombreux commerces et services.

Même si cela peut paraître paradoxal dans une étude de revitalisation, nous pensons que les personnes âgées actives ou dépendantes constituent un public qui doit être intégré à la démarche globale de revitalisation d'autant que la ville a la chance de compter parmi ses habitants de nombreuses personnes âgées très actives et impliquées dans la vie et les associations locales.

Pour les personnes dépendantes résidant à l'EHPAD et qui ne peuvent pas ou difficilement la quitter, des partenariats peuvent être envisagés avec la personne en charge des animations de l'EHPAD. Certaines rencontres basées sur l'intergénérationnel ont déjà été organisées sur les temps périscolaires entre les enfants de l'école primaire de Périers et les anciens. Des initiatives de ce genre permettent d'ouvrir, autant que faire se peut, l'EHPAD sur le monde extérieur. Les familles des résidents peuvent s'avérer sensibles à ces attentions et véhiculer de Périers une image positive de ville qui prend soin de ses aînés.

En complément de ces différents points, il convient de rappeler le projet 'd'EHPAD éclaté' évoqué précédemment.

© **Périers en bonne santé, un projet autour du sport**

La ville compte de nombreuses associations sportives et beaucoup de licenciés tant chez les enfants que chez les adultes. Cette offre variée d'activités permet de répondre localement à une grande partie des demandes. La ville a pu se faire remarquer et faire parler d'elle grâce aux bons résultats sportifs de certains clubs comme le handball. Le collège lui aussi vit au rythme du sport et propose depuis quelques années une section football.

Dans ce contexte il convient de souligner que la ville entretient un rapport tout particulier avec le cyclisme. Cette identité bâtie autour du vélo remonte au début du XX^{ème} siècle avec l'existence d'un vélodrome démontable sur le Fairage. Aux dires des anciens Périers était alors surnommée « la ville de la pédale ». Si le vélodrome n'existe plus depuis longtemps, le cyclisme reste encore bien présent et actif.

L'idée de construire un nouveau vélodrome (un équipement couvert) à Périers a récemment été relancée, une étude de faisabilité ayant été réalisée avec en parallèle la création d'une association dédiée à ce projet. Si aucune suite n'a été donnée à ce jour à cette première étude, il nous semble qu'un équipement de ce type, certes très ambitieux à l'échelle de la ville mais géographiquement bien placé, pourrait, s'il était bien conçu, être mutualisé pour accueillir à la fois du vélo sur piste et d'autres activités sportives.

© **Périers, ville des savoir-faire, un projet autour de la transmission de savoirs**

Périers accueille encore aujourd'hui sur son territoire des savoir-faire d'exception. Au delà de l'artisanat traditionnel très présent et dynamique à Périers, la ville est fière d'avoir sur son territoire une tannerie spécialisée dans le traitement des peaux de crocodiles ou encore un ferronnier d'art.

Ces savoir-faire très pointus ont été identifiés comme des leviers potentiels de revitalisation et pourraient devenir des références pour développer des initiatives citoyennes autour de la transmission.

Une association nationale comme 'l'outil en main', qui n'existe pas à ce jour dans la Manche, pourrait être mise en place sur Périers. Cette association, basée sur la transmission des savoirs et des savoir-faire, permet de faire découvrir des métiers manuels à des jeunes âgés entre 8 et 14 ans par des ateliers pratiques.

Lors de nos ateliers participatifs nous avons eu l'occasion d'échanger avec un ancien menuisier, charpentier spécialisé dans la réfection des monuments historiques. Ce retraité dynamique, qui compte parmi les personnes ressources de la ville, est déjà impliqué dans une démarche de transmission des savoirs par les activités du Rotary Club.

Le développement d'une antenne de l'association « l'outil en main » permettrait d'élargir et d'amplifier cette transmission des savoirs.

Cette transmission intergénérationnelle ne peut se faire qu'en fédérant des artisans à la retraite ou des actifs désireux de donner un peu de leur temps, c'est ce qui en fait toute la richesse sur le plan humain, les domaines de compétences à transmettre étant multiples et variés.

© **Périers, ville Patrimoine, un projet autour de la Reconstruction et du bâti en terre**

La ville de Périers possède une association de sauvegarde du Patrimoine (AS3P) créée pour récolter des fonds nécessaires à la réfection du clocher de l'église. Cette association, qui est née d'une initiative citoyenne, est portée par quelques personnes essentiellement âgées mais pourrait prendre de l'essor et connaître une seconde jeunesse en développant des actions autour de la Reconstruction.

Cette architecture a été, à juste titre, qualifiée de Patrimoine lors de nos ateliers participatifs et semble importante pour les périsais. Elle fait partie intégrante de leur identité. Reconnaître sa valeur, en parler, la valoriser au travers d'actions culturelles c'est aborder la Seconde Guerre Mondiale et ses destructions d'une manière différente et ainsi se démarquer du tourisme axé sur la commémoration des combats. Beaucoup de villes normandes commencent d'ailleurs à regarder l'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction avec intérêt à l'instar du Havre qui propose la visite d'un appartement témoin d'Auguste Perret.

Le patrimoine vernaculaire en terre typique du secteur des marais peut également venir compléter le patrimoine de la Reconstruction. L'architecture de terre, fortement soutenue par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, est reconnue localement par une partie des habitants comme un patrimoine à sauvegarder. Cette mobilisation autour de la terre a donné en partie naissance à l'association 'Pierre et Masse' qui organise entre autres des chantiers de restauration. Au delà de l'attribution d'aides financières visant à la restauration du patrimoine terre, le Parc Naturel Régional a également développé un dispositif nommé 'Enerterre'. Il vise à développer des chantiers participatifs à destinations d'habitants en grande précarité énergétique. Cette initiative, basée sur l'entraide et le partage, vient renforcer l'importance accordée au matériau terre dans les politiques du Parc.

La Communauté de Communes a participé également au renouveau de la terre en construisant une partie de ses nouveaux locaux avec ce matériau et lui a donc offert une place de choix dans une architecture contemporaine de qualité.

La ville de Périers en partenariat avec le Parc, devrait quant à elle lancer prochainement une opération de construction de logements en terre couplée à une opération de réhabilitation d'une maison existante.

Pour aller plus loin...

Des actions de sensibilisation et de communication pourraient être lancées par la Ville et la Communauté de Communes en partenariat avec l'AS3P et plus largement avec la population.

La Reconstruction, objet de nombreuses publications et expositions à l'échelle régionale et nationale, doit faire partie intégrante d'une politique de revitalisation et Périers doit trouver une place légitime au sein du réseau des villes reconstruites.

© Périers, ville des cultures, un projet autour des arts

Les associations culturelles de Périers sont généralement animées par des bénévoles, c'est le cas de la chorale, du théâtre, de l'harmonie municipale ou des clubs de travaux manuels mais certaines, comme le club de peinture ou les ateliers cirques sont accompagnées et encadrées par des professionnels.

Toutes ces activités, qui touchent à la fois aux arts plastiques et aux arts vivants, fédèrent déjà un noyau de citoyens autour d'une pratique et d'une passion commune. Elles pourraient participer et venir enrichir, chacune à leur manière des actions et événements culturels mis en place dans le cadre du projet de revitalisation.

Le Comité des Fêtes qui organise de nombreuses manifestations populaires comme l'arrivée du Père Noël, le Carnaval ou la fête de la Saint-Jean, fait partie à sa façon du paysage culturel prisais et peut être intégré et impliqué dans les projets au même titre que les autres associations.

Il nous semble important de s'appuyer sur tout ce tissu associatif local et plus largement sur les habitants du territoire pour co-construire et faire grossir les projets.

La bibliothèque de Périers qui met place de nombreuses animations et développe une véritable politique de sensibilisation autour du livre et plus globalement de la lecture pourrait également être un partenaire pivot pour développer des actions dans la ville sur les ces deux thèmes.

La Ville de Périers a initié de nombreux jumelages qui pourraient déboucher sur des projets et échanges culturels, notamment celui de Zagreb en Croatie lié à l'histoire du Marquis de Pienne, une figure emblématique de Périers.

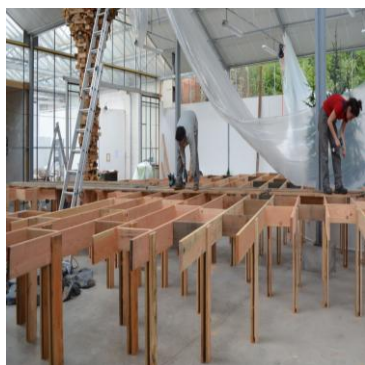
Enfin il est à noter que le collège de Périers dispose depuis plusieurs années d'une galerie d'art. Lieu d'exposition ouvert à tous pendant le temps scolaire, il permet d'amener l'art en milieu scolaire et favorise la rencontre des œuvres avec les élèves. Il fait de l'établissement scolaire un épice centre culturel et didactique et offre à qui le souhaite, en étant ouvert au Grand Public, la possibilité de découvrir un artiste et son univers, différentes formes de création et de s'ouvrir ainsi à l'Art en général.

D.3. mode d'emploi : la Culture, un levier de revitalisation

D.3.1. DES OUTILS SIMPLES POUR STRUCTURER UNE POLITIQUE CULTURELLE



Usine Utopik - Centre de Création Contemporaine de Tessy-sur-Vire (50)
Relais Culturel Régional de Tessy-sur-Vire
Résidence d'artistes



1. DES RESIDENCES 'D'ARTISTES' POUR DEMOCRATISER LA CULTURE ET L'ANCERER SUR LE TERRITOIRE

Mettre en place une résidence c'est accueillir sur un temps donné, un ou des professionnels (plasticiens, designers, architectes, paysagistes, conteurs, scénographes...) pour mener un travail de recherche ou de création, avec une mise à disposition d'un lieu de création, d'un lieu de vie, et de moyens financiers, techniques, logistiques et humains. Il existe diverses formes de résidences. La résidence de création et d'expérimentation est la plus appropriée pour Périers, notamment dans le cadre du projet de revitalisation. Développer une politique culturelle globale autour de l'outil résidence, c'est développer des actions culturelles structurantes, en profondeur, en les inscrivant sur le territoire et dans la durée. La résidence permet aussi d'apporter une dimension didactique à la culture en favorisant la proximité et les échanges entre les artistes et le public. La résidence permet à l'artiste de partager à la fois son processus créatif et ses techniques et pratiques. L'outil résidence peut permettre, s'il est judicieusement exploité, de développer une vraie politique culturelle autour d'un projet construit, structuré, cohérent et complet et de s'inscrire dans une démarche expérimentale, innovante, en s'écartant du modèle classique de la commande artistique. L'outil résidence riche et complet, répond parfaitement à la volonté de faire de Périers un territoire ouvert, contemporain, expérimental, ambitieux, une ville qui s'affirme, qui ose, qui partage, qui teste, qui co-construit et se démarque par sa culture.

OBJECTIFS

Les résidences doivent répondre à **4 objectifs majeurs** :

- soutenir et développer la création artistique et la recherche
- **favoriser la diffusion** des productions, rendre le travail artistique visible
- **favoriser les rencontres**, les échanges et les démarches de co-création entre les artistes et le public
- **développer la médiation** auprès de différents publics, sensibiliser et initier à diverses formes d'expressions artistiques pour démocratiser la culture.

VERTUS DE LA RESIDENCE

L'immersion de l'artiste sur le territoire facilite les rencontres et les échanges avec la population et les différents publics et permet de développer un travail de création dense et en profondeur. **L'outil résidence, qui favorise la proximité entre les artistes et le public, permet également en milieu rural de désacraliser la culture et de la rendre plus facile d'accès.**

THEMATIQUES

Les résidences peuvent être mise en place autour de nombreuses disciplines :

- les arts plastiques et visuels,
- le design,
- le paysage,
- l'architecture,
- la musique,
- le théâtre,
- la danse,
- la littérature...

ORGANISATION D'UNE RESIDENCE

L'accueil d'une résidence d'artiste implique d'avoir sur le territoire une structure ayant la compétence culturelle pour porter le projet.

Les résidences peuvent être organisées de manière indépendante ou bien s'inscrire dans des appels à projets proposés par des institutions publiques comme la Direction Régionale des affaires Culturelles (DRAC) ou le Conseil Régional ou également par des fondations privées.

La mise en place d'une résidence comporte les étapes suivantes :

- définition du projet,
- écriture du cahier de charge,
- lancement de l'appel à candidatures,
- sélection des artistes,
- accueil des artistes,
- lancement et déroulement de la résidence avec un temps d'immersion, un temps de conception, un temps de fabrication et un temps d'installation qui doit de notre point de vue avoir un caractère festif.

PUBLICS VISES

L'outil résidence doit comporter un volet participatif et co-construit avec différents publics locaux comme les habitants, les scolaires, les anciens de l'EHPAD.

Des temps de rencontres, d'échanges mais aussi de pratiques artistiques, via des ateliers, peuvent être proposés et s'adresser à un public plus large, hors territoire.

DUREE

La durée d'une résidence peut aller de quelques jours à plusieurs mois, tout dépend de la nature et de l'envergure du projet. On peut toutefois définir pour Périers deux types de résidences :

- **des résidences longues de 6 à 8 semaines** pour développer un projet conséquent,
- **des micro-résidences de 1 à 2 semaines**, projets simples pour accompagner et compléter d'autres événements culturels.

MOYENS HUMAINS DEDIES A L'ACTION

Chaque résidence devra être portée et pilotée par la collectivité ou déléguée à une structure indépendante type association ayant une compétence culturelle. Les résidences seront coordonnées par un référent qui prendra en charge l'organisation, la logistique et suivra le déroulement et l'évolution du projet sans pour autant enfreindre la liberté de création des artistes.

LIEUX D'ACCUEIL DES RESIDENCES

Le montage d'une résidence implique la mise à disposition d'un lieu adapté. Le lieu d'accueil de la résidence dépendra essentiellement de la nature de cette dernière. L'ancienne Halle Leconte située près du Pôle de Santé, qui a déjà abrité une résidence d'artistes en 2013, peut convenir pour des productions nécessitant de grands espaces.

Nous pensons cependant que toutes les résidences doivent prendre place dans un même lieu, clairement identifié comme lieu à vocation culturelle.

PERIODICITE

Si l'on considère la Culture comme un levier de revitalisation, il nous semble important de **proposer chaque année :**

- **1 résidence longue de 6 à 8 semaines,**
- **1 à 2 micro-résidences de 1 à 2 semaines.**

PARTENARIATS POSSIBLES

Différents partenariats, financiers mais aussi techniques et humains, doivent être développés pour monter une résidence avec des institutions comme :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- le Conseil Départemental,
- le Conseil Régional,
- l'Ecole Supérieure des Arts et Médias Caen/Cherbourg (ESAM),
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie de Rouen (ESAN).

Des partenariats privés avec des fondations peuvent également être mis en place.

COÛT PREVISIONNEL

Le tarif horaire d'un artiste est estimé à **50 euros net de l'heure par la DRAC**. Ce tarif correspond à une moyenne mais peut varier selon les disciplines et les artistes. Dans le cadre d'une résidence, l'artiste est rémunéré pour son travail et sa production. Une enveloppe financière globale sera définie à l'avance sur le principe d'un forfait, qui comportera la rémunération de l'artiste (à définir en fonction du nombre estimé de semaines de travail) et un budget pour l'achat de matériel et matière première.

La rémunération de l'artiste peut être estimée à 1 000 euros par semaine de résidence, la collectivité devenant propriétaires des productions réalisées. D'autres frais comme l'hébergement, les déplacements, les repas mais aussi la communication et l'édition sont à intégrer au coût global de l'action.

FINANCEMENT

Le financement d'une résidence dépend essentiellement de la nature de son montage. **Si la résidence s'inscrit dans un appel à projets, l'organisme à l'initiative de l'appel à projet sera le financeur principal mais des financements annexes resteront à trouver.** Les collectivités, comme la Communauté de Communes ou la Ville de Périers, devront dans tous les cas financer une partie de la résidence.



Atelier tricot
Festival d'automne 'Les Boréales' - Caen (14)



2. DES ATELIERS OU WORKSHOPS, FAIRE, VIVRE ENSEMBLE, DEVENIR ACTEUR ET FAIRE VIVRE LA VILLE

Proposer un atelier de création c'est donner au Grand Public la possibilité de faire et de produire, sur un moment court, en compagnie d'un professionnel. L'atelier permet de découvrir une discipline artistique, avec ses pratiques, ses techniques, tout en étant dans la réalisation et ainsi devenir acteur en passant d'une culture consommée à une culture pratiquée.

OBJECTIFS

L'atelier permet de :

- réaliser
- fabriquer
- pratiquer
- expérimenter

Il offre la possibilité de faire, d'être dans le 'faire ensemble', de tester une activité sur un temps court et sans engagement.

Dans le cadre d'un atelier animé par un professionnel, le grand public bénéficie à la fois d'une initiation à un savoir-faire et d'un moment de partage et d'échange autour d'une démarche artistique.

VERTUS DE L'ATELIER

L'atelier permet **d'accéder facilement et sans trop de retenue à la création**. Sa temporalité implique une production rapide, abordable et tend à désacraliser l'art et plus largement la culture.

THEMATIQUES PROPOSEES

Un grand nombre de disciplines artistiques peuvent être proposées lors des ateliers :

- les arts plastiques et visuels,
- la danse,
- l'écriture,
- le design,
- les arts culinaires.....

Des ateliers de « loisirs créatifs », de travaux d'aiguilles, de bricolage, de réparation, ou encore de jardinage peuvent également être proposés. Dans le cadre d'un projet de revitalisation, nous pensons qu'il est important, dans un premier temps, de **proposer de manière récurrente et cadencée, des activités variées et pour tous**. Ces ateliers, ayant pour dénominateur commun le partage et la convivialité, feront vivre et animeront le territoire.

PUBLICS VISES

Les ateliers doivent s'adresser à la fois au Grand Public mais aussi à des publics spécifiques. Ils doivent répondre aux attentes :

- d'un public local englobant les jeunes comme les anciens,
- d'un public extérieur au territoire ou de passage sur les week-ends et vacances scolaires,
- du jeune public.

Des ateliers intergénérationnels peuvent également être développés.

DUREE DES ATELIERS

L'atelier doit être court, **de 1H30 à 2H30 selon la nature du projet**, pour toucher un large public, les jours et plages horaires devant s'adapter aux publics visés. L'absence d'activité le vendredi en début de soirée, tout comme le samedi et le dimanche après-midi a été pointée par les habitants et les usagers du territoire lors des ateliers participatifs.

MOYENS HUMAINS DEDIES A L'ACTION

Les ateliers peuvent être assurés par :

- **des professionnels**, lors des périodes de résidences ou en complément des événements,
- **des animateurs** missionnés par la Ville ou la Communauté de Communes.

Les membres actifs d'associations peuvent également prendre en charge l'animation de certains ateliers.

LIEUX D'ACCUEIL DES ATELIERS

Les ateliers participatifs mis en place lors de l'AMI, ont permis aux habitants de pointer **l'absence de lieux chaleureux, conviviaux et sympathiques dans la ville, qui permettraient de se retrouver pour passer un bon moment et faire des choses ensemble. La fréquentation des ateliers dépendra de la qualité de la programmation mais aussi de la qualité du lieu.** En effet, si l'on souhaite attirer des publics extérieurs à Périers, **les ateliers doivent se dérouler dans des lieux attractifs et plaisants pour susciter l'envie d'y venir, d'y passer un moment et d'y revenir.** Les lieux institutionnels, s'ils peuvent être adaptés pour accueillir des pratiques artistiques, présentent un aspect trop 'officiel' et n'attireront pas forcément un public extérieur à Périers.

PERIODICITE DES ATELIERS

Pour faire de la culture une identité pour la ville et un levier de revitalisation, elle doit être abondante, visible, facile d'accès et cadencer les différents moments de la semaine. Des ateliers doivent être proposés **de manière régulière : 1 fois par semaine** et s'intégrer dans une programmation annuelle globale.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec **des institutions et des associations locales mais aussi départementales.**

COÛT PREVISIONNEL

Les ateliers peuvent être payants ou gratuits pour le Grand Public selon les orientations de la politique culturelle locale.

Le coût de l'atelier dépend de l'intervenant. Dans le cadre de l'intervention d'un professionnel, le tarif horaire d'un artiste est estimé par la DRAC à 50 € net. Si l'atelier est proposé dans le cadre d'une résidence, le financement de celui-ci sera inclus dans le coût de la résidence. Le coût du matériel est à inclure au budget de l'action.

FINANCEMENT

Le financement des ateliers revient majoritairement aux collectivités.



Performance artistique estivale
La nuit des soudeurs - Granville (50)



3. DES EVENEMENTS, DECOUVRIR PERIERS AUTREMENT

Organiser des événements dans le cadre d'un projet de revitalisation c'est mettre en place des actions et animations variées, éphémères et de courte durée à destination du Grand Public, pour **faire découvrir la ville autrement.**

OBJECTIFS

La programmation annuelle d'événements permet :

- de créer une dynamique locale,
- de fédérer différents acteurs locaux autour d'un projet commun,
- de faire connaître et rayonner la ville au delà du territoire en attirant de nouveaux publics.

VERTUS DES EVENEMENTS

La proposition d'événements permet **de communiquer et d'afficher le dynamisme d'un territoire tout en répondant à une demande locale d'animations.**

THEMATIQUES PROPOSEES

Les événements proposés doivent être de nature très variée allant du plus pointu au plus large pour que chaque public puisse y trouver à un moment de l'année son compte. Le terme générique d'événement peut se décliner par l'organisation :

- de concerts,
- de projections,
- d'expositions,
- de débats ou de causeries,
- de spectacles,
- de balades ou déambulations urbaines,
- de visites,
- de marchés,
- de repas,
- de bals...

Qu'ils relèvent de la culture ou de l'animation, les événements nourrissent et participent activement à la vie du territoire. Les événements doivent cependant s'inscrire tout comme les résidences et les ateliers dans la programmation annuelle culturelle globale de la ville.

PUBLICS VISES

Le choix des événements doit se faire dans l'optique d'ouvrir et de faire connaître la ville et plus largement le territoire et donc s'adresser prioritairement au grand public. Face à l'offre abondante d'animations, surtout en période estivale, il est important de **bien choisir sa programmation d'événements afin de se démarquer et d'afficher l'identité culturelle de la ville.**

DUREE

Un événement est par définition court, limité dans le temps et éphémère.

Il s'étire généralement :

- sur quelques heures,
- sur plusieurs semaines ou mois,
- dans le cadre par exemple d'une exposition, d'un festival.

Plusieurs événements relevant d'une même thématique peuvent également être proposés sur **un temps limité, d'une journée à plusieurs semaines, dans le cas de l'organisation d'une journée ou d'un festival.**

MOYENS HUMAINS DEDIES A L'ACTION

Actuellement **la majorité des animations qui rythment la vie de Périers sont proposées par des bénévoles via leurs associations**. Si l'on souhaite faire de la Culture une nouvelle identité pour la ville, **ces initiatives doivent être accompagnées, encadrées mais aussi structurées par un référent institutionnel ou déléguées à une association culturelle qui développera et portera les projets**.

LIEUX

Le choix du lieu dépend à la fois de la nature de l'événement et de la période à laquelle il sera programmé. Dans le cadre du projet de revitalisation de Périers, il nous semble opportun de se réappropriier la ville pour y faire germer la culture et **exploiter tant les espaces publics que les équipements ou bâtiments publics pour y accueillir des manifestations**.

PERIODICITE

Les événements doivent être pensés, organisés et **s'inscrire dans la programmation culturelle annuelle de la Ville** pour lui donner une cohérence. Des passerelles sont à établir entre les actions culturelles structurantes comme les résidences, les ateliers et les événements.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec des institutions et des associations locales mais aussi départementales.

COUT PREVISIONNEL

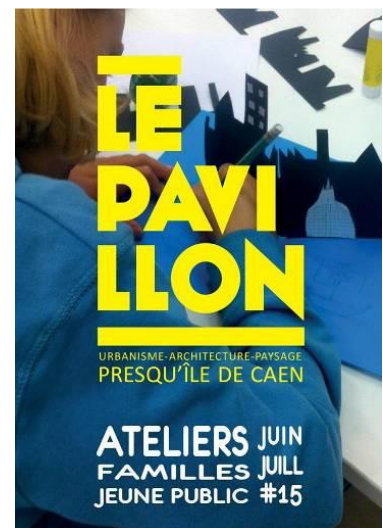
Le budget prévisionnel d'un événement dépendra essentiellement de la nature de ce dernier.

FINANCEMENT

Le financement des événements **revient majoritairement aux collectivités**. La Ville de Périers n'a pas les moyens de proposer une multitude d'animations. **Les événements qui seront mis en place doivent être bien choisis pour donner à la ville une vraie identité et couleur culturelle**. Une partie des événements peut cependant être mise en place par les citoyens



Conception d'un coloriage géant de la ville de Caen (14)
 Support promotionnel du territoire urbain caennais - Illustration Héliène BALCER - 2015



4. DE LA COMMUNICATION POUR MIEUX VENDRE PERIERS

La communication pour une ville ou un territoire qui relève plus globalement du merchandising territorial, **c'est la manière dont on vend et on vend son territoire, avec ses spécificités, son authenticité, ses atouts.** Chaque instance, qui travaille à son échelle sur l'attractivité de son territoire, contribue à développer la concurrence et la compétitivité. Dans le cadre d'un projet de revitalisation, **la communication devient un outil incontournable pour parler et faire parler de sa ville et de son territoire.**

OBJECTIFS

La communication doit permettre à la Ville de Périers de **se vendre et de s'ouvrir vers l'extérieur** pour, dans un premier temps **attiser la curiosité, donner envie d'y venir et à plus long terme de s'y installer.**

VERTUS DE LA COMMUNICATION

La communication est là pour **dire, montrer et mettre en évidence ce qui se fait dans Périers mais qu'on ne sait pas, qu'on ne voit pas, mais aussi pour mettre en avant les atouts et les potentiels du territoire.**

THEMATIQUES

Les supports de communication sont multiples et variés. La communication, qui peut se faire par un support matériel type papier mais aussi immatériel type radio ou réseaux sociaux, doit mettre en avant ce qui se fait à Périers. La communication doit être **présente en amont pour annoncer mais aussi en aval pour garder trace et pérenniser** un événement. Des actions culturelles comme une résidence, une exposition ou un concert peuvent déboucher sur l'édition de cartes postales, de livrets, ou sur la réalisation de vidéos. Les modes de communication numérique doivent être développés et systématisés pour pouvoir toucher le public des jeunes.

PUBLICS VISES

Les supports de communications doivent être variés pour toucher un large public. La communication numérique doit être développée et systématisée si l'on souhaite cibler les jeunes.

MOYENS HUMAINS DEDIES A L'ACTION

La communication générale peut être réalisée en interne par le service communication de la Communauté de Communes ou confiée à un prestataire dans le cadre d'une commande précise.

LIEUX

Au delà des panneaux d'affichages traditionnels, **la ville entière peut et doit devenir le support de la communication.**

PERIODICITE

Dans le cadre d'une programmation culturelle, la mise en forme d'un agenda permettrait d'annoncer annuellement les différentes actions, chacune faisant en parallèle l'objet d'une communication individuelle et indépendante.

COÛT PREVISIONNEL

Des frais de communication et d'édition doivent être comptabilisés dans le montage financier de chaque projet, quel que soit son échelle.

FINANCEMENT

Le financement de la communication revient à la collectivité.

D.3.2. DES THEMATIQUES A DEVELOPPER, NOURRIR UN PROJET DE TERRITOIRE

1. LE VEGETAL DANS LA VILLE, UN CONTREPOINT A L'ARCHITECTURE DE LA RECONSTRUCTION

Les habitants et usagers de Périers présents lors des ateliers participatifs ont clairement exprimé leur **envie d'avoir une ville plus 'verte', avec une vraie identité végétale, à la fois 'sauvage' et spontanée**, loin du concept de fleurissement et de végétal contraint, loin des espaces verts aseptisés, privés de charme car trop bien entretenus.

La place du végétal dans les villes de la Reconstruction questionne directement cet urbanisme et cette architecture.

La ville de Périers, bien que très marquée par la Reconstruction, possède un Patrimoine végétal intéressant. Peu visible depuis l'hyper-centre, il est constitué d'un parc public (le Parc Tollemer), de nombreux jardins privés et d'arbres remarquables, disséminés un peu partout dans la ville. **Le végétal, le jardin et plus largement le paysage forment une importante thématique 'verte' qui peut servir de fil conducteur pour organiser diverses manifestations et actions culturelles et artistiques.** Cette thématique peut être explorée et exploitée avec différents outils : résidence de paysagiste, de plasticien ou de designer, journée des jardins, balades-urbaines insolites, animations d'ateliers et construction d'un projet global autour des légumes partagés en référence à l'initiative des 'incroyables comestibles'....

2. AUTOUR DE LA TABLE, LA GASTRONOMIE COMME VECTEUR DE SOCIABILISATION

Lors des ateliers participatifs, les habitants et usagers de la ville ont fortement exprimé le **besoin de se retrouver dans des lieux conviviaux pour faire ensemble, se retrouver et partager des bons moments.**

La convivialité surtout en milieu rural ne peut se concevoir sans partager un moment autour d'un verre ou d'un plat. Cette importance accordée 'à la bonne chaire et à la bonne bouffe' s'illustre parfaitement à Périers par l'abondance, le dynamisme et la qualité des commerces de bouche.

La bonne table, le bon vivre, le bien vivre et la gourmandise peuvent constituer un thème fédérateur, facile d'accès et grand public. Beaucoup de villes voisines organisent des fêtes et se construisent une petite réputation autour d'un aliment ou d'un met.

Périers était connue autrefois pour son commerce et plus particulièrement son beurre. Bien que ce produit ne s'inscrive pas vraiment dans la tendance culinaire et gastronomique du moment, qui prône l'alléger et le véganisme, **le beurre pourrait servir de fil conducteur pour organiser un événement culinaire et gastronomique.** Les artisans et les commerçants doivent être consultés et être intégrés au montage du projet qui donnera l'occasion de mettre un coup de projecteur sur des productions locales, voire hyper-locales et artisanales. Si l'on considère la cuisine comme un art à part entière, **ce thème autour de la gourmandise et de la 'bonne bouffe' doit être traité par de l'événementiel mais peut aussi s'adosser à un projet culturel plus large autour d'une résidence.**

3. CULTURE ET CITOYENNETE, UN TERRITOIRE ET SES HOMMES

La thématique Culture et citoyenneté nous semble importante à développer pour bien ancrer la culture dans le territoire et la transmettre à ses habitants.

La Culture doit permettre aux hommes de se questionner et de s'intéresser à leur territoire, à son histoire, à son avenir mais aussi d'ouvrir sur des problématiques plus larges, sociétales, environnementales, économiques... Cette thématique 'Cultures et citoyenneté' trouve un écho et un sens tout particulier dans le cadre d'un projet de revitalisation car elle va permettre d'**aborder, par le biais d'actions culturelles, les questions de développement des petites villes, d'enjeux de territoires et de mieux comprendre, vivre et s'approprier les mutations et les transformations de Périers.**

Les projets culturels doivent nourrir ses questionnements et y apporter des réponses. La thématique 'Culture et citoyenneté' est vaste, riche et ouverte. Elle devra faire la part belle aux projets culturels co-construits, co-écrits, participatifs, impliquant des publics divers.

Dans le cadre précis d'un projet de revitalisation, **les actions culturelles doivent nourrir le projet de développement urbain et en faciliter son appropriation par les habitants.** Un travail de fond peut être mené par le biais de l'outil résidence sur des points précis et s'accompagner d'ateliers et d'événements légers et festifs pour s'ouvrir à un large public.

4. LA RECONSTRUCTION, UNE HISTOIRE, UN PATRIMOINE

L'architecture de la Reconstruction, qui donne à la ville sa physionomie d'aujourd'hui, a pendant longtemps été mal perçue par les habitants jugée trop moderne, trop radicale, trop sèche et peu esthétique. Cet héritage architectural qui fait maintenant partie du patrimoine, bien qu'intemporel dans son expression, moderne dans sa forme et son écriture, ne correspond plus aux normes de confort actuel. Beaucoup de villes de la Reconstruction se questionnent sur leur avenir, leur devenir, face à la déprise immobilière de ce bâti.

La ville du Havre, à son échelle, a su faire de la singularité physique de son architecture et de son urbanisme, une force, un atout et fait maintenant partie du Patrimoine mondial de l'UNESCO. **La ville de Périers possède un patrimoine architectural de la Reconstruction intéressant, qui mérite, aux yeux de certains habitants sensibles au sujet, d'être valorisé.**

Périers s'est longtemps réfugiée dans le passé et a construit son récit et son identité sur la mémoire de guerre. Accorder de l'importance à la Reconstruction c'est d'une certaine manière parler de la grande Histoire, par le prisme d'une architecture révolutionnaire par sa modernité et d'un urbanisme visionnaire qui avait su anticiper l'importance qu'occuperait l'automobile dans la ville.

La Reconstruction, tout comme l'architecture de terre typique du territoire des marais peuvent constituer un thème 'Patrimoine bâti' qui nous semble important de faire émerger. Dans le cadre d'un projet de revitalisation, nous pensons que **le Patrimoine, s'il est bien amené, peut trouver sa place et devenir un élément fédérateur. Cette thématique peut se développer sous forme de visites, de balades urbaines ou encore d'expositions** et donner lieu à des supports de communication. Elle peut également venir s'enrichir, en étant mise en relation et en perspective, avec des événements plus contemporains issus d'autres thématiques.

D.3.3. DES LIEUX POUR S'EXPRIMER

Développer des activités, mettre en place des ateliers, des événements ou encore accueillir des résidences questionne naturellement les lieux, leurs disponibilités et leurs adaptabilités en fonction de leurs niveaux d'équipements. Nous avons classé les lieux en deux catégories : les lieux ouverts, en extérieur et les lieux abrités qui correspondent essentiellement à des équipements, chaque lieu pouvant servir pour de la fabrication, de la production de la représentation, ou de la diffusion.

1. EN EXTERIEUR, INVESTIR LES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre d'un projet de revitalisation, **le rôle, la fonction, les pratiques et les usages des espaces publics doivent être questionnés et la place de l'Art et plus largement de la Culture dans la ville, repensée.**

Ces lieux publics et par définition ouverts à tous, sont conçus et entretenus par la collectivité et restent finalement peu investis par le citoyen. **Amener la Culture dans les espaces publics c'est amener de la vie dans la ville, la rendre festive et permettre aux citoyens de se la réapproprier.**

Les places tout comme les rues sont des lieux de passage, pratiqués quotidiennement par les habitants et les usagers de la ville. Ils représentent des espaces à fort enjeux pour accueillir et diffuser l'Art et la Culture. **Faire de la ville et de ses espaces publics des supports et des lieux d'expression artistique c'est démocratiser la Culture en la rendant visible et accessible à tous et afficher clairement une nouvelle identité.**

Le parc Tollemer, seul espace vert public conséquent de la ville et pourtant peu fréquenté doit devenir un lieu de Culture à part entière, entre amphithéâtre, agora et musée à ciel ouvert.

Le jardin de l'ancien presbytère pourrait également être réinvesti et devenir occasionnellement, tout comme certains jardins privés, un lieu de culture éphémère en plein air.

Les espaces publics peuvent :

- **accueillir et être le support d'une multitude de formes et d'expressions artistiques allant des arts vivants aux arts plastiques et visuels,**
- **proposer des événements ou des interventions artistiques s'inscrivant dans la durée.**

2. EN INTERIEUR, FAIRE VIVRE OU REVIVRE DES BATIMENTS OU EQUIPEMENTS

Les manifestations et actions culturelles prennent généralement place en intérieur ce qui permet d'offrir une programmation sur l'ensemble de l'année, période hivernale comprise.

Actuellement, la ville ne dispose pas de lieu spécifique clairement identifié et dédié à la Culture.

Les activités culturelles proposées à l'année comme les cours de musique, de peinture, de cirque ou la chorale et le théâtre sont dispensées dans différents équipements publics tel que le gymnase, l'école primaire, le Centre Civique, la Maison Tollemer ou encore la Maison des Associations. **Ces activités, qui sont géographiquement éclatées dans la ville, ne permettent pas de créer du lien, de favoriser les rencontres et les échanges entre les différents publics et n'offrent pas une grande lisibilité à la vie culturelle et associative prisaise.**

Le montage d'une exposition en intérieur se limite aujourd'hui à un accrochage rudimentaire dans des lieux institutionnels et souvent fermés le week-end comme le hall de l'Hôtel de Ville, la médiathèque, le siège de la Communauté de Communes ou la Maison Tollemer.

Le collège de Périers possède une galerie d'art et s'inscrit dans un dispositif mis en place par la DRAC visant à amener l'Art en milieu scolaire. Cette galerie, qui propose à l'année des expositions de qualité, est uniquement ouverte au Grand Public sur les temps scolaires et est donc très peu fréquentée.

L'organisation de spectacles ou de projections s'avère également compliquée et délicate, l'église, le gymnase ou encore le Centre Civique, bien que peu adaptés, servant occasionnellement de salle de spectacles.

L'absence d'un lieu de diffusion et de création, dédié à la Culture et ouvert à un maximum d'expressions artistiques, arts plastiques et visuels compris, limite à ce jour l'ampleur et l'envergure des actions culturelles.

Dans le cadre d'un projet de revitalisation, il nous semble opportun de **proposer des actions culturelles répondant à une demande locale mais aussi d'attirer un public extérieur.**

Pour faire connaître et découvrir Périers autrement, des lieux insolites, décalés, fermés ou peu connus comme l'ancienne station de monte du Haras de Saint-Lô, l'ancien cinéma, l'ancien hangar Leconte, mais aussi des biens privés comme une ancienne boutique ou une propriété privée à vendre peuvent accueillir un événement et revivre le temps d'un concert ou d'une projection.

Des installations mobiles type 'containeurs maritimes' peuvent également être des alternatives aux équipements culturels conventionnels et devenir des lieux de diffusions décalés, à bas coût, susceptibles, par leur mobilité, d'être utilisés sur l'ensemble du territoire.

D.3.4. DES ACTIONS DURABLES POUR REENCHANTER LA VILLE ET REpondre AU PROJET D'AMENAGEMENT URBAIN



Production de mobilier urbain - Kiosque itinérant
Quartier Bottière Pin Sec - Nantes (44)
Collectif 'Dérive'



Communauté de Communes Sèves-Taute
Opération de revitalisation du centre-bourg de Périers et de développement du territoire intercommunal
Projet d'aménagement et de développement urbain
Groupement d'étude LA FABRIQUE DES PAYSAGES - L'ARCHIVOLETTE - NADINE PORTIER CREATION

1 . PAR L'INTERVENTION DE PROFESSIONNELS

La majorité des actions détaillées dans les pages suivantes ne doivent pas faire l'objet d'une simple commande dans le catalogue de fournisseurs spécialisés mais donner lieu à de véritables actions culturelles.

1.1 LE MOBILIER URBAIN

REPENSER LES USAGES, LES MIXER, ENTRE ART ET DESIGN

Le mobilier urbain a clairement été identifié par les habitants et les usagers de la ville comme un vecteur de sociabilité et de convivialité devant dépasser la simple fonction mono-spécifique et être au contraire multifonctionnel pour répondre à différents usages.

Le mobilier urbain joue un rôle important dans la pratique des espaces publics et participe pleinement à leur esthétique. Il nous semble important, dans le cadre d'un projet de revitalisation, **d'aborder la question du mobilier urbain en redéfinissant pour chaque lieu et chaque espace, les pratiques et les usages en y associant les habitants et les usagers de la ville.**

La résidence nous semble l'outil le plus adapté pour, à la fois :

- mener un travail complet, approfondi,
- aboutir à un projet co-construit avec différents publics, sur un temps long,
- générer des actions culturelles.

COMPETENCES ATTENDUES

La conception du mobilier urbain peut être confiée à des designers mais aussi à des plasticiens, des sculpteurs ou encore des architectes. Il existe actuellement **beaucoup de collectifs qui regroupent des compétences pluridisciplinaires et peuvent ainsi répondre de manière complète à un projet.**

LIEUX PRIORITAIRES D'ACTION

Dans le cadre d'une (ou plusieurs) résidence(s), **le mobilier urbain sera pensé et conçu sur mesure, en fonction des besoins et des pratiques identifiées pour chaque lieu.**

Les espaces publics du centre-ville devront être traités en priorité :

- la place Leclerc,
- la place du Fairage,
- la place de Gaulle et le Parc Tollemer,
- la place de la l'ancienne gare.

Les mobiliers urbains de la place de Gaulle et du Parc Tollemer, deux espaces urbains étroitement liés, devront être conçus ensemble et avec comme idée directrice : des équipements pour l'espace public 'entre mobilier urbain et sculpture'.

Les abords des écoles primaires et maternelles ainsi que ceux du Pôle de Santé pourront également être intégrés à la démarche engagée.

CONTENU DE LA RESIDENCE ET DUREE

La résidence pourra se dérouler en 4 temps : immersion, conception, fabrication, installation avec les habitants dans le cadre d'un moment festif. **Elle comportera une analyse des espaces publics de la ville où sera installé le mobilier urbain.** Cette phase de travail implique une immersion dans la ville de manière à bien comprendre sa structuration, son organisation, son fonctionnement et ses pratiques. Ce travail préparatoire devra porter en priorité sur les lieux identifiés précédemment. **L'analyse doit servir de base de réflexion à la conception du mobilier.**

Le concept de mobilier urbain sera redéfini par les artistes. Les propositions restent totalement libres, **la notion de mixité des usages et des pratiques peut servir cependant de fil conducteur à la résidence.** Le travail en volume pourra passer par la conception de maquette avant la réalisation de prototypes. Les prototypes seront réalisés à l'échelle 1 de manière à pouvoir les tester. **La démarche devra intégrer un volet participatif. Les habitants devront être consultés dans la phase d'analyse des usages et participer à la fabrication des prototypes.**

Une résidence d'une durée de 6 à 8 semaines

PUBLICS VISES

La résidence s'adressera au Grand Public avec des temps de rencontres, d'échanges mais aussi des ateliers pour la fabrication des prototypes.

Les différentes actions s'adresseront aussi bien aux locaux qu'aux habitants extérieurs au territoire. Elles viendront nourrir l'aménagement du territoire en répondant à des questionnements et des besoins et donneront une image positive, contemporaine et responsable de la ville, une identité nouvelle entre culture et citoyenneté. Des publics spécifiques comme les scolaires, les jeunes du Centre de Loisirs ainsi que les anciens devront être associés au projet, ce qui permettra de bien cerner leurs usages mais aussi leurs envies et attentes en matière de mobilier urbain.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec la DRAC, le Conseil Départemental, la Région, le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin ou encore des structures privées via le mécénat.

La résidence devra intégrer un volet participatif et amener les artistes à rencontrer et à travailler avec différents publics. Les associations comme le Comité des Fêtes et plus largement les citoyens pourront également être sollicités, s'intégrer à l'action et participer à la réalisation des prototypes. Un partenariat avec les entreprises locales pourra être mis en place, notamment pour l'approvisionnement en matériaux. Les notions de réemploi et de recyclage devront être intégrées à la démarche.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût global d'une résidence peut varier de 10 000 à 15 000 € selon la nature du projet. La ville ou la Communauté de Communes restera propriétaire des prototypes ou des œuvres produites.

FINANCEMENT

Le financement des résidences peut se faire partiellement en répondant à des **appels à projets** initiés par des institutions ou des structures publiques comme la DRAC ou la Région mais aussi par le mécénat privé.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier de la résidence sera à définir et ajuster en fonction de la disponibilité des artistes retenus. **Afin d'apporter de la cohérence et de la lisibilité au projet culturel global du territoire, il semble opportun que les résidences soient programmées régulièrement et proposées sur une période définie.** Le montage d'une résidence nécessite des temps relativement longs si l'on souhaite obtenir des financements en répondant à des appels à projets. **Cette résidence doit toutefois être menée le plus rapidement possible (second semestre 2017 ou début 2018) car elle participera au changement d'image de la ville.**

VOLET COMMUNICATION

Différents moyens de communication (affiches dans la ville et plus largement sur le territoire - flyers annonçant les temps forts - annonces sur les sites internet des partenaires institutionnels - informations sur les réseaux sociaux - annonces presse) seront mis en place pour annoncer et faire connaître l'action. **La résidence doit cependant faire l'objet d'une communication à part entière.** Il sera demandé aux résidents d'animer un blog ou une page Facebook pour relater et faire partager l'évolution du projet. Chaque résidence donnera lieu à la publication d'un livret qui synthétisera la démarche de création et présentera les productions. Il permettra également de garder une trace et de communiquer sur l'opération.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

En dehors des temps de création, de fabrication et de co-construction, **des temps de rencontre et d'échange festifs et conviviaux seront à programmer.** Ils pourront correspondre aux temps forts de la résidence comme son lancement ou sa clôture, un repas pouvant par exemple être organisé lors de la présentation des prototypes aux habitants.

PRESTATAIRES POSSIBLES (LISTE DONNEE A TITRE INDICATIF)

Collectif ETC - Marseille (13)

Collectif Parenthèse - Montpellier (34)

Collectif Dérive - Nantes (44)

Collectif Les Saprophytes - Lille (59)

Collectif YA+K - Bagnolet (93)

Ces collectifs pluridisciplinaires possèdent une grande expérience dans les projets participatifs et dans la conception et la réalisation de mobilier urbain ou de microarchitecture.

1.2 LA SIGNALÉTIQUE,

LE DESIGN GRAPHIQUE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Dans le cadre d'un projet de revitalisation, la signalétique, qui relève du champ général de la communication, doit faire l'objet d'une étude spécifique, approfondie et complète. Nous avons définis 5 axes de réflexion pour répondre de manière complète à la vaste question de la signalétique dans la ville.

1.2.1 UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR PÉRIERS

Il nous semble important dans un premier temps de rattacher la question de la signalétique à un sujet plus large mais qui devient incontournable à l'heure du merchandising territorial, celui de l'identité visuelle. **Définir l'identité visuelle d'une ville c'est définir l'image que l'on souhaite en donner mais aussi celle que l'on souhaite communiquer aux autres.** L'identité visuelle doit refléter, raconter et résumer la ville au travers d'une forme, d'un graphisme, d'un logo, d'une écriture, d'une couleur.

La conception d'une **charte graphique** nécessite des compétences pointues et doit faire l'objet d'une commande auprès d'une agence de graphistes.

COMPÉTENCES ATTENDUES

Le bureau d'étude choisi devra être spécialisé dans **le design graphique et la communication**. Il devra être ouvert dans sa méthodologie, avoir une approche sensible des lieux et de la ville pour pouvoir la projeter et l'imaginer demain.

L'appel à candidature pour le recrutement du bureau d'étude pourra être diffusé auprès de l'ESAM Caen/Cherbourg qui possède son réseau d'anciens élèves récemment diplômés.

OBJECTIFS

Le travail sur l'identité visuelle de la ville se formalisera par **la conception et la rédaction d'une charte graphique**. Cet outil pourra à la fois **servir de base, de cadre et de fil conducteur à la conception de la signalétique mais aussi permettre de revisiter le logo et les armoiries de la ville.**

PARTENARIATS POSSIBLES

Les travaux réalisés pour l'étude de revitalisation, qui esquissent la Périers de demain, pourront servir de base de réflexion et de travail au bureau d'étude de design graphique. Un temps de rencontre et d'échanges pourrait être organisé entre les différents bureaux d'études qui ont travaillé sur la revitalisation de Périers et les designers graphiques.

COUT PREVISIONNEL

Etude estimée à 15 000 - 20 000 € HT

FINANCEMENT

Le financement de l'étude devra être pris en charge par la collectivité.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action qui fera l'objet d'une commande auprès d'un bureau d'étude doit être lancée **rapidement (en 2017) pour afficher et communiquer sur le changement d'image de la ville.**

PRESTATAIRES POSSIBLES (LISTE DONNÉE A TITRE INDICATIF)

J'aime beaucoup ce que vous faites - Atelier de création graphique Caen (14)

Murmure - Agence de communication Caen (14)

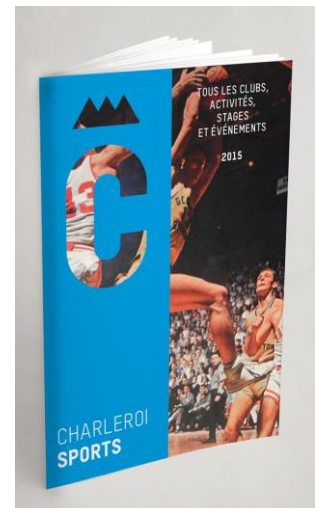
Le jardin graphique - Collectif de graphistes Hédé-Bazouges (35)

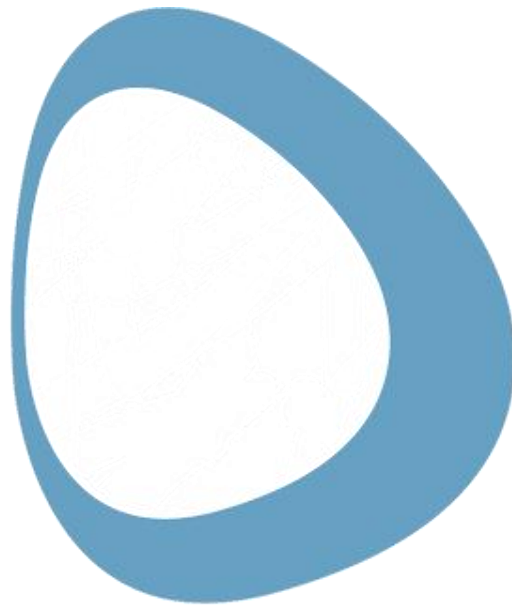
La boîte graphique - Agence de graphisme et de communication Brest (29)

Super Terrain - Collectif de graphistes Nantes (44)



Identité visuelle de la ville de Charleroi en Belgique
Agence PAM&JENNY - 2015





Refonte de l'identité visuelle et de la charte graphique de la Ville de Deauville
Agence Arsenale Novissimo - Paris (75)



1.2.2 ANNONCER LA VILLE ET SE REPERER DANS LA VILLE

Après s'être attaché à l'identité visuelle de la ville, il nous semble pertinent de se **questionner sur la manière dont la ville s'annonce, annonce ses équipements, ses bâtiments, ses monuments, ses commerces mais aussi ses activités et ses événements et oriente le visiteur pour lui permettre de se repérer et de se déplacer aisément.**

Cette mission, qui consiste à la fois à réfléchir à la nature, aux contenus des informations à diffuser et à imaginer les supports, doit être confiée à un bureau d'études et **faire l'objet d'une commande spécifique qui viendrait compléter la mission sur la charte graphique et l'identité visuelle de la ville.**

COMPETENCES ATTENDUES

Le bureau d'études retenu doit être spécialisé dans **le design graphique et la communication. Il semblerait opportun pour apporter de la cohérence au projet que cette mission soit confiée au bureau d'études en charge de l'identité visuelle et de la charte graphique.**

L'appel à candidature pour le recrutement du bureau d'étude pourra être diffusé auprès de l'ESAM Caen/Cherbourg qui possède son réseau d'anciens élèves récemment diplômés.

CONTENU DE L'ETUDE

L'étude pourra s'organiser en 2 temps :

- **temps 1 : définir avec le Maître d'Ouvrage les besoins en matière de signalétique, ce qui doit être annoncé de manière pérenne tel que les équipements, bâtiments, monuments, parc, jardins, commerces et de manière temporaire comme les événements.**
- **temps 2 : définir, concevoir et proposer des supports de communication** (panneaux d'affichage, support pour banderole ou calicot, totems, graphisme au sol...) adaptés aux lieux et au mode de lecture.

L'esthétique globale de la signalétique devra être en adéquation avec la charte graphique.

LIEUX PRIORITAIRES D'ACTION

A chaque lieu et espace doit correspondre son mode et son support de communication. Deux niveaux de communication auxquels correspondent des lieux particuliers ont été définis :

- la communication globale sur la ville, localisée aux entrées de ville, sur les deux axes routiers principaux et à proximité des grands carrefours giratoires. **Elle doit annoncer la ville, ses commerces, ses équipements mais aussi les événements qui s'y déroulent.**
- la communication de proximité localisée sur l'espace public, au croisement des rues, sur les places, **Elle doit annoncer les équipements publics et donner les directions pour y accéder.**

PARTENARIATS POSSIBLES

Les travaux réalisés pour l'étude de revitalisation, et plus particulièrement l'étude consacrée à la mobilité pourront servir de base de réflexion et de travail au bureau d'étude de design graphique dans l'identification des lieux à enjeux en terme de communication. Un temps de rencontre et d'échanges pourrait être organisé entre les bureaux d'études qui ont travaillé sur la revitalisation de Périers et les designers graphiques retenus.

COÛT PREVISIONNEL

Etude estimée à 25 000 - 30 000 € HT

FINANCEMENT

Le financement de l'étude devra être pris en charge par la collectivité.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action qui fera l'objet d'une commande auprès d'un bureau d'étude doit être lancée **rapidement (en 2017) pour afficher et communiquer sur le changement d'image de la ville.**

PRESTATAIRES POSSIBLES (LISTE DONNEE A TITRE INDICATIF)

J'aime beaucoup ce que vous faites - Atelier de création graphique Caen (14)

Murmure - Agence de communication Caen (14)

Le jardin graphique - Collectif de graphistes Hédé-Bazouges (35)

La boîte graphique - Agence de graphisme et de communication Brest (29)

Super Terrain - Collectif de graphistes Nantes (44)



Signalétique de la Ville de Metz (57)

Agence Intégral Ruedi BAUR - 2010-2012



Communauté de Communes Sèves-Taute
Opération de revitalisation du centre-bourg de Périers et de développement du territoire intercommunal
Projet d'aménagement et de développement urbain
Groupement d'étude LA FABRIQUE DES PAYSAGES - L'ARCHIVOLETTE - NADINE PORTIER CREATION

1.2.3 CONNECTER LES LIEUX, LE SOL COMME SUPPORT DE COMMUNICATION

Nous nous attacherons dans ce troisième point à **questionner la place et le rôle que l'on peut donner au design graphique pour répondre à un aménagement urbain**. Le sol, souvent peu exploité, doit être considéré comme une vaste surface d'expression plastique et graphique et servir de support de communication à part entière.

Le traitement graphique du sol doit apporter une réponse à la question de la connexion des espaces dans l'aménagement urbain.

Ce travail de design graphique axé sur la requalification et la réappropriation du sol et plus largement des espaces publics doit être considéré et envisagé comme une suite, une extension et une réponse au projet d'aménagement urbain. Il pourra faire l'objet d'**une résidence** qui s'inscrira dans la programmation culturelle globale de la ville.

COMPETENCES ATTENDUES

La résidence peut être ouverte à :

- des plasticiens,
- des graphistes,
- des designers graphiques...

CONTENU DE LA RESIDENCE ET DUREE

La résidence pourra se dérouler en 4 temps : immersion, conception, fabrication, installation avec les habitants dans le cadre d'un moment festif. Les artistes en résidence devront **comprendre le fonctionnement des différents espaces à traiter, leur articulation et leur rôle à l'échelle de la ville** avant de s'attacher à la conception graphique. Les artistes devront **s'approprier et interpréter la notion de connexion, la traduire et l'exprimer par une production graphique et plastique**. Le dispositif graphique proposé sera testé avant d'être réalisé de manière définitive. Le traitement graphique du sol peut également être pensé de manière temporaire, pour une année, pour permettre son renouvellement et donner une image active et dynamique de la ville.

Une résidence d'une durée de 6 à 8 semaines.

LIEUX PRIORITAIRES D'ACTION (cf. carte ci-après)

La volonté de connecter les espaces a clairement été identifiée sur 4 zones qui nous semblent importantes à traiter :

- **zone 1 : entre la place Leclerc et la place de Gaulle** ; ces deux places doivent de notre point de vue fusionner et s'effacer au profit d'un grand socle qui matérialiserait physiquement le cœur de la ville.
- **zone 2 : entre la place du Fairage et la route de Saint-Lô** ; point de passage et d'articulation difficile entre les écoles primaires et le collège.
- **zone 3 : le boulevard du 8 juin** qui scinde actuellement la ville en deux parties et rend difficile les perméabilités et les échanges notamment entre le groupe scolaire primaire et le cœur de la ville,
- **zone 4 : la rue du Pont l'Abbé au niveau du carrefour de la rue des Forges.**

PUBLICS VISES

La résidence s'adressera à la fois :

- au Grand Public sur des temps de rencontres, d'échanges mais aussi sur des ateliers autour du design graphique. **Les différentes actions s'adresseront aussi bien aux locaux qu'aux habitants extérieurs au territoire. Elles viendront nourrir l'aménagement du territoire en répondant à des questionnements et des besoins et donneront une image positive, contemporaine et responsable de la ville, une identité nouvelle entre culture et citoyenneté,**
- aux scolaires,
- aux jeunes du Centre de Loisirs.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec :

- la DRAC,
- le Conseil Départemental,
- la Région,
- le Parc Naturel des Marais du Cotentin et du Bessin,
- l'École Supérieure d'Art et de Médias Caen/Cherbourg,
- des structures privées via le mécénat ou des fondations.

La résidence devra intégrer un volet participatif et amener l'artiste à rencontrer et à travailler avec différents publics. Les associations locales comme les clubs de travaux manuels ou le club de peinture et plus largement les citoyens pourront également être sollicités, s'intégrer à l'action et venir participer à la réalisation des éléments graphiques au sol.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût global d'une résidence peut varier de 10 000 à 15 000 € selon la nature du projet.

FINANCEMENT

Le financement peut se faire partiellement en répondant à des **appels à projets** initiés par des institutions ou des structures publiques comme la DRAC ou la Région mais aussi par le **mécénat privé**.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier de la résidence sera à définir et ajuster en fonction de la disponibilité des artistes retenus. Afin d'apporter de la cohérence et de la lisibilité au projet culturel global du territoire, il semble opportun que les résidences soit programmées régulièrement et proposées sur une période définie. Le montage d'une résidence nécessite des temps relativement longs si l'on souhaite obtenir des financements en répondant à des appels à projets.

Cette résidence doit être organisée dès 2017 conjointement à l'étude d'aménagement du boulevard du 8 Juin d'autant qu'elle participera, au même titre que la réflexion sur la signalétique globale, au changement d'image de la ville.

VOLET COMMUNICATION

Différents moyens de communication (affiches dans la ville et plus largement sur le territoire - flyers annonçant les temps forts - annonces sur les sites internet des partenaires institutionnels - informations réseaux sociaux - annonces presse) seront mis en place pour annoncer et faire connaître l'action. **La résidence doit cependant faire l'objet d'une communication à part entière. Il sera demandé aux résidents d'animer un blog ou une page Facebook pour relater et faire partager l'évolution du projet.**

Cette résidence donnera également lieu à la publication d'un livret qui synthétisera la démarche de création et présentera les productions ; il permettra également de garder une trace et de communiquer sur l'opération.

ACTION COMPLEMENTAIRE

En dehors des temps de création, de fabrication et de co-construction, **des temps de rencontre, d'échanges festifs et conviviaux seront programmés. Ces derniers pourront correspondre aux temps forts de la résidence comme son lancement ou sa clôture.**

ACTIONS REFERENCES

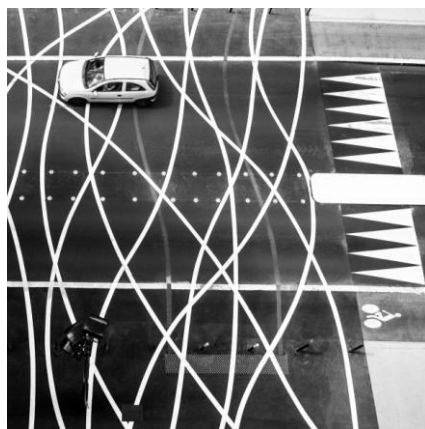
Le Voyage à Nantes 2016 - Intervention artistique d'Aurélien BORY

PRESTATAIRES POSSIBLES (LISTE DONNEE A TITRE INDICATIF)

J'aime beaucoup ce que vous faites - Atelier de création graphique Caen (14)
Le jardin graphique - Collectif de graphistes Hédé-Bazouges (35)
La boîte graphique - Agence de graphisme et de communication Brest (29)
Super Terrain - Collectif de graphistes Nantes (44)
Architecture Chroma - Agence Rennes (35)
Collectif Dérive - Nantes (44)
Collectifs les Saprophytes - Lille (59)
Collectif YA+K - Bagnolet (93)



Intervention de design graphique à Nantes (44)
'Traverses' d'Aurélien BORY - Le Voyage à Nantes - 2016



Communauté de Communes Sèves-Taute
Opération de revitalisation du centre-bourg de Périers et de développement du territoire intercommunal
Projet d'aménagement et de développement urbain
Groupement d'étude LA FABRIQUE DES PAYSAGES - L'ARCHIVOLETTE - NADINE PORTIER CREATION

1.2.4 DES CIRCUITS A AMENAGER, DECOUVRIR LA VILLE AUTREMENT

Il nous semblait important d'aborder dans le volet consacré à la signalétique la **question de la pratique et de la découverte de la ville par ses chemins de traverses, ses itinéraires bis, ses passages secrets, ses venelles intimes et confidentielles**. Cette découverte de la Périers intime, qui montre un autre visage de la ville, doit pouvoir se faire de manière individuelle ou collective et nécessite **la mise en place de parcours, de circuits, d'itinéraires ou encore de balades, avec une matérialisation physique et un traitement graphique qui permet de se repérer et de s'orienter dans la ville**.

Ce travail de repérage, d'arpentage de la ville et de production graphique pour matérialiser les circuits doit faire l'objet d'**une micro-résidence qui s'intègrera dans la programmation culturelle globale de la ville**.

COMPETENCES ATTENDUES

Cette micro-résidence s'adresse à :

- des plasticiens,
- des designers graphiques,
- des web designers,
- des conteurs....

La richesse du projet peut résider dans le fait de jouer sur la complémentarité des disciplines. La résidence pourrait dans ce cas s'adresser à un collectif d'artistes ou à un groupement de compétences complémentaires.

CONTENU DE LA RESIDENCE ET DUREE

La résidence pourra se dérouler en 4 temps : immersion, conception, fabrication, installation avec les habitants dans le cadre d'un moment festif. La résidence demandera un temps d'immersion et d'arpentage de la ville pour la découvrir et se l'approprier. **Les artistes devront avec leur sensibilité développer, construire des circuits, les cartographier et inventer des dispositifs graphiques pour matérialiser physiquement les parcours**. Les artistes restent libres d'utiliser les médiums de leurs choix, y compris les supports numériques.

Une micro-résidence d'une durée de 1 à 2 semaines.

LIEUX ET THEMATIQUES PRIORITAIRES

Les lieux charmants, cachés et secrets de la ville sont situés essentiellement sur les parties de la ville qui ont été les moins impactées par la Seconde Guerre Mondiale essentiellement dans le **secteur compris entre la rue de Carentan et la rue des Forges**.

L'élaboration des circuits et des parcours doit s'organiser en fonction de thématiques permettant de découvrir l'ensemble de la ville : le Patrimoine architectural, le végétal remarquable, l'Histoire de Périers.....

PUBLICS VISES

La résidence s'adressera à la fois :

- au Grand Public sur des temps de rencontres, d'échanges mais aussi sur des événements comme des balades et déambulation. Les différentes actions s'adresseront aussi bien aux locaux qu'aux habitants extérieurs au territoire,
- aux scolaires,
- aux jeunes du Centre de Loisirs.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec :

- la DRAC,
- le Conseil Départemental,
- la Région Normandie,
- le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- des structures privées via le mécénat ou des fondations.

La résidence devra intégrer un volet participatif et amener l'artiste à rencontrer et à travailler avec différents publics. Les habitants qui connaissent bien leur ville devront être sollicités et intégrés au projet.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût global d'une micro-résidence peut aller de 2 500 à 5 000 € selon la nature de projet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier de la résidence sera à définir et à ajuster en fonction de la disponibilité des artistes retenus. Cette action pourra être mise en place **relativement rapidement, en 2018 ou 2019**. Elle devra être montée en partenariat avec la personne en charge du développement touristique au sein de la Communauté de Communes.

VOLET COMMUNICATION

Différents moyens de communication (affiches dans la ville et plus largement sur le territoire - flyers annonçant les temps forts - annonces sur les sites internet des partenaires institutionnels - informations réseaux sociaux - annonces presse) seront mis en place pour annoncer et faire connaître l'action. **La résidence doit cependant faire l'objet d'une communication à part entière. Il sera demandé aux résidents d'animer un blog ou une page Facebook pour relater et faire partager l'évolution du projet.**

Cette résidence donnera également lieu à la publication d'un livret qui synthétisera la démarche de création et présentera les productions ; il permettra également de garder une trace et de communiquer sur l'opération.

ACTION COMPLEMENTAIRE

En dehors des temps de création, de fabrication et de co-construction, **des temps de rencontre, d'échanges festifs et conviviaux seront programmés. Ces derniers pourront correspondre aux temps forts de la résidence comme son lancement ou sa clôture. La résidence devra donner lieu à une balade découverte qui pourrait se terminer par un concert.**



Intervention artistique matérialisant le cours souterrain de l'Odon à Caen (14)
'Le chemin des Odons' de Tristan JEANNE-VALES - 2013



1.2.5 LES COMMERCES DE PERIERS, LA VITRINE DE LA VILLE

La question de l'esthétique des commerces, de leur devanture et de leur vitrine, se pose et prend tout son sens, dans un projet de revitalisation. **L'esthétique des commerces doit faire l'objet d'une étude particulière et se rattacher à la réflexion plus globale portant sur la charte graphique et l'identité visuelle de la ville.**

La réflexion sur l'esthétique des boutiques de la ville et l'impact de celle-ci sur l'attractivité commerciale doit faire l'objet **d'une étude particulière et spécialisée qui sera confiée à un professionnel concepteur en agencement de magasin (décorateur étalagiste, spécialiste du merchandising).**

COMPETENCES ATTENDUES

Cette mission, qui a pour objectif d'intégrer le traitement esthétique des devantures des commerces à la charte graphique et plus globalement à l'identité visuelle de la ville, doit apporter une certaine harmonie et cohérence visuelle et plastique entre les différents commerces.

Cette étude pourra comporter à la fois un volet de sensibilisation et un volet de proposition. Elle fera appel à des compétences multiples relevant :

- de l'architecture,
- du design,
- du graphisme,
- de la communication,
- du merchandising.

DESCRIPTION DE L'ACTION

La mission d'étude pourra s'organiser en 3 temps :

- temps 1, **concertation et sensibilisation** : rencontre de l'ensemble des commerçants pour leur parler de l'impact de l'esthétique des devantures et des vitrines sur le commerce et l'acte d'achat.
- temps 2, **accompagnement/stage/atelier** : assister les commerçants sur des sujets précis comme l'agencement d'une vitrine, la présentation et la mise en valeur des produits...
- temps 3, **propositions** : définir une ligne graphique et esthétique.

Les expressions contemporaines, intemporelles, simples qui restent discrètes et préfèrent mettre en avant le produit, seront à privilégier pour apporter de la cohérence au projet et faciliter la reprise des commerces.

PARTENARIATS POSSIBLES

Ce projet devra faire l'objet d'un partenariat entre **l'Union Commerciale, Industrielle et Artisanale de Périers, la Ville, la Chambre de Commerces et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.**

FINANCEMENT

Le financement de l'étude devra être **pris en charge par la collectivité.**

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action doit être lancée rapidement pour afficher et communiquer sur le changement d'image de la ville mais devra être conduite après la conception de la charte graphique en 2018/2019.



1.3 LES INTERVENTIONS PAYSAGERES, LE VEGETAL AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT URBAIN

Lors de nos ateliers participatifs les habitants du territoire ont clairement exprimés leur envie de verdure et de végétal dans la ville qu'ils jugent trop minérale et pas assez chaleureuse. Il nous semblait donc important de faire apparaître dans les actions durables, la végétalisation de la ville ou les installations paysagères au même titre que le mobilier urbain ou la signalétique.

La question de la place et du rôle du végétal dans la ville prend une dimension toute particulière dans une ville de la Reconstruction. Cette réflexion doit être approfondie et faire l'objet d'**une résidence**.

COMPETENCES ATTENDUES

La résidence doit s'adresser à :

- des paysagistes concepteurs,
- des designers,
- des plasticiens pratiquant le Land Art.

Elle peut proposer un regroupement de ces compétences, ce qui permettrait d'aborder le sujet et la question dans son ensemble.

CONTENU DE LA RESIDENCE ET DUREE

La résidence devra se dérouler en 4 temps : immersion, conception, fabrication, installation avec les habitants dans le cadre d'un moment festif. Elle devra porter à la fois sur le végétal et le design. Après avoir analysé la ville, les artistes pourront **définir une ou des identités végétales** pour Périers en préconisant les essences végétales à privilégier. Une réflexion devra également être menée sur la manière de végétaliser (en pleine terre, en pots...), les dispositifs proposés pouvant induire de nouvelles pratiques spatiales de la ville. Les artistes resteront totalement libres de leurs productions qui seront d'abord réalisées en maquette puis prototypées.

La résidence devra intégrer un volet participatif et amener l'artiste à rencontrer et à travailler avec différents publics. **Les associations et plus largement les citoyens devront être sollicités, s'intégrer à l'action et participer à la fabrication des prototypes ou à la végétalisation des espaces publics.**

Cette résidence devra s'articuler avec celle sur le mobilier urbain et tenir compte des productions réalisées.

Une résidence d'une durée de 6 à 8 semaines est à envisager.

LIEUX ET THEMATIQUES PRIORITAIRES

La résidence permettrait de **questionner la place et le rôle du végétal dans l'espace public** et plus particulièrement :

- sur la place Leclerc,
- la rue de Saint-Lô,
- la rue du Pont l'Abbé.

En le limitant à quelques jardinières fleuries, ces espaces publics offrent à ce jour peu de place au végétal et ne contribuent pas à embellir la ville.

Les résidents seront également invités à se questionner sur la place et le rôle du végétal dans la requalification des voies de desserte au cœur des îlots de la Reconstruction.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec :

- la DRAC,
- le Conseil Départemental,
- la Région Normandie,
- le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- le Lycée Horticole de Coutances,
- des structures privées via le mécénat ou des fondations.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût global d'une résidence peut varier de 10 000 à 15 000 € selon la nature du projet. La Ville de Périers ou la Communauté de Communes resteront propriétaire des prototypes ou des œuvres produites.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Celui-ci restera à définir en fonction des disponibilités des artistes retenus. Le montage d'une résidence nécessite des temps relativement longs si l'on souhaite obtenir des financements en répondant à des appels à projets. Dans un souci de cohérence et d'harmonisation, l'action devra être programmée après la résidence sur le mobilier urbain en 2018/2019 ou 2019/2020.

VOLET COMMUNICATION

Différents moyens de communication (affiches dans la ville et plus largement sur le territoire - flyers annonçant les temps forts - annonces sur les sites internet des partenaires institutionnels - informations réseaux sociaux - annonces presse) seront mis en place pour annoncer et faire connaître l'action. **La résidence doit cependant faire l'objet d'une communication à part entière. Il sera demandé aux résidents d'animer un blog ou une page Facebook pour relater et faire partager l'évolution du projet.**

Cette résidence donnera également lieu à la publication d'un livret qui synthétisera la démarche de création et présentera les productions ; il permettra également de garder une trace et de communiquer sur l'opération.

ACTION COMPLEMENTAIRE

En dehors des temps de création, de fabrication et de co-construction, **des temps de rencontre, d'échanges festifs et conviviaux seront programmés. Ces derniers pourront correspondre aux temps forts de la résidence comme son lancement ou sa clôture.**

PRESTATAIRES POSSIBLES (LISTE DONNEE A TITRE INDICATIF)

Bloc Paysage - Bruxelles/Toulon (83)

Atelier Made - Paysagiste concepteur et architecte - Rennes (35)

Coloco - Paysagiste concepteur, architecte, botaniste, jardinier, artiste - Paris (75)

Collectif Dérive - Scénographe, architecte, paysagiste concepteur - Nantes (44)

Laurent Gongora - Artiste plasticien et designer - Saint-Denis (93)

Camille Thibert - Paysagiste concepteur et plasticienne - Saint-Lô (50)



Création d'un jardin éphémère - Journée des plantes de Courson (91)
 Laurent GONGORA - 2009



1.4 LES MICROARCHITECTURES, DES LIEUX POUR ABRITER ET S'ABRITER

Les espaces publics, qui proposent généralement du mobilier urbain standardisé, questionnent la définition, la place, le rôle et les usages des abris que l'on peut apparenter à de la microarchitecture. Ces lieux couverts, auxquels on porte souvent peu d'attention sont destinés par exemple à s'abriter du soleil ou de la pluie en attendant un autocar ou à abriter des deux roues. Ils doivent faire l'objet d'une réflexion à part entière pour participer pleinement à la qualité de nos paysages urbains quotidiens.

Les abris doivent être pensés comme des petites structures, des microarchitectures avec de véritables qualités plastiques et esthétiques. Le thème de la microarchitecture, qui pourrait être pensé plus vastement à l'échelle du territoire, doit faire l'objet d'un travail approfondi et donner lieu à une résidence génératrice d'actions culturelles.

COMPETENCES ATTENDUES

La résidence doit s'adresser :

- aux architectes,
- aux designers,
- aux plasticiens pratiquant la sculpture monumentale.

CONTENU DE LA RESIDENCE ET DUREE

La résidence devra se dérouler en 4 temps : immersion, conception, fabrication, installation avec les habitants dans le cadre d'un moment festif.

Les artistes en résidence seront libres de redéfinir les besoins pour chaque lieu et d'imaginer un récit propre à chaque espace. Ils devront néanmoins prendre en compte les grandes tendances esquissées dans le projet pré-opérationnel d'aménagement urbain.

La durée de la résidence sera de 6 à 8 semaines.

LIEUX PRIORITAIRES

Trois lieux ont été identifiés pour l'installation de micro-architectures chacun répondant à des besoins spécifiques :

- **la place du Fairage** qui regroupe des équipements publics comme le collège, la Communauté de Communes et le Pôle Enfance, devra répondre à la fois aux fonctions suivantes : attendre à l'abri, se retrouver et abriter un deux roues,
- **la place Leclerc** qui regroupe une grande partie des commerces de Périers devra répondre à la fois aux fonctions suivantes : attendre à l'abri, manger à l'abri et s'informer.
- **le parc Tollemer** devra répondre à la fois aux fonctions suivantes : se mettre à l'abri, jouer et pavoiser.

Le travail mené lors de la résidence pourra porter, en fonction de sa durée, sur un, deux ou trois de ces sites.

PUBLICS VISES

La résidence s'adressera à la fois :

- au Grand Public sur des temps de rencontres, d'échanges mais aussi sur des événements comme des balades et déambulation. Les différentes actions s'adresseront aussi bien aux locaux qu'aux habitants extérieurs au territoire,
- aux scolaires,
- aux jeunes du Centre de Loisirs.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec :

- la DRAC,
- le Conseil Départemental,
- la Région Normandie,
- le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- l'ENSAN- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie.
- des structures privées via le mécénat ou des fondations.

La résidence devra intégrer un volet participatif et amener l'artiste à rencontrer et à travailler avec différents publics. Les associations comme le Comité des Fêtes et plus largement les citoyens pourront être sollicités pour participer à la fabrication des prototypes.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût global d'une résidence peut varier de 10 000 à 15 000 € selon la nature du projet. La ville ou la Communauté de Communes resteront propriétaire des prototypes ou des œuvres produites.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Si la ville désire travailler avec l'Ecole d'Architecture de Normandie, les délais de mise en place du partenariat qui avoisine un an, pour que l'action puisse s'intégrer au programme pédagogique, sont à intégrer au calendrier. Le montage d'une résidence nécessite des temps relativement longs si l'on souhaite obtenir des financements en répondant à des appels à projets. Dans un souci de cohérence, cette résidence devra être programmée en même temps que l'étude d'aménagement de la place du Fairage en 2018/2019.

VOLET COMMUNICATION

Différents moyens de communication (affiches dans la ville et plus largement sur le territoire - flyers annonçant les temps forts - annonces sur les sites internet des partenaires institutionnels - informations réseaux sociaux - annonces presse) seront mis en place pour annoncer et faire connaître l'action. **La résidence doit cependant faire l'objet d'une communication à part entière. Il sera demandé aux résidents d'animer un blog ou une page Facebook pour relater et faire partager l'évolution du projet.**

Cette résidence donnera également lieu à la publication d'un livret qui synthétisera la démarche de création et présentera les productions ; il permettra également de garder une trace et de communiquer sur l'opération.





Micro-architecture - Résidence universitaire du Campus HEC - Jouy-en-Josas (78) - 2015
Agence BARREAU & CHARBONNET - Nantes (44)



Communauté de Communes Sèves-Taute
Opération de revitalisation du centre-bourg de Périers et de développement du territoire intercommunal
Projet d'aménagement et de développement urbain
Groupement d'étude LA FABRIQUE DES PAYSAGES - L'ARCHIVOLETTE - NADINE PORTIER CREATION
-67-

1.5 DES JEUX POUR ENFANTS, DONNER UNE PLACE A L'ENFANT DANS LA VILLE

Dans un projet de revitalisation, qui a pour objectif à long terme d'attirer de nouveaux habitants, il nous semble important de **se questionner sur la place qu'accordent la ville et ses espaces publics aux enfants. La ville doit montrer aux familles, par son expression et ses aménagements, qu'elles sont les bienvenues.**

La question de la place des enfants dans la ville ne doit pas se limiter à ce volet consacré aux jeux mais doit s'inscrire en filigrane dans les autres volets, comme le mobilier urbain, la signalétique ou encore les interventions paysagères, dans les actions durables mais aussi dans les actions éphémères. Les jeux, qui font généralement l'objet d'une commande de la ville à un fabricant spécialisé dans ce domaine peuvent faire l'objet d'une vraie réflexion, et devenir le sujet **d'une résidence.**

COMPETENCES ATTENDUES

Cette résidence doit permettre de regrouper des compétences croisées et s'adresser à des designers, des plasticiens des architectes pour appréhender l'esthétique et l'ergonomie du jeu mais également des personnes spécialisées dans le secteur de la petite enfance.

CONTENU DE LA RESIDENCE ET DUREE

La résidence pourra se dérouler en 4 temps : immersion, conception, fabrication, installation avec les habitants dans le cadre d'un moment festif.

La résidence demandera dans un premier temps à ce que les artistes prennent connaissance de la ville et s'immerge dans le territoire pour comprendre son organisation et ses pratiques. Les résidents étudieront les lieux identifiés précédemment ou pourront proposer de nouveaux espaces. Ils pourront partir des lieux pour orienter et développer leur réflexion. Une attention toute particulière devra être accordée aux arbres du parc Tollemer qui peuvent devenir un support de réflexion. Les résidents devront s'attacher à développer des notions diverses comme se faufiler, se cacher, escalader..., et définir leur propre concept du jeu pour ensuite donner forme à leur projet. Le travail en volume pourra passer par la conception de maquette avant la réalisation de prototypes. Ces derniers seront réalisés à l'échelle 1 de manière à pouvoir les tester.

Le jeu devra être envisagé de manière plastique et esthétique et pourra s'apparenter à de la sculpture ou de la microarchitecture.

La durée de la résidence sera de 6 à 8 semaines.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec :

- la DRAC,
- le Conseil Départemental,
- la Région Normandie,
- le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- la Caisse d'Allocation Familiale,
- des structures privées via le mécénat ou des fondations.

La résidence devra intégrer un volet participatif et amener l'artiste à rencontrer et à travailler avec différents publics. Le réseau des assistantes maternelles pourra être mobilisé et associé via le RAM dans la phase préparatoire qui s'attachera à comprendre l'importance du jeu dans la vie de l'enfant. Des associations comme le Comité des Fêtes et plus largement les citoyens pourront être sollicitées et participer à la fabrication des prototypes.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût global d'une résidence peut varier de 10 000 à 15 000 € selon la nature du projet. La ville ou la Communauté de Communes resteront propriétaire des prototypes ou des œuvres produites.

CALENDRIER PREVISIONNEL

La résidence devra être programmée en même temps que l'étude de réaménagement du parc Tollemer (2019/2020), de manière assurer une plus grande cohérence au projet.

VOLET COMMUNICATION

Différents moyens de communication (affiches dans la ville et plus largement sur le territoire - flyers annonçant les temps forts - annonces sur les sites internet des partenaires institutionnels - informations réseaux sociaux - annonces presse) seront mis en place pour annoncer et faire connaître l'action. **La résidence doit cependant faire l'objet d'une communication à part entière. Il sera demandé aux résidents d'animer un blog ou une page Facebook pour relater et faire partager l'évolution du projet.**

Cette résidence donnera également lieu à la publication d'un livret qui synthétisera la démarche de création et présentera les productions ; il permettra également de garder une trace et de communiquer sur l'opération. .

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

La Communauté de Communes Sèves-Taute qui développe une véritable politique autour de la jeunesse et de la petite enfance **pourrait s'appuyer sur la résidence pour développer une action plus large autour de l'enfant, du jeu et de la place du jeu et de l'enfant dans la ville.**

ACTIONS REFERENCES

Le Voyage à Nantes (44)

PRESTATAIRES POSSIBLES (LISTE DONNEE A TITRE INDICATIF)

Laurent PERBOS - Artiste Plasticien - Marseille (13)

Kinya MARUYAMA - Architecte plasticien japonais souvent présent en France

Laurent GONGORA - Artiste plasticien et designer - Saint-Denis (93)

Erwan SITO - Designer plasticien - Gap (04)

Xavier RECHE - Plasticien - Bordeaux (33)



Playground Ping Pong Park - Laurent PERBOS
Le Voyage à Nantes - 2016



1.6 L'ART, PAVOISER ET 'POETISER' LA VILLE

La question de la place et du rôle de l'Art dans la ville et dans les espaces publics a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et de publications. **L'Art doit prendre une dimension et une place toute particulière dans le projet de revitalisation. Il peut devenir par son expression débridée, exubérante, insolite, un moyen pour attirer l'attention, marquer les esprits et faire basculer Périers de ville 'passage' à ville 'étape'. Les habitants et usagers de la ville ont clairement identifié l'Art comme un moyen pour exprimer le changement d'image de la ville, sa mue, son renouveau.**

La ville de Périers pourrait, à son échelle, faire de l'Art et plus largement de la Culture sa marque de fabrique à l'image de Nantes et de son dispositif culturel « le Voyage à Nantes ».

Les interventions artistiques peuvent faire l'objet d'un travail long mais aussi d'un travail plus court, tout dépend du niveau et de la complexité du projet. Nous avons souhaité faire entrer l'art dans les actions durables, car il participe pleinement à l'esthétique de nos paysages quotidiens au même titre que la signalétique, le mobilier urbain ou la microarchitecture. Les productions artistiques peuvent se faire dans le cadre de **micro-résidences ou de résidences longues**, selon la nature et l'envergure du projet.

COMPETENCES ATTENDUES

La question de l'Art dans l'espace public peut s'adresser aussi bien à :

- des artistes,
- des plasticiens,
- des designers,
- des architectes,
- des scénographes...

La richesse des productions pourra être induite par la richesse du mixage des disciplines. Il peut s'avérer intéressant d'inviter simultanément en résidence deux artistes issus de deux disciplines différentes mais complémentaires.

CONTENU DES RESIDENCES ET DUREE

La résidence pourra se dérouler en 4 temps : immersion, conception, fabrication, installation avec les habitants dans le cadre d'un moment festif.

Les artistes accueillis en résidence devront dans un premier temps s'immerger dans la ville pour la comprendre, la pratiquer mais aussi aller à la rencontre de ses habitants et usagers. L'arpentage permettra à l'artiste de définir son espace d'intervention qui pourra le guider dans sa réflexion et dans sa démarche. Cette phase conceptuelle débouchera sur une production et une fabrication.

Les créations issues de ces résidences devront questionner la place, le rôle et l'incidence de l'Art dans l'espace public. Elles contribueront à la nouvelle image de Périers et seront l'affirmation d'une ville ouverte et contemporaine qui s'inscrit dans son époque par l'Art et la Culture.

La durée des résidences sera de 1 à 2 semaines pour les micro-résidences et de 6 à 8 semaines pour les autres.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats peuvent être envisagés avec :

- la DRAC,
- le Conseil Départemental,
- la Région Normandie,
- le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- des structures culturelles régionales (Usine Utopik, Musée des Beaux Arts de Saint-Lô, Artothèque de Caen...),
- l'École Supérieure d'Art et de Médias Caen/Cherbourg,
- des structures privées via le mécénat ou des fondations.

La résidence devra intégrer un volet participatif et amener les artistes à rencontrer et à travailler avec différents publics. **Les associations locales comme le club de peinture, les clubs de travaux manuels ou encore le Comité des Fêtes pourront être sollicités et mobilisés. Les publics scolaires pourront également être intégrés à la résidence.**

Un partenariat avec les entreprises locales pourrait être mis en place, notamment pour l'approvisionnement en matériaux, les notions de réemploi et de recyclage devant de notre point de vue être intégrées à la démarche.

ESPACES PUBLICS POTENTIELS IDENTIFIES

Presque **tous les espaces publics** de la ville peuvent faire l'objet d'une production artistique. Chaque lieu devra par sa physionomie, ses usages et ses particularités induire et aiguiller une intervention artistique. Il nous semble cependant que certains espaces publics sont à retenir en priorité :

- le parc Tollemer,
- la place de Gaulle avec l'Hôtel de Ville et l'église,
- la place de l'ancienne gare.

PUBLICS VISES

Les résidences s'adresseront :

- au Grand Public,
- aux scolaires,
- aux jeunes du Centre de Loisirs.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel est de :

- 10 000 à 15 000 € pour une résidence de 6 à 8 semaines,
- 2 500 à 5 000 € pour une micro-résidence.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Si ces interventions artistiques ne présentent **pas de caractère d'urgence**, elles contribueraient cependant à la nouvelle image culturelle de la ville, à la fois dynamique, contemporaine et innovatrice. Elles pourraient être mises en place sous forme de **micro-résidences dès 2017/2018.**

VOLET COMMUNICATION

Les résidences doivent faire l'objet d'une communication à part entière et donner lieu à la publication d'un livret qui synthétisera la démarche, présentera les productions et permettra de garder une trace et de communiquer sur l'opération. Il sera également demandé aux résidents d'animer un blog ou une page Facebook pour relater et partager l'évolution du projet.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Les artistes devront proposer, en fonction de leurs compétences et spécificités, des ateliers participatifs pour le Grand Public, de manière à ouvrir également les résidences sur un public extérieur au territoire. La thématique des résidences orientera celle des ateliers.

ACTIONS REFERENCES

Le voyage à Nantes - Nantes (44)

Horizons 'Arts Nature' en Sancy - Office du Tourisme du Mont Dore - Le Mont Dore (63)

Festival des bords de Vire - Usine Utopik - Tassy-sur-Vire (50)

PRESTATAIRES POSSIBLES (LISTE DONNEE A TITRE INDICATIF)

Xavier RECHE - Bordeaux (33)

Alice et David BERTIZZOCO - Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)

Erwan SITO - Gap (04)

Elodie BOUTRY - Paris (75)

Claire LE BRETON - Le Havre (76)

Clara GALLET - Paris (75)



Intervention artistique 'l'essaim' - Collectif DERIVE - 2016





Intervention artistique 'Les folies des Grandeurs'
Biennale de la nature réinventée - Kayl - Luxembourg
Laurent GONGORA - 2014



2. PAR L'INTERVENTION DES HABITANTS

Nous avons souhaité faire apparaître dans les actions pérennes mais aussi dans les actions éphémères, des interventions simples qui pourraient être mises en forme et en place par les habitants. Ces actions citoyennes permettraient aux habitants de devenir acteur de leur cadre de vie et ainsi de participer au changement de l'image de la ville. Elles leur permettraient également de mieux comprendre et s'approprier les nouveaux aménagements urbains et plus globalement les mutations de la ville.

2.1 LE FLEURISSEMENT DES PIEDS DE MURS ET DE CLOTURES, VEGETALISER LES RUES ET LES VOIES DE DESSERTE DES ILOTS DE LA RECONSTRUCTION POUR LES RENDRE PLUS CHALEUREUSES

LIEUX TESTS

Les lieux ci-après pourraient être le support d'expérimentation de cette action :

- la rue de la Halle,
- la rue Alfred Regnault,
- la voie de desserte de l'îlot 1 de la Reconstruction.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à **reconquérir des espaces publics en supprimant des centimètres carrés de bitume et y semer des graines de fleurs pour végétaliser les pieds des murs de clôture et des constructions.**

Ce projet peut être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée.

Il pourrait se décomposer en 3 temps :

- un temps de concertation et d'échange autour du projet,
- un temps de sensibilisation et d'apprentissage,
- un temps de mise en œuvre.

A terme cette expérimentation de fleurissement des pieds de mur pourrait s'étendre à toute la ville.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action participative doit être organisée et animée par un représentant de l'AMI (coordinateur, animateur ou bureau d'études).

L'ensemble des habitants des zones tests devra dans un premier temps être mobilisé.

Il est à noter qu'une habitante fleurissant à ce jour de sa propre initiative les bas côtés de la voie de desserte de l'îlot ... de la Reconstruction semble prête à faire partager son expérience sur ce thème à l'occasion d'un atelier pratique.

PARTENARIAT POSSIBLE

Un partenariat pourrait être mis en place avec la Jardinerie Point Vert de Périers pour la fourniture des graines de fleurs.

VOLET COMMUNICATION

La communication sur cette action citoyenne devra se faire par le biais d'affiches dans la ville, de flyers distribués dans les boîtes aux lettres mais aussi via les réseaux sociaux.

DUREE DU PROJET

Le projet test pourrait se dérouler sur 3 demi-journées :

- 1 demi-journée pour la présentation et la coordination,
- 1 demi-journée la sensibilisation,
- 1 demi-journée de mise en œuvre.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Une première action pourrait être intégrée au projet d'aménagement de la rue et de la place de la Halle.

COÛT PREVISIONNEL

Coût des graines de fleurs pour le cas où un partenariat avec la Jardinerie Point Vert de Périers ne serait pas possible.

ACTIONS REFERENCES

La 'Guerilla Gardening France' - Paris (75)



2.2 AMENAGEMENT D'UN JARDIN FESTIF, FEDERER LES HABITANTS DE PERIERS AUTOUR DU JARDIN

LIEU IDENTIFIE

Le jardin de l'ancien Presbytère.

DESCRIPTION DU PROJET

L'idée est de créer un jardin festif (et éventuellement nourricier) ouvert à tous, en cœur de ville.

Ce projet, dont l'initiative revient à deux jeunes prisais, permettrait de créer une dynamique autour du jardin, de fédérer les citoyens autour de ce thème et plus globalement du végétal.

Il pourrait permettre de développer des actions autour des légumes partagés comme ceux initiés par le mouvement 'Les Incroyables Comestibles'.

Sa mise en œuvre devrait s'organiser de la manière suivante :

- définition détaillée du projet et création d'une association type Loi de 1901,
- demande de mise à disposition du jardin de l'ancien Presbytère auprès de la Ville,
- mobilisation pour trouver et recruter des bénévoles,
- co-construction du projet avec les bénévoles,
- aménagement et ouverture du jardin au Grand Public,
- mise en œuvre du programme d'animations et d'entretien du jardin.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette initiative devra rester citoyenne et être menée par des bénévoles.

L'action devra donc être portée par une association dont les statuts seront dédiés à ce projet.

Un accompagnement par un représentant de l'AMI (coordinateur, bureau d'études ou animateur) pourrait cependant être mis en place pour aider et accompagner les deux porteurs de projet.

DUREE

Ce projet s'inscrit sur la longue durée.

PARTENARIATS POSSIBLES

Au-delà de la Ville de Périers, premier partenaire du projet, des partenariats pourraient être envisagés avec :

- l'association l'ADAME des Marais qui mène localement des actions autour du végétal,
- le Lycée horticole de Coutances,
- les 'Incroyables Comestibles' de Saint-Lô.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût financier sera fonction de la nature précise du projet mis en œuvre. Il comportera dans tous les cas à minima l'achat de matériel de jardinage et de petit bricolage ainsi que celui de la construction d'un petit local de stockage de ce matériel.

FINANCEMENT

Une partie du financement annuel pourra provenir de la Ville au titre des subventions aux associations. Des animations payantes pourraient également être mises en place pour assurer des rentrées financières à l'association.

CALENDRIER PREVISIONNEL

A définir en fonction du partenariat avec la Ville de Périers.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Ce jardin pourra, à long terme, devenir un lieu de diffusion et de support pour des événements culturels comme des concerts ou des expositions en plein air.

PROJET REFERENCE

Le jardin de 'La Luna Rossa' - Caen (14)



Jardin de 'La Luna Rossa' - Caen (14)



D.3.5. DES ACTIONS EPHEMERES POUR CHANGER L'IMAGE DE LA VILLE ET LA FAIRE VIVRE AU RYTHME DE SA CULTURE

1 . PAR L'INTERVENTION DE PROFESSIONNELS

Seule une démarche proactive permettra à la Ville de Périers de développer des actions culturelles et d'en faire un axe prioritaire de son identité.

1 . 1 ART ET PATRIMOINE DANS DES LIEUX 'DECALES', FAIRE DECOUVRIR LA CULTURE ET LA VILLE AUTREMENT

Cette action culturelle qui consiste à programmer des concerts dans des lieux atypiques relève de l'événementiel et s'inscrira donc dans un temps court.

Elle consisterait à **associer Art et Patrimoine** :

- **un spectacle** (musique, du cinéma, du théâtre, une lecture publique...),
- **une promenade urbaine pour faire découvrir un lieu insolite ou méconnu** de la ville.

Pour que chaque événement soit complet et riche, il devrait être précédé d'une promenade urbaine qui permettrait au public de découvrir une partie de la ville. Un temps convivial serait proposé à l'issue cette promenade et avant le début du concert, de la projection.... pour contribuer à créer du lien social entre les participants.

Chaque événement pourrait ainsi s'organiser en 4 temps :

- temps 1 : un temps de rassemblement des participants,
- temps 2 : une promenade dans la ville jusqu'au lieu de l'événement,
- temps 3 : la découverte du lieu avec un moment d'échange et de rencontre autour d'un verre,
- temps 4 : le spectacle (concert, théâtre, projection...)

Il est à noter que chaque **événement** pourrait éventuellement être **adossé ou venir compléter une résidence**.

LIEUX POTENTIELS

La ville de Périers regorge de lieux, parfois insolites, qui mériteraient d'être découverts et pourraient accueillir ce genre d'événement comme :

- l'ancienne station de monte du Haras de Saint-Lô,
- l'ancien cinéma,
- l'Hôtel de Ville,
- le Parc Tollemer,
- l'ancien hangar Leconte près du Pôle de Santé,
- l'ancien presbytère et son jardin.

Des lieux privés pourraient également s'ouvrir à l'action comme :

- des propriétés habitées ou en vente,
- des appartements ou maisons de la Reconstruction,
- des ateliers d'artisans, lieux souvent prisés du Grand Public.

PUBLICS VISES

Ces événements s'adresseront **au Grand Public, jeunes et moins jeunes, aux locaux mais aussi aux personnes extérieures au territoire**.

DUREE DE L'EVENEMENT

L'événement se déroulera sur **2 ou 3 heures**, le temps de la déambulation, du moment convivial et du déroulement du spectacle.

PARTENARIATS POSSIBLES

'La Source', association culturelle Saint-Loise a développé ce concept de balade urbaine avec concert, baptisée 'au hasard des rues'.

Cette initiative découle d'un concept plus global et complet 'Un soir dans la Manche', toujours porté par les mêmes personnes, qui s'attache à faire découvrir des lieux, cette fois-ci à l'échelle du département, le temps d'un concert.

Avant de mettre en place les déambulations urbaines, la Ville pourrait lancer une première action phare dans le cadre d'un partenariat avec 'Un soir dans la Manche' pour s'intégrer à leur programmation et accueillir un concert sur Périers. Ce partenariat permettrait de s'appuyer sur une association qui a les compétences et le réseau dans le domaine musical et de bénéficier d'un événement déjà bien rodé, connu et médiatisé.

Proposer un concert dans le cadre d' 'Un soir dans la Manche', cela mettrait un 'coup de projecteur' sur la ville et ainsi, grâce à une action culturelle, la faire rayonner le temps d'une soirée bien au delà du territoire de la communautaire.

Les concerts programmés dans le cadre d' 'Un soir dans la Manche', proposant un temps festif préalable autour d'un repas ou d'un pique-nique, **il conviendrait d'associer le Comité des Fêtes à cette manifestation.**

COÛT PREVISIONNEL

'Un soir dans la Manche' propose une prestation de qualité, l'artiste étant choisi sur mesure en fonction de la ville et du lieu de diffusion retenu.

Le coût de l'événement, dans le cas présent un concert, dépendra principalement de l'artiste retenu. Il pourra être payant ou gratuit si la Ville l'intègre à son budget culturel.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Un premier spectacle (un concert) pourrait être envisagé dès le printemps 2017.

VOLET COMMUNICATION

La communication joue un rôle capital dans ce genre d'action et devra être particulièrement soignée et efficace.

Dans le cas d'un partenariat avec 'Un soir dans la Manche', la communication globale de l'événement se fera avec son équipe qui dispose de son propre réseau de diffusion.

PROJET REFERENCE

'Au hasard des rues' - Saint-Lô (50)

2016

#17

au hasard
des rues



Lewis
Evans

SAMEDI 19
NOVEMBRE

BALADE & CONCERT
GRATUITS

Rendez-vous à 19h

Rédaction Ouest France
Rue de la Barque

Renseignements et réservation
02 33 77 60 28

Logo CASOURCIE (Culture & Vie Saint-Lô) and Logo Ville de Saint-Lô

Crédit : Communauté (50) / 02 33 04 11 33 - Crédit photo : Richard Buisson

'Au hasard des rues', balade urbaine & concert - Saint-Lô (50)

'Un soir dans la Manche', un concert / un lieu / une ville



1.2 'LA FETE ET LE FESTIF', UNE IDENTITE A DEVELOPPER, A CULTIVER

Le concept de fête peut s'appliquer, se décliner et faire appel à beaucoup de disciplines.

Les quatre thèmes, qui ont été précédemment évoqués (végétal, gastronomie, patrimoine et culture/citoyenneté) doivent servir de base de réflexion et se matérialiser par l'organisation de manifestations festives.

Deux thématiques, déjà très ancrées et identitaires du territoire nous semblent importantes à privilégier, **la gastronomie et plus largement 'la bonne bouffe'** thème fédérateur, qui prend beaucoup de sens dans une ville qui compte beaucoup d'artisans de bouche et **le végétal et plus globalement le vert** qui prend un sens tout particulier dans une ville de la Reconstruction.

1.2.1 AUTOUR DE LA TABLE, LA GASTRONOMIE COMME VECTEUR DE SOCIABILISATION

Le thème de la gastronomie et plus largement de la 'bonne bouffe' peut être exploité sous différentes formes et déboucher sur des actions courtes comme des **événements ou des ateliers mais aussi un peu plus longues en développant des microrésidences.**

MOYENS HUMAINS A MOBILISER AUTOUR DE LA GASTRONOMIE

La gastronomie peut impliquer et s'adresser à la fois à :

- des artisans de bouche,
- des chefs cuisiniers,
- des producteurs,
- mais également des plasticiens, des designers culinaires qui travaillent à partir d'aliments...

ACTION PROPOSEE

Beaucoup de villes locales mais aussi nationales se sont bâties une réputation autour d'une spécialité culinaire ou d'un produit local.

Le beurre qui a fait la réputation de Périers et lui a permis de se développer économiquement pourrait devenir le produit à valoriser. **L'événement pourrait prendre la forme d'une journée gastronomique et festive qui mettrait le beurre à l'honneur.**

La cuisine, et plus globalement la gastronomie, se sont démocratisées depuis plusieurs années et ont pris un nouvel essor grâce aux émissions culinaires télévisées mais aussi aux très nombreuses manifestations organisées sur ces deux thèmes.

Périers doit donc se démarquer de ses villes voisines et se forger une identité propre.

La situation géographique de Périers, entre terre et mer peut devenir une piste de réflexion pour construire le projet avec le beurre comme produit phare, fil conducteur, qui viendrait faire écho à l'Histoire de la ville.

Le thème 'entre terre et mer' est suffisamment large pour fédérer de nombreux artisans et permettre à Périers de se positionner dès à présent dans son futur territoire, ouvert sur le littoral.

La manifestation pourrait proposer à la fois :

- de la **fabrication** pour être dans 'le faire' avec des démonstrations et des ateliers culinaires,
- de la **commercialisation** avec un marché permettant d'acheter des produits,
- de la **dégustation** avec la vente de plats à consommer sur place ou à emporter et/ou **l'organisation d'un repas festif accompagné d'un concert.**

Les produits locaux et les circuits courts devront être prioritairement mis à l'honneur.

La ville de Périers aura très prochainement une **cuisine solidaire**. Idéalement située au cœur de la ville et du secteur commerçant (place Leclerc), elle pourrait servir de support à l'action. **La place Leclerc** pourrait être totalement investie pour rendre l'événement visible et facile d'accès.

PUBLICS VISES

Cet événement, destiné **au Grand Public**, pourrait toucher à la fois **un public local et des gens extérieurs au territoire curieux de venir découvrir Périers**, son Histoire et ses spécialités culinaires. La gastronomie, thématique fédératrice permettrait de faire découvrir plus amplement les artisans de la ville et du territoire, avec leurs produits et leurs savoir-faire.

DUREE DE LA MANIFESTATION

La manifestation pourrait se dérouler sur **une journée** ou un week-end si le projet est plus ambitieux. Pour lui donner plus d'envergure, elle pourrait également **être adossée à une micro résidence culinaire** qui inviterait un chef à élaborer des recettes à partir de produits locaux.

PARTENARIATS POSSIBLES

Le montage du projet peut s'avérer long car il demande un travail important de concertation pour fédérer un maximum de personnes autour du projet comme :

- les commerçants et artisans de bouche,
- les producteurs,
- les restaurateurs.

Ces différents partenaires devront être intégrés à la réflexion en amont, pour les rendre acteurs du projet et les faire adhérer chacun à leur manière.

Bien que la ville possède de nombreux savoir-faire locaux, il nous semble important, si l'on souhaite donner de l'envergure au projet, d'élargir et d'ouvrir la manifestation en invitant d'autres acteurs du territoire. Les associations locales pourront également concertées et sollicitées.

Si l'événement s'accompagne d'une micro-résidence, des partenariats plus institutionnels avec la DRAC mais aussi la Région Normandie ou le Conseil Départemental pourraient être envisagés.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût de l'événement comporterait les frais de communication pour faire rayonner l'événement, l'achat des matières premières pour les dégustations ainsi qu'à la prestation d'un animateur. Dans le cas d'une résidence, le coût de celle-ci devra être intégré au coût global de l'action. Le repas qui serait payant pour le Grand Public pourrait être confié à un artisan ou serait à la charge du chef cuisinier en résidence.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Un premier évènement pourrait être envisagé au printemps 2018.

VOLET COMMUNICATION

La manifestation doit faire l'objet d'une importante campagne de communication (affichage, presse, radio et télévision locales, Internet, Facebook....) pour annoncer l'événement.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Des interventions, sous forme d'atelier de cuisine, pourraient être envisagées en parallèle pour accompagner l'événement, avec les publics scolaires ou les anciens de l'EHPAD.

PROJETS REFERENCES

Fête du bulot - Pirou (50)

Fête de la carotte - Créances (50)

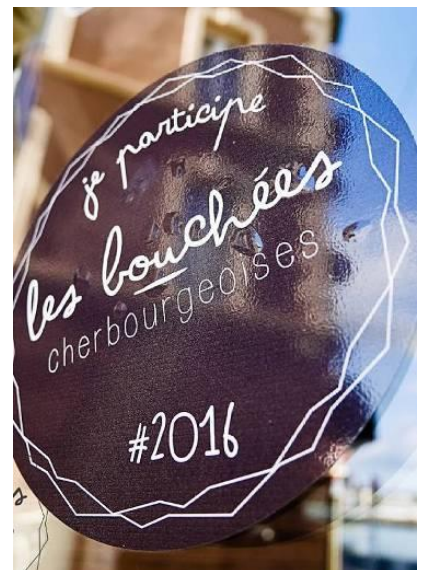
Festival 'Mange ta soupe' - Carentan (50)

Les bouchées cherbourgeoises - Cherbourg (50)

Le goût du large - Port en Bessin (14)



Les bouchées Cherbourgeoises - 2016



1.2.2 AUTOUR DU JARDIN, FEDERER PAR LE VEGETAL

Le thème du végétal peut être exploité sous différentes formes et déboucher sur des actions courtes comme **des événements ou des ateliers** mais aussi un peu plus longues en développant **des micro-résidences**.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER AUTOUR DU JARDIN ET DU VEGETAL

Le jardin et le végétal peut mobiliser de nombreux professionnels et artistes comme :

- des paysagistes concepteurs,
- des jardiniers,
- des fleuristes,
- des botanistes,
- des pépiniéristes
- des designers,
- des plasticiens...

CONTENU ET DUREE DE L'ACTION PROPOSEE

La manifestation autour du végétal pourrait être programmée chaque année **au mois de juin à l'occasion de la manifestation nationale 'Rendez-vous aux jardins'**.

Elle pourrait comporter à la fois :

- un volet didactique et pédagogique avec **des ateliers de jardinage**
- un volet commercial avec **un marché** aux fleurs, plantes et plantules, accessoires et outils de jardin, décorations, installations artistiques,
- un volet Patrimoine avec **des balades** permettant de visiter des jardins publics et privés
- un volet festif, avec **2 temps forts dans 2 lieux différents**, un goûter dans l'après-midi à destination des familles et un dîner/concert en soirée.

Elle pourrait être répartie sur plusieurs sites (le Parc Tollemer, le jardin de l'ancien presbytère et dans des jardins privés alors exceptionnellement ouverts au Grand Public) et ainsi conduire les visiteurs à déambuler dans la ville. La place Leclerc pourrait également accueillir un jardin éphémère au cœur de la Reconstruction.

Cette manifestation permettrait de montrer une autre facette de la ville, plus chaleureuse et plus intime, que celle de la Reconstruction. Elle permettrait à la Ville de se distinguer de ses voisins en affirmant une identité propre autour du végétal.

La manifestation pourrait se dérouler sur une **journée voire un week-end si le projet est plus ambitieux**. Pour donner plus d'envergure à l'action, elle pourrait également **être adossée à une micro résidence qui inviterait un professionnel du végétal à concevoir un jardin éphémère place Leclerc**.

PUBLIC VISE

Cet événement s'adressera au **Grand Public** et plus largement **aux curieux et passionnés de jardin**. Il permettrait de toucher un **public extérieur au territoire**.

PARTENARIATS POSSIBLES

Le montage du projet peut s'avérer long car il demande un travail important de concertation pour fédérer un maximum de personnes autour du projet comme :

- les fleuristes de Périers,
- les producteurs locaux de végétaux,
- les fabricants d'outils de jardin, de poteries ou d'objets de décoration pour le jardin,
- les propriétaires de jardins, à associer très tôt au projet pour les en rendre acteurs,
- les agents techniques de la Ville de Périers en charge de l'entretien des espaces verts,
- le Lycée horticole de Coutances.

L'association dédiée au jardin, qui doit se créer très prochainement, devra également être mobilisée ainsi que les associations environnementales locales, l'Adame des Marais ou encore Mme Banse, propriétaire du jardin de la Bosquerie à Auxais. Si l'événement s'accompagne d'une micro-résidence, des partenariats institutionnels avec la DRAC mais aussi la Région Normandie ou le Conseil Départemental pourront être envisagés.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût de l'événement comporterait principalement les frais de communication et l'achat des végétaux pour les ateliers et le goûter.

La prestation musicale devrait être gratuite, le coût du repas restant quant à lui à la charge des participants. Sa préparation pourra être confiée à un artisan ou au Comité des Fêtes.

Dans le cas d'une micro-résidence, le coût de celle-ci devra être intégré au coût global de l'action.

VOLET COMMUNICATION

La manifestation doit faire l'objet d'une importante campagne de communication (affichage, presse, radio et télévision locales, Internet, Facebook....) pour annoncer l'événement.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Des actions citoyennes, comme le fleurissement des pieds de murs, précédemment évoquées pourraient enrichir la manifestation. Des interventions avec les publics scolaires pourraient être envisagées.

PROJETS REFERENCES

'Les Jardifoliz' - Courseulles (14)

'A propos de jardins' - Château de Gratot (50)

Journée 'Art et Jardin' - Céaucé (61)



'A propos de jardins' - Château de Gratot (50)



1.3 AVEC DE L'ART, UNE VILLE SINGULIERE ET INSOLITE

Si aujourd'hui, la ville de Périers ne dispose pas d'équipement adapté à la présentation de spectacles et de films cinématographiques, elle pourrait tout de même proposer des événements autour de l'Art dans des lieux décalés.

CONTENU ET DUREE DES ACTIONS PROPOSEES

L'idée proposée vise à organiser un événement dans un temps court de type exposition, performance ou de 'happening'.

La programmation de ces événements doit être riche et variée. Elle doit permettre de faire découvrir différentes formes d'expression artistique et divers médiums.

Ces événements peuvent à la fois être proposés en extérieur sur les espaces publics de la ville mais également en intérieur.

La place Leclerc, vitrine de la ville, peut devenir une vitrine culturelle à part entière, une galerie d'art à ciel ouvert en accueillant dans un premier temps ce type d'événements. D'autres lieux pourraient par la suite être investis.

La ville ne possède pas de lieux couverts clairement identifiés à vocation artistique et culturelle. **L'ancienne Halle Leconte pourrait cependant accueillir ce genre d'événements. Ce lieu atypique et décalé, qui a reçu des artistes en résidence en 2013, pourrait devenir un lieu de vie mêlant Art, culture et convivialité.**

La Ville doit dans tous les cas imaginer une nouvelle structure culturelle adaptée à son échelle et à son identité.

Pour amplifier les évènements et les compléter, une résidence, qui permet de mener un travail en profondeur sur un temps plus long, pourrait venir compléter l'événement qui viendrait alors, en amont, enrichir la résidence. Sur un temps plus court que la résidence, un atelier Grand Public pourrait également venir enrichir l'événement et permettre au plus grand nombre de découvrir une pratique, une technique artistique.

Ces événements pourront se dérouler sur **quelques heures pour les performances ou les 'happenings', ou sur plusieurs jours, semaines voire mois pour les expositions.**

L'organisation d'une exposition, tout comme la diffusion d'une performance ou d'un 'happening', dépendent essentiellement du sujet et des productions que l'on souhaite présenter. **La programmation des événements artistiques devra se faire en résonance et en complément de la programmation des résidences.**

Les habitants présents lors des ateliers participatifs nous ont clairement fait part de leur envie **d'Art contemporain dans la ville avec des installations insolites, osées, décalées, spectaculaires pour attirer l'attention.** La liste des interventions à mettre en œuvre pourrait s'avérer très longue et pourrait faire l'objet à elle seule d'un document spécifique.

Nous avons pu cependant relever chez les prisais l'attachement qu'ils avaient pour **leurs graffitis** présents le long de la Voie Verte. Ils **ont été mentionnés, par les jeunes et les anciens, comme une forme d'expression artistique urbaine contemporaine à conserver, à encourager et à développer.** L'auteur des graffitis de Périers pourrait être sollicité pour **monter un 'happening' en lien avec une exposition autour de l'Art urbain, belle entrée en matière pour questionner la place et le rapport de l'Art dans l'espace public.**

Autre piste de réflexion possible pour des événements artistiques simples, fédérateurs et faciles d'accès, **la réappropriation des vitrines mortes par des artistes, sous forme de carte blanche.**

DISCIPLINES ARTISTIQUES A MOBILISER

L'exposition, le 'happening' ou la performance peuvent faire appel à :

- des plasticiens, peintres, photographes, graffeurs, illustrateurs,
- des designers d'objets,
- des designers textiles,
- des designers graphiques,
- des designers floraux,
- des paysagistes concepteurs,
- des vidéastes....

PUBLICS VISES

Ces événements destinés au **Grand Public**, toucheront à la fois **un public local mais permettront à la ville de rayonner et de faire parler d'elle au delà du territoire.**

L'Art doit permettre à la Ville de s'inscrire dans son époque et de l'afficher ouvertement. Ces interventions artistiques insolites, décalées, audacieuses contribueront à façonner la nouvelle image et identité de Périers.

PARTENARIATS POSSIBLES

La mise en place de ce type d'événements mais aussi plus largement de la programmation culturelle de la Ville, implique un travail collaboratif et en réseau, avec les institutions mais aussi avec les artistes. Dans le cadre d'événements venant compléter une résidence, des partenariats pourront être envisagés avec différentes institutions comme :

- la DRAC,
- le Conseil Départemental,
- la Région Normandie,
- le Parc Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- des structures culturelles (Usine Utopik, Musée des Beaux Arts de Saint-Lô, Artothèque de Caen...),
- l'École Supérieure d'Art et de Médias Caen/Cherbourg,
- partenariat avec des structures privées via le mécénat.

COÛT PREVISIONNEL

Le tarif horaire pour la rémunération d'un artiste est estimé à 50 € net.

CALENDRIER PREVISIONNEL

La programmation des événements devra se faire en fonction des disponibilités des artistes. Les activités menées en extérieur pourront se dérouler du printemps à l'automne. Si l'événement est rattaché à une résidence, il devra bien entendu tenir compte du calendrier de la résidence.

VOLET COMMUNICATION

La manifestation doit faire l'objet d'une importante campagne de communication (affichage, presse, radio et télévision locales, Internet, Facebook....) pour annoncer l'événement.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Les événements pourraient donner lieu à des actions complémentaires comme des interventions auprès des publics scolaires ou des ateliers Grand Public. **L'événement des 'Nuits Blanches' souvent réservés aux grandes villes pourrait être réinterprété et revisité pour Périers à l'image de ce qu'à fait la Ville de Mayenne(53).**



1.4 AUTOUR DE L'ORALITE ET AVEC DES MOTS

CONTER, RACONTER OU ECHANGER TOUT SIMPLEMENT

Il nous semblait important de **donner une place, dans la programmation globale des actions culturelles, aux conférences, aux tables rondes, aux soirées/débats mais aussi à tout ce qui touche à la transmission orale, aux causeries, aux récits et aux contes.** Ces événements, qui font la part belle aux mots, aux dialogues, aux échanges et permettent des rencontres humaines et intellectuelles, s'inscriront **sur des temps courts et pourront venir se greffer et enrichir d'autres actions.**

CONTENU ET DUREE DES ACTIONS PROPOSEES

Les actions, leur organisation et leur déroulement dépendront essentiellement de la nature et du thème de l'événement. Certains événements comme les soirées/débats, les tables rondes nécessiteront plus d'intervenants qu'une conférence ou qu'une causerie.

Ces événements autour de l'oralité pourront s'organiser suivant deux axes :

- **ceux qui relèvent du récit et de la littérature, où l'on vient écouter des histoires ou des textes,**
- **ceux qui relèvent de l'information, de la culture générale ou locale, où l'on vient apprendre quelque chose sur un sujet précis mais aussi se questionner et discuter.**

Les ateliers participatifs de 'La Laverie' nous ont permis de mettre en évidence une envie chez certains citoyens impliqués et intéressés par l'avenir de leur territoire, de se retrouver ensemble et de discuter autour d'un sujet fédérateur.

Ces événements doivent s'organiser sur des temps très courts, allant de **2 à 3 heures.**

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Les conférences ou soirées/débats feront appel à des spécialistes du sujet abordé, le sujet abordé orientant et déterminant le choix des intervenants.

Les causeries et autres formes de transmission orale **pourront faire appel à :**

- **des conteurs,**
- **des auteurs,**
- **des lecteurs publics,**
- **à ceux qui font du récit et de la transmission orale leur domaine de prédilection.**

PUBLICS VISES

Ces événements s'adresseront au **Grand Public** et pourront intéresser à la fois des **locaux** et des **gens extérieurs au territoire.** **Dans le cadre d'un projet de revitalisation, ce type d'événements contribue à la nouvelle image de Périers et montre une ville curieuse, ouverte au débat, qui s'inscrit dans son époque en se questionnant sur des sujets de société.**

PARTENARIATS POSSIBLES

La programmation de ces événements impliquera un travail en partenariat avec des institutions comme les Universités de Caen ou de Rennes, les Ecoles d'Architectures de Normandie ou de Bretagne, la DRAC, le FRAC, les artothèques, le Relais de Sciences, la Maison de l'Architecture, le Parc Naturel Régional des Maris du Cotentin et du Bessin, des spécialistes d'un domaine littéraire, artistique, scientifique..., des conteurs, des lecteurs mais aussi avec des associations et plus largement des habitants du territoire.

COÛT PREVISIONNEL

Le coût d'intervention d'un professionnel indépendant, comme un conteur, dépendra du prestataire retenu mais peut être estimé à 500 €.

CALENDRIER PREVISIONNEL

La programmation de soirées/débats, de causerie, ou de conférences doit être régulière et récurrente pour habituer le public à ce type d'événements. L'idéal serait de **programmer une action par mois comme un rendez-vous régulier et de l'inscrire à la programmation culturelle globale. Tous les rendez-vous ne doivent pas avoir la même ambition, ni la même envergure, l'idée étant de pérenniser l'initiative et de l'inscrire dans le temps. Un premier essai pourrait avoir lieu à l'automne 2017.**

VOLET COMMUNICATION

La communication sur les événements pourra se faire par affichage mais aussi par les réseaux sociaux et la presse locale.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Certains événements pourront s'inscrire dans une action plus globale, et venir en complément d'une projection ou d'une résidence.

Conférence

10 février 2016
14 h et 20 h

Pascal COTTE
présente

LES SECRETS de Léonard de Vinci

Saint-Lô - Amphithéâtre de l'IUT
Entrée gratuite - Renseignements : 02 33 77 11 68

Pascal Cotte est l'inventeur de la caméra multispectrale qui a scanné La Joconde au Louvre et des milliers d'oeuvres d'art.

crédit photo Pascal Cotte

LES GRANDES CONFÉRENCES
Ville de Saint-Lô

vendredi 27 novembre 2015
Philippe Leclercq
Langage et culture d'aujourd'hui

vendredi 18 décembre 2015
Arvid Kober
Le monde de l'histoire et de la géographie

mercredi 2 février 2016
Joséphine Asthauer
Musique et danse

vendredi 27 avril 2016
Doris Sarrac
Littérature et histoire

vendredi 10 juin 2016
Jean-Luc Romero
Littérature et histoire

20h30
Hôtel de ville - Saint-Lô
Entrée gratuite
Renseignements : 02 33 77 60 00



2. PAR L'INTERVENTION DES HABITANTS, POUR QU'ILS DEVIENNENT ACTEUR DU CHANGEMENT DE L'IMAGE DE LA VILLE

2.1 'SEMER UNE PRAIRIE FLEURIE', REQUALIFIER UN ESPACE PUBLIC EN Y APPORTANT UNE TOUCHE DE POESIE

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion.

Elle devrait s'inscrire sur 2 temps :

- temps 1 (1/2 journée) : concertation et échanges pour définir les modalités de l'intervention, son organisation et sa coordination,
- temps 2 (2 x 1/2journée) : préparation du sol et semis de la prairie fleurie.

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE LA PRAIRIE FLEURIE

La place de l'ancienne gare, qui s'apparente aujourd'hui plus à un no man's land qu'à une place doit être réinvestie et devenir le lieu d'actions citoyennes.

Actuellement non aménagée, elle accueillera prochainement la salle des convivialités. Elle pourrait donc, dans l'attente de la construction de ce nouvel équipement, devenir temporairement, juste le temps d'une saison, une vaste prairie fleurie qui changerait la perception et le ressenti de la place et générerait de nouvelles pratiques spatiales.

D'autres lieux tels que les espaces publics de certaines cités (Capellerie, Pasturel...) ou la place du Fairage (zone entre le collège et l'ancien collège) pourrait également accueillir ce projet.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur, animateur culturel ou bureau d'études) et être menée avec les habitants. Il serait souhaitable de l'élargir aux associations, aux scolaires et aux jeunes du Centre de Loisirs.

PARTENARIAT POSSIBLE

Un partenariat pourrait être mis en place avec la Jardinerie Point Vert de Périers pour la fourniture des graines de fleurs.

VOLET COMMUNICATION

La communication sur les actions citoyennes doit se faire par le biais de flyers mais aussi via les réseaux sociaux et Internet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

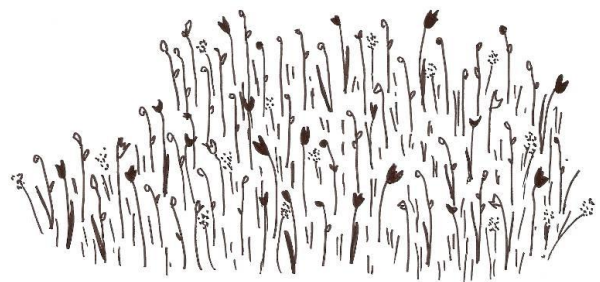
Cette action pourrait être mise en oeuvre dès le Printemps 2017.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

La prairie fleurie pourrait être le prétexte pour **organiser une fête sur la place, générer de nouvelles pratiques d'espaces et transformer ainsi la physionomie de la place.**



Quartier Saint-Sauveur à Flers (61) - Orne Habitat - 2015
La Fabrique des Paysages



1.2 'EGAYER LA VILLE',

PLANTER DES BULBES POUR FLEURIR LES PELOUSES AU PRINTEMPS

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion.

Elle devrait s'inscrire sur 2 temps :

- temps 1 (1/2 journée) : concertation et échanges pour définir les modalités de l'intervention, son organisation et sa coordination,
- temps 2 (1 journée) : plantation des bulbes.

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION

Les pelouses **autour de l'église** pourraient devenir le premier site d'expérimentation.

A l'issue de cette expérimentation et compte tenu des résultats obtenus et de l'intérêt qu'ils suscitent chez les habitants, **tous les espaces en pelouse de la ville**, y compris ceux des cités pourraient devenir le support de cette initiative.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur, animateur culturel ou bureau d'études) et être menée avec les habitants. Il serait souhaitable de l'élargir aux associations, aux scolaires et aux jeunes du Centre de Loisirs.

PARTENARIAT POSSIBLE

Un partenariat pourrait être mis en place avec la Jardinerie Point Vert de Périers pour la fourniture des bulbes (tulipes, narcisses, crocus...).

VOLET COMMUNICATION

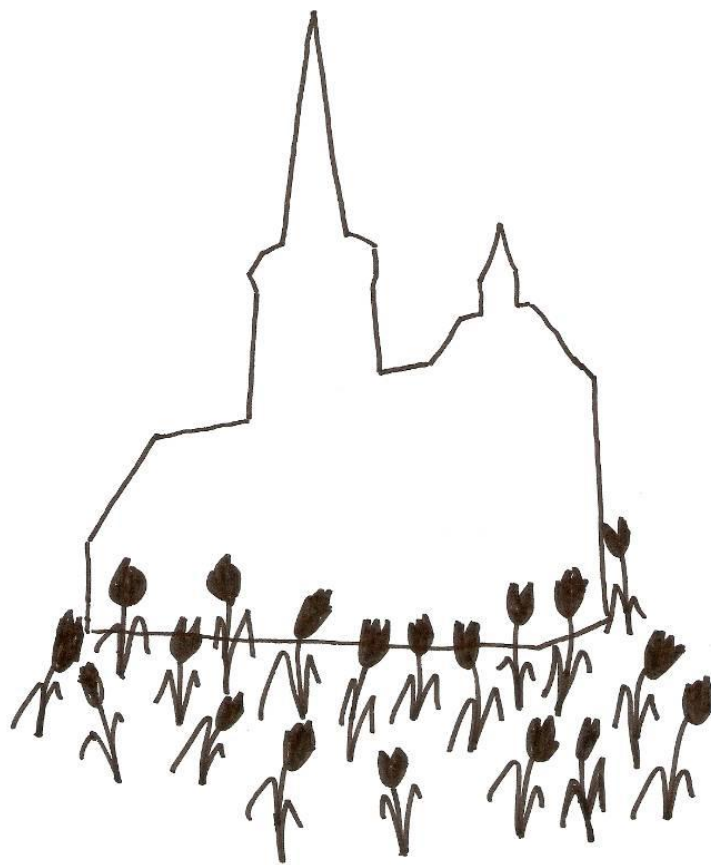
La communication sur les actions citoyennes doit se faire par le biais d'affiches dans la ville, de flyers distribués dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants mais aussi via les réseaux sociaux et Internet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action pourrait être mise en oeuvre à l'automne 2017 pour un fleurissement au printemps 2018.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Cette action peut s'apparenter d'une certaine manière à un 'happening végétal' et **pourrait être accompagnée d'une intervention artistique sous forme, elle aussi, de happening.**



1.3 'COSTUMER LES ARBRES',

MARIER ART ET VEGETAL EN APPORTANT UNE TOUCHE DE POESIE

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion.

Elle devrait s'inscrire sur 3 temps :

- temps 1 (1/2 journée) : concertation et échanges pour définir les modalités de l'intervention, son organisation et sa coordination,
- temps 2 (2 x 1/2 journée) : fabrication des œuvres,
- temps 3 (1/2 journée à 1 journée suivant l'importance de l'oeuvre) : installation des œuvres et inauguration dans le cadre d'un moment festif convivial.

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION

Les arbres du **Parc Tollemer, du jardin de l'ancien presbytère** et éventuellement ceux de la **place de Gaulle** peuvent servir de support à l'action. **Elle permettra de mettre en évidence la présence des arbres dans la ville et de faire connaître d'avantage le parc public et lui donner une autre vocation, une galerie d'Art à ciel ouvert, en y greffant une intervention artistique.**

Aux arbres de ces lieux publics, pourraient s'ajouter les arbres remarquables des jardins privés visibles depuis la rue qui en devenant des supports d'expression artistique contribueraient à créer une action d'envergure.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur, animateur culturel ou bureau d'études) et être menée avec les habitants. Il serait souhaitable de l'élargir aux associations comme les clubs de travaux manuels, aux scolaires et aux jeunes du Centre de Loisirs.

PARTENARIAT POSSIBLE

Le partenariat reste à définir en fonction des matières utilisées (laine à tricoter, tissu...). Les entreprises locales pourraient être sollicitées, pour obtenir gratuitement des matières premières dans une **démarche de réemploi et de recyclage**. Le principe de **collecte** pourrait également être mis en place auprès de la population.

VOLET COMMUNICATION

La communication sur les actions citoyennes doit se faire par le biais d'affiches dans la ville, de flyers distribués dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants mais aussi via les réseaux sociaux et Internet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action pourrait être mise en oeuvre pour l'été 2017 ou le printemps 2018.

PROJETS REFERENCES

Toutes les opérations de 'yarn bombing' (ou 'tricot urbain').



L'arbre de Morgantown - USA - 2013
Carol Hummel



1.4 'SUBLIMER' UN ELEMENT FORT ET EMBLEMATIQUE DE LA VILLE, L'ART COMME CATALYSEUR DE L'ESPACE PUBLIC

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion.

Elle devrait s'inscrire sur 3 temps :

- temps 1 (1/2 journée *) : concertation et échanges pour définir les modalités de l'intervention, son organisation et sa coordination,
- temps 2 (2 x 1/2 journée *) : fabrication de l'oeuvre,
- temps 3 (1/2 journée *) : installation de l'oeuvre sous forme de happening.

** la durée de chacun des 3 temps pré-cités pourra varier en fonction de la nature du projet.*

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION

La fontaine de la place Leclerc peut devenir le premier lieu d'expérimentation en devenant support d'une création artistique.

L'installation à cet endroit d'une oeuvre d'Art insolite doit surprendre, attirer l'attention, marquer les esprits, dynamiser la place et engendrer de nouvelles pratiques de l'espace urbain. Le dispositif devra être simple, peu coûteux et visuellement efficace.

D'autres lieux tels que l'Hôtel de Ville ou l'ancienne station de monte du Haras de Saint-Lô, pourraient devenir des supports d'installations.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur, animateur culturel ou bureau d'études) et être menée avec les habitants. Il serait souhaitable de l'élargir aux associations comme les clubs de peinture et de travaux manuels, aux scolaires et aux jeunes du Centre de Loisirs.

PARTENARIAT POSSIBLE

Le partenariat sera défini en fonction du projet retenu.

VOLET COMMUNICATION

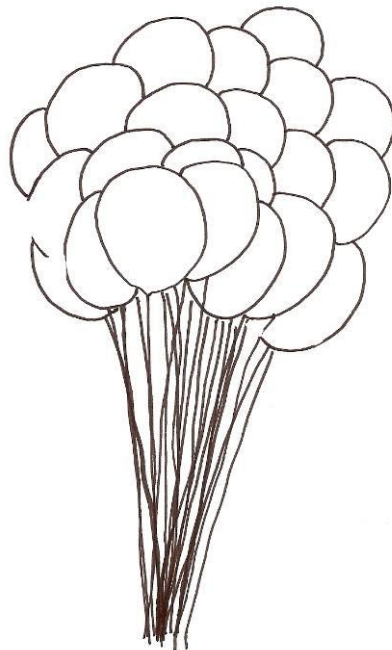
La communication sur les actions citoyennes doit se faire par le biais d'affiches dans la ville, de flyers distribués dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants mais aussi via les réseaux sociaux et Internet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action pourrait être mise en oeuvre au printemps 2018.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Si le projet prend la forme d'un 'happening' lors de l'installation de l'oeuvre, **un film ou un reportage photographique montrant l'installation de l'oeuvre pourrait venir compléter le dispositif.** Il serait également intéressant de recueillir les réactions des passants face à l'oeuvre.



1.5 AFFICHER L'ART AUX 'FENETRES' DE LA VILLE, ANIMER ET REDONNER VIE AUX VITRINES VACANTES

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion.

Après un repérage préalable des boutiques vacantes et un contact avec leurs propriétaires pour leur présenter le projet et solliciter leur accord, elle devrait s'inscrire sur 3 temps :

- temps 1 (1/2 journée*) : concertation et échanges, définition des modalités de l'intervention, organisation, coordination, mise au point d'un dispositif simple, peu coûteux et efficace (type affiche design graphique),
- temps 2 (2 à 3 x 1/2 journée*) : fabrication des œuvres,
- temps 3 (1/2 journée*) : installation des œuvres sous forme de 'happening'.

Cette action au caractère éphémère pour chaque vitrine (le temps de l'installation d'un nouveau commerce) serait mise en place et renouvelée au gré de la vacance des commerces.

L'action bien que participative doit être pilotée par un représentant de l'AMI ou un professionnel. Les productions artistiques faites dans ou sur les vitrines doivent être d'expression contemporaine et venir nourrir le projet de revitalisation.

** la durée de chacun des 3 temps pré-cités pourra varier en fonction l'importance du projet.*

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION

La ville de Périers compte **une dizaine de boutiques vacantes**, localisées essentiellement dans l'hyper centre : rue de Saint-Lô, place Leclerc et place de Gaulle.

Ces vitrines inanimées donnent une image négative et peu dynamique de la ville. Proposer de l'Art et des interventions artistiques sur et dans les vitrines est une solution simple et efficace pour faire revivre temporairement ces espaces. Les vitrines des boutiques vacantes offrent au global une surface d'exposition importante dans l'hyper centre.

AUTRES LIEUX POTENTIELS

Cette action pourrait également s'étendre, sur une durée plus courte, **aux fenêtres des logements vacants.**

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur, animateur culturel ou bureau d'études) et être menée avec les habitants. Il serait souhaitable de l'élargir aux associations comme les clubs de peinture et de travaux manuels, aux scolaires et aux jeunes du Centre de Loisirs. Cette action citoyenne pourrait éventuellement venir en complément d'une résidence.

PARTENARIATS POSSIBLES

Des partenariats avec des entreprises locales mais aussi avec des institutions pourraient être développés en fonction de la nature du projet et du média utilisé.

VOLET COMMUNICATION

La communication sur les actions citoyennes doit se faire par le biais d'affiches dans la ville, de flyers distribués dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants mais aussi via les réseaux sociaux et Internet. Un document graphique, type album ou carnet à compléter, pourra être produit pour garder trace et communiquer sur ces différentes actions.

COÛT PREVISIONNEL

Il reste à définir en fonction de la nature des projets et des supports graphiques retenus. Dans le cadre par exemple de la réalisation d'affiches réalisées à la main, le coût de l'action comporterait l'achat du papier, des encres ou peintures, des pinceaux...

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action pourrait être mise en oeuvre au cours de l'année 2017. Pour le cas où l'action viendrait en accompagnement d'une résidence d'artiste, elle devrait être programmée et calée sur le calendrier de cette résidence.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Cette action de reconquête et de réanimation des vitrines vacantes, que l'on peut assimiler à une exposition, doit faire l'objet d'**un moment festif qui accompagnerait l'inauguration de l'événement.**

Les vitrines pourraient, sur une période définie, être investies par les artistes en résidence en leur offrant une carte blanche.

PROJETS REFERENCES

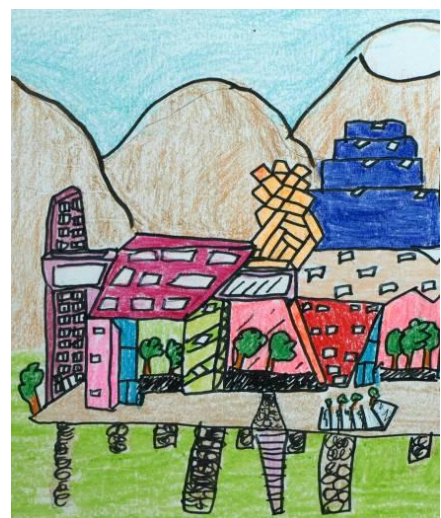
'L'unique', vitrine dédiée aux Arts visuels et numériques - Caen (14)

'Les fenêtres qui parlent' - Evénement culturel de la Métropole Lilloise (59)



Proposition d'interventions graphiques pour les Fêtes de Noël sur les vitrines des boutiques vacantes de Périers - Participation des enfants, sur les temps périscolaires ou du Centre de Loisirs, en les invitant à dessiner dans les zones blanches - Conception Nadine Portier - 2016

Exemples de travaux graphiques réalisés sur les temps périscolaires et qui pourraient animer les vitrines vacantes.





Les Fenêtres qui parlent - Lille (59)



1.6 'CUISINER' DANS LA VILLE, CONCOURIR AUTOUR DE LA NOURRITURE ET PARTAGER DES RECETTES

L'action proposée vise à organiser un concours culinaire intitulé les 'Toques Prisiaises'. Sortes d'olympiades ou de 'battles' culinaires autour d'un thème, d'un plat sucré ou salé, d'une couleur ou d'une texture, ce concours serait ouvert à tous les habitants, jeunes et moins jeunes. Il permettrait de créer, d'imaginer, d'inventer des plats ou tout simplement de partager des recettes de cuisine et des mets.

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion.

Elle devrait s'inscrire sur 4 temps :

- temps 1 (1/2 journée) : concertation et échanges, définition du thème et des modalités du concours, organisation, coordination,
- temps 2 (1/2 journée) : communication (annonce du concours et présentation des modalités d'inscription),
- temps 3 (1/2 journée) : fabrication et remise des plats et des recettes auprès du jury,
- temps 4 (1/2 journée) : dégustation et remise des prix.

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION

La future cuisine solidaire.

AUTRES LIEUX POTENTIELS

Un café/cantine éphémère pourrait être mis en place pour accueillir cette manifestation soit dans un équipement temporaire soit dans un lieu un peu décalé.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur ou animateur culturel) et être menée avec les habitants. Il serait souhaitable de l'élargir aux associations, aux scolaires et aux jeunes du Centre de Loisirs.

Il n'existe pas à ce jour sur Périers ou plus largement sur le territoire d'association proposant des activités autour de la gastronomie. La création de la cuisine solidaire pourrait permettre de développer ce type d'activités.

PARTENARIATS POSSIBLES

Un partenariat pourrait être envisagé avec :

- les artisans de bouche,
- les restaurateurs,
- les producteurs locaux.

Des personnes ressources et emblématiques du territoire, comme **Gérard Cousin de la ferme de la Tournerie** pourraient être sollicitées et devenir moteurs de ce type d'action tout comme **Philippe Enée de l'Auberge Paysanne du Mesnil-Rouxelin**. L'association **l'ADAME des Marais** pourrait également intervenir et trouver sa place dans cette action.

VOLET COMMUNICATION

La communication sur les actions citoyennes doit se faire par le biais d'affiches dans la ville, de flyers distribués dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants mais aussi via les réseaux sociaux et Internet. Ce concours pourrait également déboucher sur l'édition d'un livre de recettes.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action pourrait être mise en oeuvre en 2018 et être renouvelée chaque année.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Ce concours culinaire pourrait venir se greffer à un événement festif plus large comme les **festivités de Noël** mises en place par le Comité des Fêtes ou une **journée de la gastronomie**.

PROJETS REFERENCES

Festival 'Mange ta soupe' - Carentan (50)



1.7 'DINONS, DINETTE',

PREPARER DES BUFFETS ENTIEREMENT COMESTIBLES ET RECYCLABLES

A l'occasion du vernissage d'une exposition, de l'inauguration d'un projet public, d'un évènement comme un concert, une soirée/débat..., l'idée proposée vise à réaliser un buffet entièrement comestible où chaque contenant peu être mangé ou remisé au compost.

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion.

Elle devrait s'inscrire sur 3 temps :

- temps 1 (1/2 journée *) : concertation et échanges, organisation, coordination,
- temps 2 (1/2 journée*) : préparation du buffet,
- temps 3 (1/2 journée *) : mise en place du buffet.

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION

La future cuisine solidaire pourrait être le lieu de fabrication de ces buffets.

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur ou animateur culturel) et être menée avec les habitants. Il serait souhaitable de l'élargir aux associations et plus particulièrement au Comité des Fêtes.

PARTENARIATS POSSIBLES

Un partenariat pourrait être envisagé avec :

- les artisans de bouche,
- les restaurateurs,
- les producteurs locaux.

VOLET COMMUNICATION

La communication sur cette action devrait se faire via les réseaux sociaux et Internet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action pourrait être mise en oeuvre dès ouverture de la cuisine solidaire et avoir lieu une fois par an.



Dans un chou, naissent
22 assiettes compostables.



Verres pour assoiffés seulement, éphémères, ils
s'autodétruisent après 5 minutes, si leur contenu
n'est pas bu.

1.8 'L'AUBERGE PRISIAISE, INVESTIR LES ESPACES PUBLICS LE TEMPS D'UN REPAS

Cette action permettrait, au delà de son rôle fédérateur, de valoriser les espaces publics de la ville dans lesquels il serait possible de se projeter pour y faire la fête. L'objectif serait de faire se rencontrer les gens, de créer du lien entre les prisiais, de fédérer et partager un moment festif.

Le concept serait le suivant :

- un repas de ville, sur le principe d'un repas de quartier ou de la Fête des Voisins,
- un principe 'd'auberge espagnole' où chacun amène un plat, un dessert, une boisson.

L'action proposée pourrait être menée dans la continuité de l'AMI et s'inscrire dans la dynamique citoyenne enclenchée à cette occasion. Elle devrait s'inscrire sur 3 temps :

- temps 1 (1/2 journée) : concertation et échanges, organisation, coordination,
- temps 2 (1/2 journée) : préparation du site d'accueil du repas (mise en place de barnums),
- temps 3 (1/2 journée) : démontage des barnums.

LIEUX PROPOSES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION

La ville dispose de nombreux espaces publics qui pourraient accueillir ce genre d'événements comme :

- la place de l'ancienne gare
- le parc Tollemer

Ces lieux pourraient offrir une place à la rêverie, le temps d'une fête ou d'un repas.

AUTRES LIEUX POTENTIELS

Le jardin de l'ancien presbytère ou bien encore la place Leclerc pourraient être investis le temps d'un repas. **Cette fête doit se dérouler chaque année, dans un endroit différent de la ville, de manière à faire connaître divers lieux, parfois peu fréquentés des Prisiais. Cette action permettrait également d'investir et de faire vivre ou revivre des espaces en transition, en mutation.**

MOYENS HUMAINS A MOBILISER

Cette action devra être animée par un représentant de l'AMI (coordinateur ou animateur culturel) et être menée avec les habitants. **Le Comité des Fêtes, qui organise la majorité des fêtes de la ville, devra être associé à l'action.**

PARTENARIATS POSSIBLES

Un partenariat pourrait être envisagé avec :

- les artisans de bouche,
- les restaurateurs,
- les producteurs locaux.

Des personnes ressources et emblématiques du territoire, comme **Gérard Cousin de la ferme de la Tournerie** pourraient être sollicitées et devenir moteurs de ce type d'action tout comme **Philippe Enée de l'Auberge Paysanne du Mesnil-Rouxelin**. L'association **l'ADAME des Marais** pourrait également intervenir et trouver sa place dans cette action.

VOLET COMMUNICATION

La communication sur les actions citoyennes doit se faire par le biais d'affiches dans la ville, de flyers distribués dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants mais aussi via les réseaux sociaux et Internet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette action, dont la date devrait être définie en concertation avec les habitants, pourrait être organisée chaque année avant ou après la période des vacances d'été. La première pourrait avoir lieu dès 2017.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Un concert en plein air pourrait être organisé en soirée à l'issue du repas.



A. LE PROJET URBAIN PHYSIQUE

A.1 . les enjeux du projet urbain physique

⊙ De la ville 'carrefour' à la ville 'étape' : pourquoi s'arrêter ?

Le premier enjeu du projet urbain physique porte sur la transformation du statut de la ville : comment passer de la ville 'carrefour' où l'on passe sans s'arrêter à la ville 'étape' où toutes les conditions sont réunies pour donner envie de faire une pause ?

Une ville carrefour est traversée de part en part, en peu de temps. Au carrefour, on se croise mais on ne s'arrête pas nécessairement assez longtemps pour échanger, regarder en profondeur car dans ce cas l'arrêt n'est pas un objectif prioritaire, il est le plus souvent vécu comme une contrainte, un ralentissement subit dans le parcours en cours.

Pour s'arrêter et prendre le temps de faire une pause, il faut alors vraiment une bonne raison, que la ville réponde à un besoin spécifique ou qu'elle présente un attrait particulier.

Néanmoins le carrefour et le passage qu'il engendre constitue un atout. Il donne l'occasion à une grande quantité de personnes de s'arrêter si les conditions sont réunies pour leur en donner envie.

Il faut donc offrir une 'vitrine' de ce qui fait l'identité de la ville, sa richesse, son altérité, de ce qui participe à son animation quotidienne.

Cette 'vitrine' doit être défini dans un espace limité mais dense, sur lequel seront concentrés les éléments forts de la ville, pour en donner une image claire et concise aux visiteurs de passage.

L'aménagement urbain doit par exemple permettre de concentrer des aménagements, éphémères ou de long court sur un secteur restreint et bien visible : les places de Gaulle et Leclerc qui, réunie en une, constitueraient un socle, un plateau de présentation, une scène de l'identité de Périers.

Au niveau commercial, la ville doit concentrer son offre de façon à donner une image florissante, dense, qualitative et vivante. Selon nous, il vaut mieux un linéaire de vitrines plus court, actif et bien traité qu'un linéaire plus long où la présence de vitrines vacantes et à l'abandon offre une image négative de la ville.

Au-delà du centre-ville les pôles identifiés et visibles (pôle sportif, pôle éducatif, pôle culturel) constitueront des 'antennes' au centre-ville. Ils devront être connectés au centre-ville par des voies aménagées pour tout type de mode de déplacement et de public dans l'objectif de renforcer et de faciliter les liens avec le centre-ville.

⊙ De la ville 'linéaire' à la ville 'dilatée' : donner à voir et faire découvrir l'épaisseur de la ville

Le second enjeu du projet urbain physique se situe au niveau de ceux qui ont pris le temps de s'arrêter. La ville se résume alors à des linéaires de commerces séparés par une circulation dense, à des espaces publics où les piétons, mais aussi les cyclistes, ont peu leur place à ce jour,

La ville n'offre pas aujourd'hui assez à ses habitants ou à ceux qui la fréquentent la possibilité et le privilège d'en découvrir la face cachée et certains de ses arrières charmants.

Donner à voir et faire découvrir l'épaisseur de la ville, c'est offrir des itinéraires agréables de substitutions aux deux grands axes de circulation et proposer des équipements structurant en arrière de la 'façade vitrine'.

Cette épaisseur, dont le statut est évidemment différent de ce que l'on montre seulement, est à la fois :

- un espace à habiter,
- une profondeur à suggérer puis à dévoiler.

A.2. les objectifs du projet urbain physique

Les objectifs du projet urbain physique sont les suivants :

- **affirmer la centralité du cœur commerçant de la ville et en faire une ‘vitrine’ de grande qualité et moderne** en y accueillant notamment les nouveaux équipements publics structurants en projet (salle de convivialité, salle culturelle),
- **couturer la partie Est de la ville avec le centre-ville** en réduisant l’effet de coupure généré par le boulevard du 8 juin 1944 aménagé à la fin des années 60 pour contourner la ville par l’Est,
- **faciliter les liaisons :**
 - **entre le centre-ville et le groupe scolaire public** par la place de la Halle et le Pôle de Santé récemment créé,
 - **entre le groupe scolaire public et le Fairage** qui accueille le collège et le Pôle Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Sèves-Taute,
 - **entre le centre ville, le Fairage et le Pôle sportif par la rue Alfred Regnault** dont le tracé est coupé en deux par le boulevard du 08 juin 1944.
- **diversifier les possibilités de déplacement** grâce au réseau de venelles, sentes piétonnes et voies de desserte des îlots de la Reconstruction et ainsi donner à voir et à découvrir l’épaisseur de la ville,
- **donner une place de choix au végétal :**
 - **ouvrir le Parc Tollemer sur la ville** pour le rendre visible et inciter le Grand Public à le découvrir,
 - **faire déborder la végétation du Parc Tollemer** sur les espaces publics adjacents (rue de Bastogne et place de Gaulle),
 - **introduire du végétal structurant** (des arbres de haut-jet), **de manière affirmée et pleinement assumée, dans le centre-ville** et tout particulièrement sur les places mais aussi sur les artères principale Est-Ouest (rue de Saint-Lô et rue du Pont l’Abbé) et Nord-Sud (boulevard du 08 juin 1944),
 - **marquer l’entrée Nord de la ville** (route de Carentan) par une plantation d’arbres de grand développement destinée à créer une nef végétale qui atténue visuellement autant que faire se peut l’hétérogénéité des constructions et des clôtures et contribue à embellir l’entrée de la ville,
 - **contribuer à la transition écologique** de la ville **en re-naturant un maximum d’espaces publics à la fois en centre-ville, dans les faubourgs et dans les cités .**

A.3. les actions prioritaires d'aménagement

A.3.1. CREATION D'UN NOUVEAU BOULEVARD AU SUD-OUEST DU CENTRE-VILLE

Dans le cadre de la définition du projet de revitalisation, les échanges et le dialogue avec la Municipalité de Périers ont montré tout l'intérêt qu'il y aurait à dévier le trafic routier, et plus spécialement celui des véhicules poids-lourds, des rues du Pont l'Abbé et de Saint-Lô où les nuisances sonores et la pollution engendrées par la circulation nuisent à la qualité de vie des habitants.

Ce projet vise à relier la route de Lessay, à l'Est, à la route de Coutances, au Sud, par une nouvelle voie traitée en boulevard et non pas comme une bande voie de contournement.

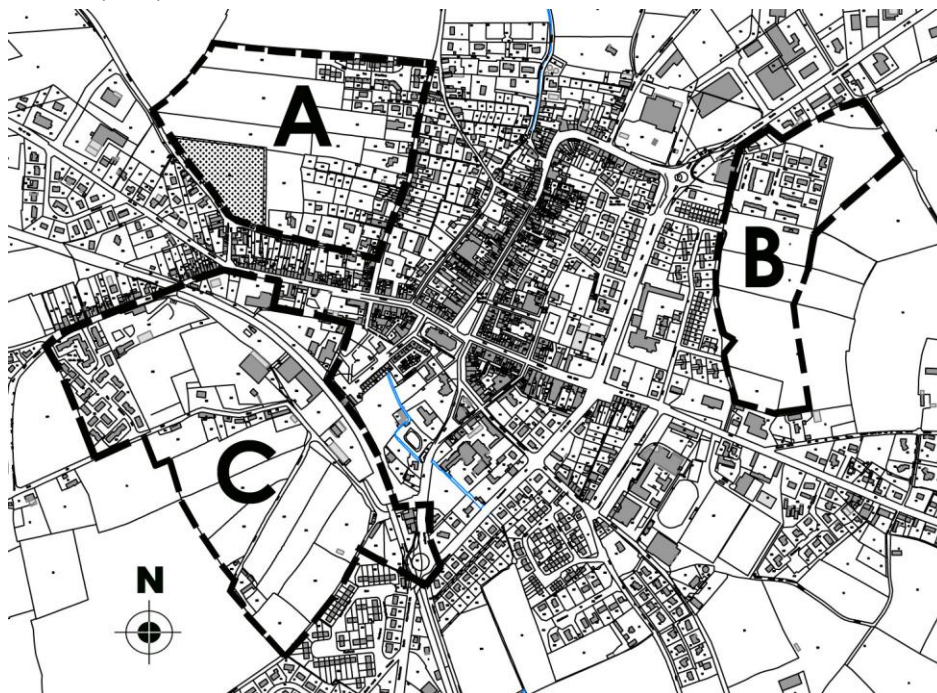
Le tracé envisagé s'inscrirait en parallèle de la Voie Verte et passerait en partie sur le site occupé par l'entreprise de recyclage SIREC SUEZ. Le transfert de cette entreprise dans la zone d'activités de la route de Carentan serait l'occasion de redynamiser ce secteur de la ville aujourd'hui délaissé en y créant une zone mixte d'habitat et d'activités tertiaires.

Ce nouveau boulevard serait traité avec soin. Il serait aménagé de manière à ne pas créer de gêne pour la Voie Verte. Il serait largement planté et la vitesse y serait limitée à 50 km/h comme sur les autres axes de la ville. Il pourrait être pour partie bordé, au sud, par un front bâti accueillant des activités tertiaires à l'arrière duquel viendrait se développer un quartier d'habitat.

Une servitude de projet pourrait être inscrite dans le PLUi en cours d'élaboration sachant qu'une étude de faisabilité doit d'ores et déjà être menée par les services du Conseil Départemental de la Manche, pressenti pour être le Maître d'Ouvrage de ce projet puisque qu'il viendrait en substitution de l'actuelle route départementale traversant le centre-ville et qui serait alors déclassée pour être intégrée au Domaine Public communal.

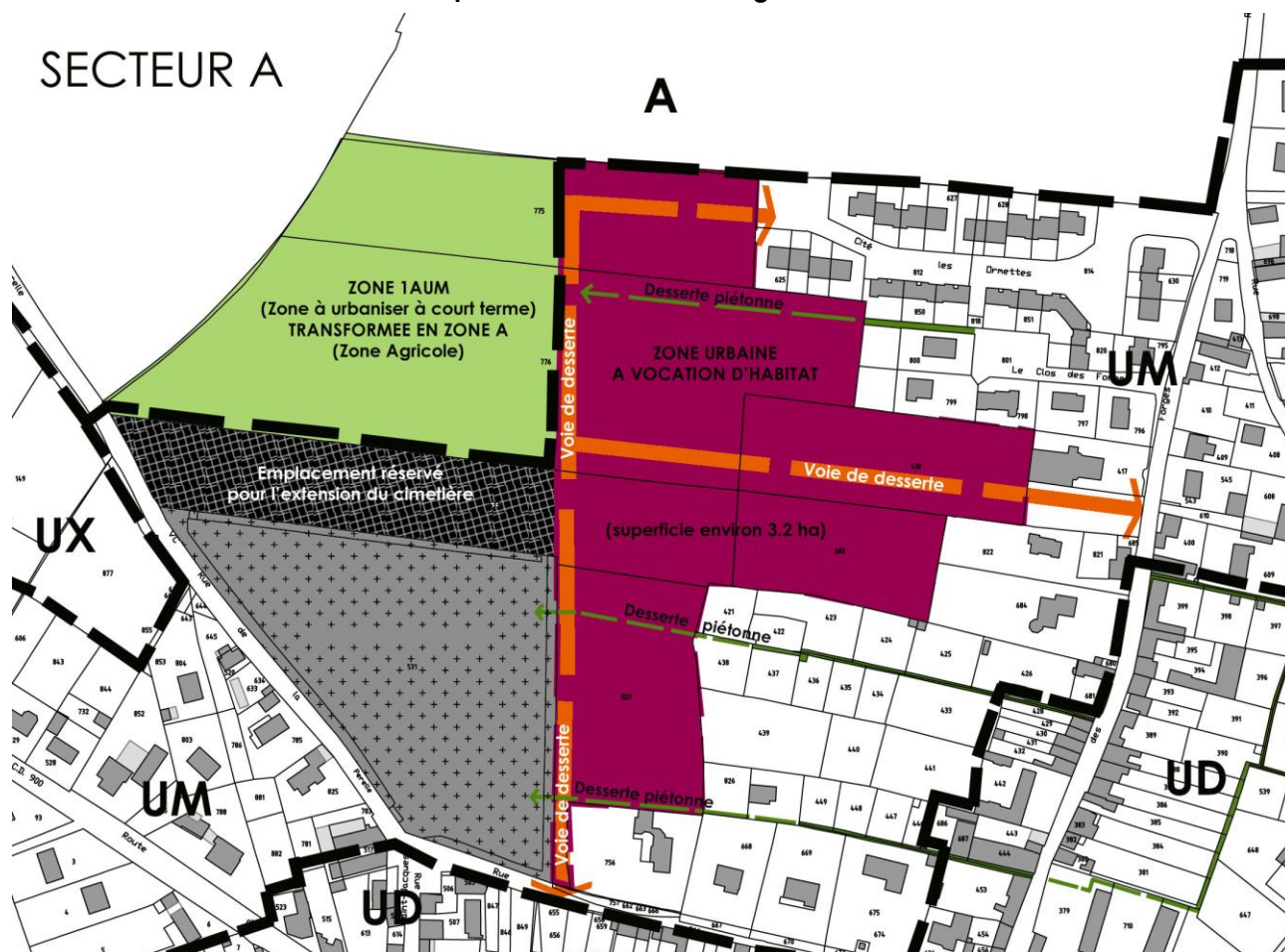
A.3.2. DENSIFICATION DE LA VILLE EN REDUISANT L'IMPORTANCE DES ZONES A URBANISER DEFINIES DANS L'ACTUEL PLAN LOCAL D'URBANISME

Cette action porte sur trois secteurs en périphérie du centre-ville où des zones à urbaniser à court (1AU) et long terme (2AU) ont été définies :



- au Nord-Ouest, un secteur compris entre la rue des Forges et la rue aux Batteux.

SECTEUR A



- au Sud-Ouest, un vaste secteur localisé au delà de la Voie Verte.



A.3.3. RENFORCEMENT DES ESPACES PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L 123.1.5 DU CODE DE L'URBANISME

Périers possède un réseau de jardins privés, héritage de l'époque où les habitants du centre-bourg possédaient un morceau de terre dans les faubourgs. La majeure partie de ces terrains a échappé au grignotage par l'urbanisation. Ils confèrent, avec les venelles et sentes piétonnes qui les traversent, un aspect pittoresque au secteur Nord-Est de la ville.

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur protège un certain nombre de ces jardins au titre de l'article L 123.1.5 du Code de l'Urbanisme mais les autres, non protégés, sont parfois urbanisés ce qui à terme pourrait modifier et amoindrir grandement le charme de ce secteur qui mérite d'être découvert et valoriser.

L'action proposée vise donc à protéger un plus grand nombre de jardins ou parties de jardins.



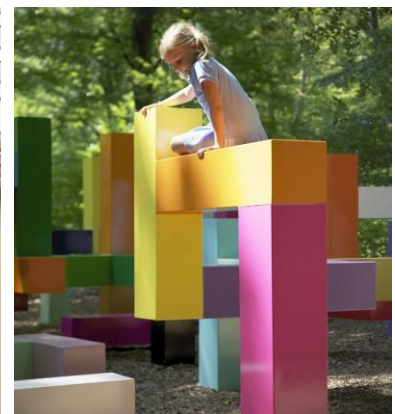
A.3.4. RESTRUCTURATION DE 'L'ÎLOT TOLLEMER'

Ce secteur particulièrement important englobe l'Hôtel de Ville, le parc Tollemer (lieu méconnu et peu fréquenté), l'îlot des 'maisons d'Etat' et la place de l'ancienne gare.

Les orientations d'aménagement définies y sont les suivantes et concernent :

© Le Parc Tollemer

- **redéfinition de son emprise** en y intégrant dès maintenant la Maison des Associations et l'emprise du Centre Civique qui sera être démolie une fois la nouvelle salle de convivialité construite et dans une vision à plus long terme un ensemble de parcelles occupées à ce jour par un hangar et deux maisons d'habitation dans sa partie Sud,
- **redéfinition et traitement de ses limites et entrées** dans l'objectif d'inciter le public à venir le découvrir (végétation du parc débordant sur les espaces urbains limitrophes),
- **restructuration global pour offrir aux visiteurs un parcours de découverte aux ambiances contrastées**, pour **adapter et ouvrir le parc à de nouvelles activités** (moments festifs, manifestations artistiques...), **pour le faire connaître pour autre chose que son patrimoine végétal**, pour **le faire vivre aussi bien en semaine que le week-end**,
- **restructuration de l'aire de jeux pour enfants** qui serait équipé de jeux et de structures plus contemporaines qui pourraient ressembler à des sculptures et stimuleraient l'imagination des enfants ; au lieu d'être concentrés en un seul endroit les jeux pourraient aussi être implantés de manière plus diffuse pour par exemple expérimenter le lien entre la topographie et les jeux, les arbres et les jeux...,
- **démontage de l'actuel skate-park obsolète et création d'un nouvel équipement** soit dans le parc, soit au Pôle sportif ou sur la place du Fairage,
- **définition d'un mobilier urbain** (bancs, fauteuils, corbeilles de propreté...) **et création d'un kiosque à musique** (demande des habitants) **mêlant l'Art et le Design**,
- **mise en valeur des arbres** du parc et **réalisation de nouvelles plantations**,
- **réorganisation des cheminements** pour offrir plusieurs parcours de promenades,
- **réaménagement et re-naturation de la Hollerotte** pour mettre en valeur la seule séquence à ciel ouvert du cours d'eau dans la ville,
- **aménagement d'une liaison entre le parc et la Voie Verte** en retravaillant le talus qui les sépare (création de gradins et de rampes pour rejoindre la Voie Verte à pied ou à vélo),
- **aménagement d'un parking paysager en bordure du parc**, rue de Bastogne, équipement utile à la fois pour les visiteurs du parc et pour la Maison des Associations.



© La Maison Tollemer

Communauté de Communes Sèves-Taute
Opération de revitalisation du centre-bourg de Périers et de développement du territoire intercommunal
Projet d'aménagement et de développement urbain
Groupement d'étude LA FABRIQUE DES PAYSAGES - L'ARCHIVOLETTE - NADINE PORTIER CREATION
-123-

Ce bâtiment ancien, propriété de la Ville mais quasi inoccupé, occupe un emplacement stratégique entre le parc Tollemer et le centre-ville. Démolie ou conservée et rénovée pour être pleinement utilisée, la Maison Tollemer doit faire l'objet d'un choix clair dans le projet de revitalisation.

Compte tenu sa situation dans la trame urbaine, à proximité de l'Hôtel de Ville et de l'église, nous pensons que cet emplacement devrait accueillir un équipement public majeur, un bâtiment d'architecture résolument contemporaine pour constituer un marqueur de la modernité dans le centre-ville de Périers.

La salle de convivialité ou la salle culturelle, deux projets importants envisagés par la Municipalité, pourraient à notre avis avoir toute leur place à cet endroit.

Ouvert sur le centre-ville mais également conçu de manière à ne pas fermer la vue sur le parc, ces projets :

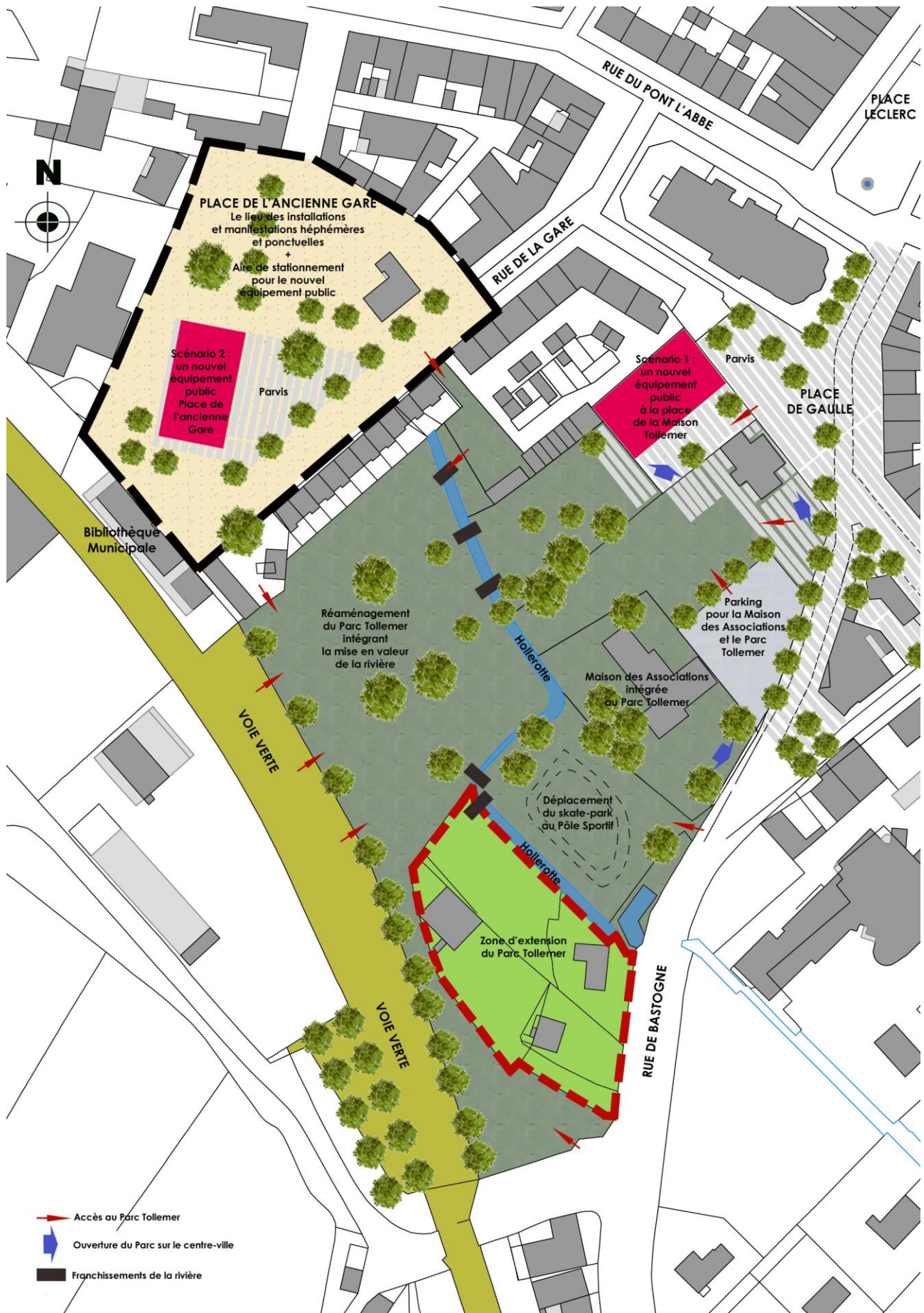
- contribueraient pleinement à l'animation du cœur de ville,
- offrirait une image dynamique et moderne de Périers,
- créeraient un lien avec le parc Tollemer et les potentialités qu'il offre (cadre paysager de qualité, amphithéâtre extérieur, lieu de concert...).

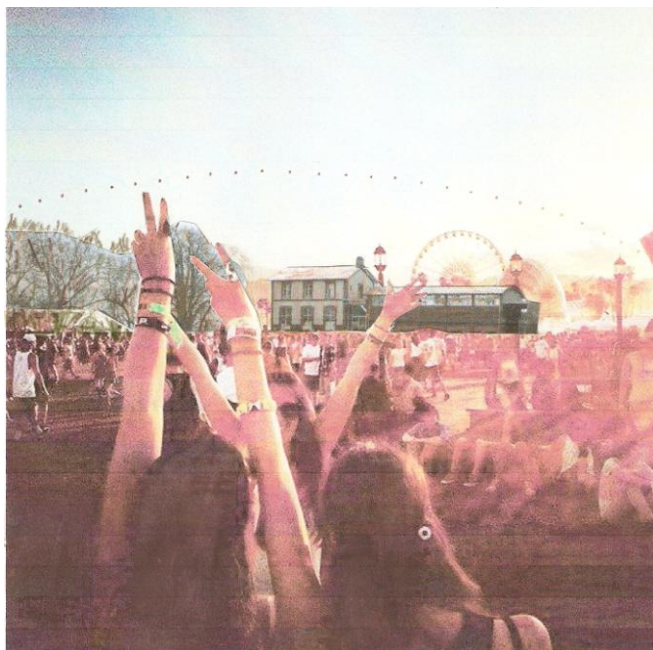
Quelque soit l'usage du bâtiment construit, il devra dans sa conception, être considéré comme un objet d'Art au même titre qu'une intervention artistique (une attention particulière devra être accordée aux 3 façades visibles depuis l'espace public), un signal, un repère à l'échelle de la ville. Il devra s'insérer dans l'esplanade de l'Hôtel de Ville et en constituer le prolongement sur le parc, l'espace ainsi aménagé devenant un lieu de rencontre pour tous les publics.

© La place de l'ancienne Gare

Aujourd'hui 'no man's land' urbain, la place de l'ancienne gare devrait être redessinée pour en améliorer l'usage et intégrer le projet de la salle de convivialité pour le cas où elle serait au final confirmée à cet emplacement.

Dans tous les cas, cette vaste place devrait être réaménagée dans le cadre d'un projet d'une grande simplicité et sobriété de manière à ce qu'elle puisse être le lieu des installations éphémères et ponctuelles.





A.3.4. REAMENAGEMENT DES PLACES LECLERC ET DE GAULLE

Ces deux places constituent le socle « historique » de l'hyper-centre. Elles regroupent les bâtiments publics phares de la ville (l'église et l'Hôtel de Ville) et offrent de beaux exemples de l'Architecture de la Reconstruction.

Si le réaménagement proposé pour la place Leclerc s'inscrit dans la continuité de celui réalisé en 2012 (stationnements, mobilier d'éclairage public et fontaine sont conservés), en revanche celui de la place de Gaulle vise à réorganiser l'espace en tenant compte du réaménagement de l'Îlot Tollemer.

Les **objectifs du réaménagement** sont les suivants :

- **renforcer la notion de centralité,**
- **connecter physiquement la place Leclerc et la place de Gaulle** pour n'en faire qu'une seule avec en son centre l'église, repère emblématique de la ville à l'échelle du territoire,
- **faire de ce vaste espace un lieu de rencontre** pour favoriser les apports sociaux, **y donner une vraie place au piéton** en ralentissant le flux automobile des rues de Saint-Lô et du Pont l'Abbé pour qu'il ne soit plus prioritaire,

Le **réaménagement porterait** :

- **côté place Leclerc...**

... **l'édification**, au centre de la place, **d'un kiosque modulable et multifonctionnel (le 'Syndicat des Initiatives Citoyennes')**, une boîte qui s'ouvre et se déplie pour l'affichage d'informations diverses et variées (animations culturelles, informations touristiques, manifestations, actions citoyennes...) à l'intention des habitants et des visiteurs ; le design de cette petite structure devra être résolument contemporain et innovant afin de créer un marqueur contemporain ; en étant au centre de la place il contribuera à l'animer et à lui donner vie ; implanté de manière à être bien visible des rues de Saint-Lô et du Pont l'Abbé, sa présence devra être renforcée par une signalétique adaptée en cohérence avec la charte graphique de la Ville qui doit être définie ; entre ce kiosque et la fontaine un espace libre sera conservé pour permettre l'accueil d'expositions temporaires en plein air*, d'interventions artistiques ainsi que du mobilier urbain qui devra être conçu, dans un souci de cohérence, en même temps que le kiosque.

... **la refonte totale du traitement végétal de la place** avec le remplacement des arbres en bacs et autres végétaux en pots par un nombre restreint d'arbres de haut-jet de grand développement plantés en pleine terre.

Les stationnements et le sens de circulation existants ne seraient pas modifiés pour préserver l'accès aux commerces.

** l'expérience, pendant l'AMI, des photographies d'habitants a démontré l'intérêt de la population pour l'expression artistique ; proposer de l'Art, des interventions artistiques insolites, décalées et osées près de la fontaine permettra sans aucun doute d'attirer l'oeil des passants et de marquer les esprits.*

- **côté place de Gaulle...**

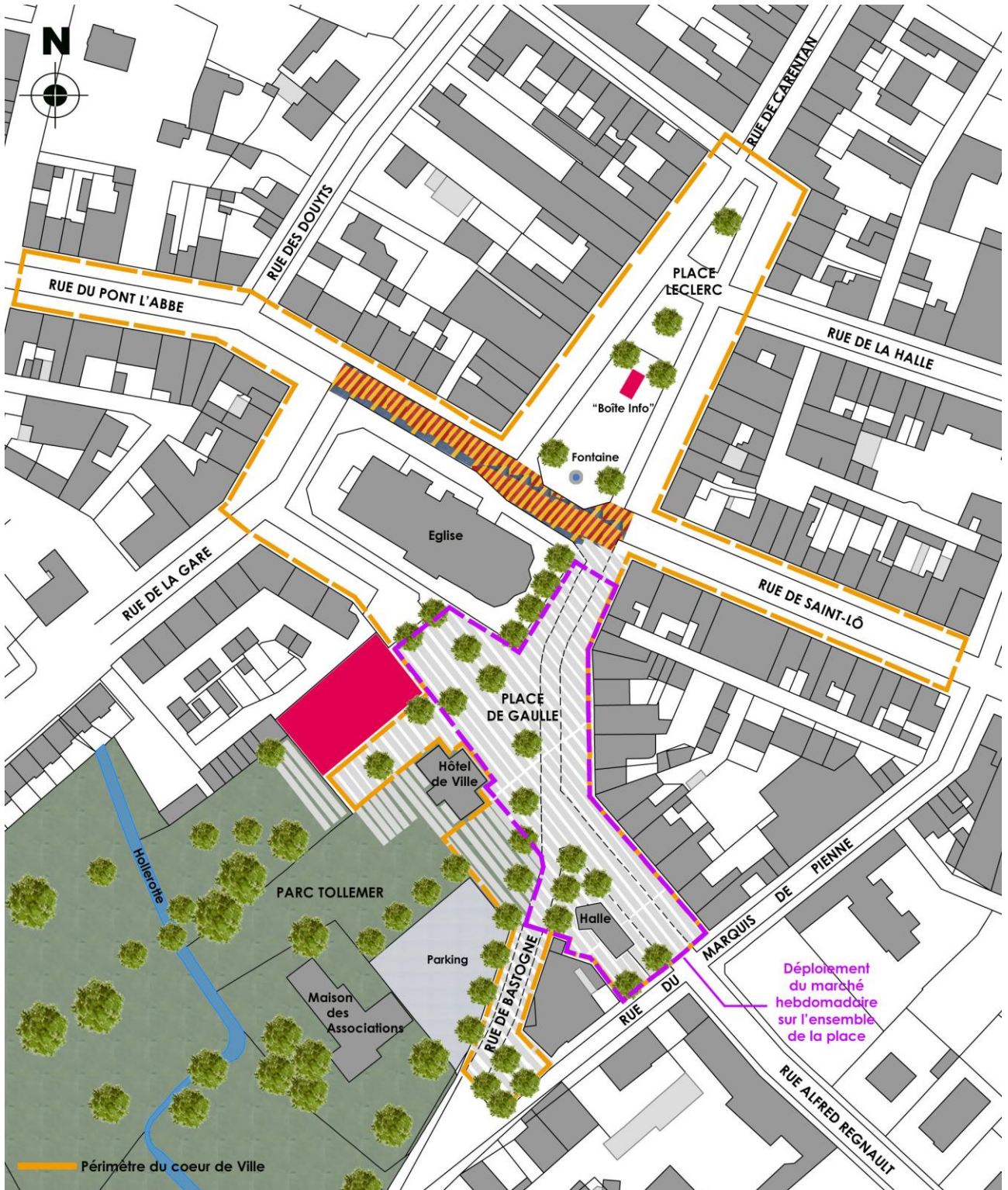
... **la création d'une vaste esplanade, depuis le pied de l'Hôtel de Ville jusqu'au débouché de la place sur la rue de Saint-Lô et la place Leclerc** ; un espace unifiant chaussées, stationnements et trottoirs qui seraient mis au même niveau avec des matériaux de revêtement de sol identiques à ceux de la place Leclerc pour assurer une cohérence d'ensemble ; un espace se prolongeant jusqu'à la rue du Marquis de Piennes en intégrant la petite halle de marché.

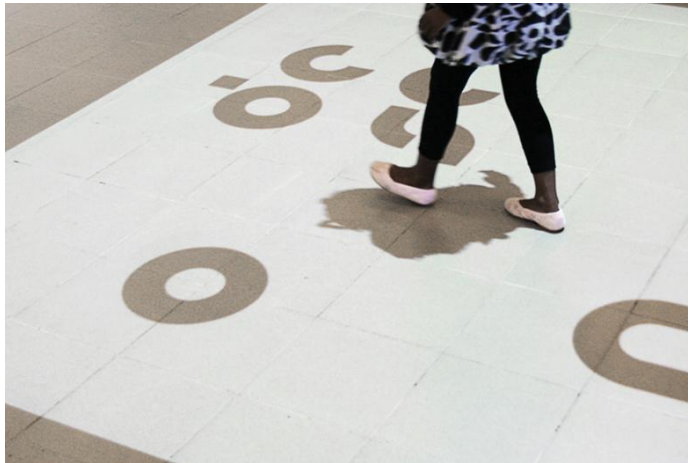
... **la refonte partielle du traitement végétal de la place** dans l'objectif de ne garder prioritairement que des arbres, seule forme végétale véritablement adaptée à l'échelle de la place.

... **la réorganisation du marché hebdomadaire** en le déployant sur l'ensemble de la place pour le développer en épaisseur et ainsi organiser plusieurs allées qui incitent à la flânerie et permettent d'accueillir de nouveaux marchands et camelots

- **entre la place Leclerc et la place de Gaulle...**

... **une intervention sur la rue par un traitement graphique de la chaussée** ; ce marquage visuel devra se faire par une expression graphique contemporaine et dynamique ; il faudra s'affranchir des codes existants (les passages piétons normalisés par exemple), savoir les transgresser pour interpeller, intriguer, participer au changement d'image de la ville ; en complément il conviendrait de mettre en place une 'zone de rencontre' pour faire cohabiter de manière apaisée (vitesse limitée à 20 km/h), dans cette espace restreint, les piétons, les deux-roues et les véhicules.





A.3.5. RESTRUCTURATION DU 'SECOND CENTRE' DE PERIERS

En opposition avec 'l'hyper-centre' tourné à ce jour vers la Mémoire liée à la Seconde Guerre Mondiale et le Patrimoine architectural, le 'second centre' de Périers, comme l'ont qualifié les sociologues qui ont mené l'étude d'attractivité, se compose :

- du Pôle Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Sèves-Taute,
- du collège du Fairage auquel sont adossés un terrain de sport et une piste d'athlétisme,
- du Pôle sportif qui accueille un gymnase (bâtiment en cours de restructuration et d'extension), des terrains de football avec tribune, deux terrains de tennis extérieurs et un couvert,
- de l'ancienne station de monte du Haras de Saint-Lô situé en bordure de la route de Saint-Lô,
- d'un club équestre,
- de la place du Fairage qui se présente actuellement sous la forme d'un vaste 'no man's land' le long du collège et du Pôle Enfance et Jeunesse.

Les **objectifs de la restructuration** de ce 'second centre' tourné vers la jeunesse et la modernité (le collège et le Pôle Enfance et Jeunesse en sont les marqueurs architecturaux) sont les suivants :

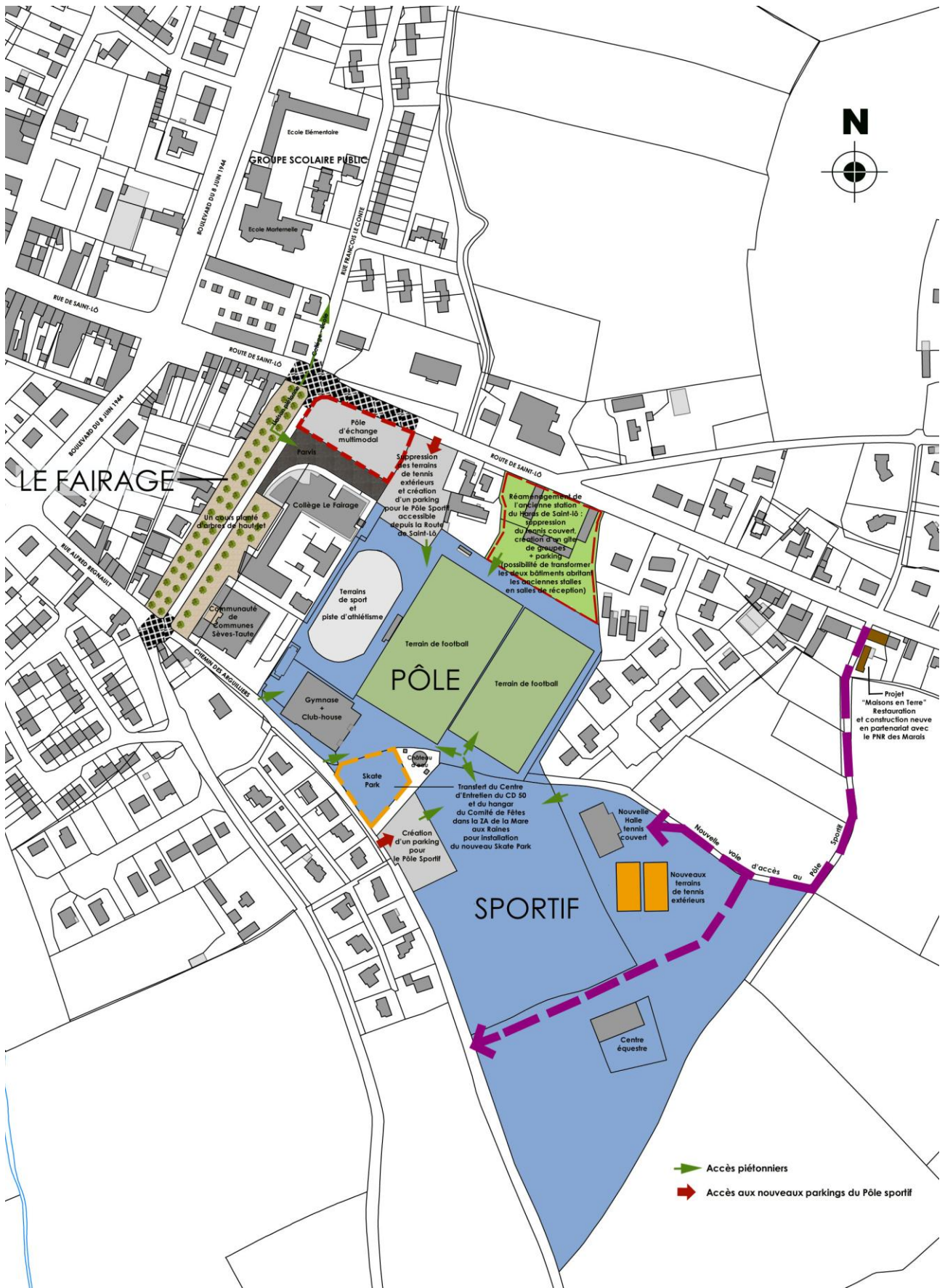
- **aménager la place du Fairage pour en faire un espace public de qualité,**
- **ouvrir la place du Fairage sur la route de Saint-Lô pour qu'elle marque l'entrée de ville, facilite la liaison vers le groupe scolaire primaire public tout proche, y créer un 'hub',** nœud de connexion entre différents modes de transport et composante du projet de 'Plateforme des mobilités urbaines' en cours de conception au niveau de la Communauté de Communes,
- **ouvrir autant que possible le Pôle sportif sur la ville** pour y être mieux connecté,
- **réorganiser le Pôle sportif et le faire évoluer.**

La **restructuration** de ce secteur **comporterait** :

- **l'aménagement de la place du Fairage sous forme d'un cours planté** d'arbres de haut-jet, un long mail structurant l'espace, donnant une assise aux grands bâtiments d'architecture contemporaine de qualité existants et assurant la couture avec l'urbanisation hétérogène leur faisant face,
- la **création d'un 'hub'** (nœud intermodal de connexion) **en bordure de la route de Saint-Lô** pour accueillir si possible les cars scolaires et ceux des lignes du réseau de transport départemental, les véhicules de transport à la demande et ceux du co-voiturage de proximité avec, entre le 'hub' et le collège, un grand parvis équipé de stationnements pour les vélos, à la fois espace public d'attente, d'information et de rencontre et espace d'accueil des collégiens,
- la **redéfinition de l'emprise du Pôle sportif et de son organisation interne** (implantation de certains bâtiments et équipement, tracé des cheminements piétonniers) de façon à lui donner une identité globale et qu'il ne soit plus un espace fragmenté avec des équipements créés au fil du temps et des besoins mais sans lien et sans vision d'ensemble, les problèmes d'accès au site et de stationnement en étant l'un des révélateurs,
- la **réorganisation de la desserte du Pôle sportif** depuis la route de Saint-Lô et le chemin des Arguillers,
- le **transfert**, dans la zone d'activités de la Mare aux Raines, route de Carentan, **du Centre d'entretien des routes du Conseil Départemental et du hangar du Comité des Fêtes**, le foncier ainsi libéré permettant de créer une aire de stationnement adaptée aux besoins et éviter ainsi le stationnement sauvage qui encombre le chemin des Arguillers, voire d'accueillir un nouveau skate park, un projet dessiné avec les jeunes pour qu'il corresponde à leurs besoins,
- le **réaménagement de l'ancienne station de monte du Haras de Saint-Lô** qui pourrait être transformé en structure d'accueil et d'hébergement de groupe (cuisine collective, salle de repas, gîte de groupe...) en lien notamment avec le Pôle sportif tout proche où des manifestations et compétitions d'envergure sur plusieurs jours pourraient alors être organisées,

Il est à noter et à souligner que le réaménagement de la place du Fairage ne sera possible que si la Ville de Périers acquière un ancien bâtiment du collège aujourd'hui privé et très dégradé qui est situé au nord de la place, en bordure de la route de Saint-Lô, et dont la démolition est un préalable indispensable.

Enfin il convient de rappeler le projet de vélodrome couvert soutenu localement par l'Association pour le Développement du Sport à Périers pour lequel une décision officielle de poursuite ou d'abandon devrait être prise afin de l'intégrer ou non au projet de restructuration compte-tenu de son incidence sur le plan foncier (nécessité de disposer d'une surface d'un peu plus d'un hectare pour sa construction) et du fonctionnement général du Pôle sportif.



A.3.6. AMENAGEMENT DU BOULEVARD DU 8 JUIN

Sorte de colonne vertébrale de la partie Est de la ville mais aussi coupure urbaine forte (largeur de l'emprise publique comprise entre 16.00 m et 26.00 m) entre l'ancienne et la nouvelle Périers, le boulevard du 08 juin 1944 supporte un fort trafic routier qui renforce cet effet de coupure.

Peu emprunté par les piétons et les cyclistes, relativement difficile à traverser, il devrait faire l'objet d'un **réaménagement pour** :

- **atténuer l'effet de coupure urbaine** qu'il engendre,
- **favoriser**, en les sécurisant, **les déplacements doux dans cette partie de la ville** avec la réalisation d'un aménagement mixte pour les piétons et les cyclistes,
- **sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes** (rue Alfred Regnault, Pôle de Santé/Groupe scolaire primaire public, etc...)
- **contribuer à la qualité paysagère de la traversée de ville par un nouveau traitement paysager sur l'ensemble de l'axe.**

A.4. Annexes : fiches références pour les aménagements urbains.

la place Leclerc

renforcer la notion de centralité



**FUSIONNER LA PLACE LECLERC A LA PLACE DE GAULLE
POUR RENFORCER ET MATERIALISER L'HYPER CENTRE**

renforcer de nouvelles pratiques
faire de la place un marqueur d'identité
visible et clairement affiché



connecter les espaces
par des interventions



graphiques



définir une identité
visuelle pour la ville



harmoniser les devantures



et les vitrines des boutiques



créer une charte graphique



valoriser le patrimoine
de la Reconstruction



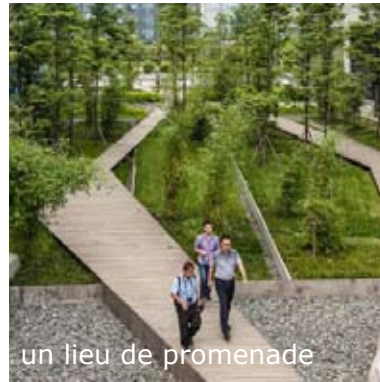
le végétal à la hauteur
de l'architecture

le parc Tollemer

*un lieu «vert» convivial
à usages multiples*



un lieu de détente



un lieu de promenade



un lieu festif



un lieu de partage



un lieu de rencontre



greffer un équipement
générateur de convivialité



choisir du végétal flou



sauvage et contemporain



valoriser la rivière



imaginer
des connexions douces

CONNECTER LE PARC A LA VILLE
ET DEVELOPPER SA FREQUENTATION

donner une identité au parc Tollemer



mettre l'art au service de l'aménagement du parc



guider les parcours, marquer les entrées



se repérer



faire du parc un musée à ciel ouvert



penser le mobilier urbain



comme des sculptures



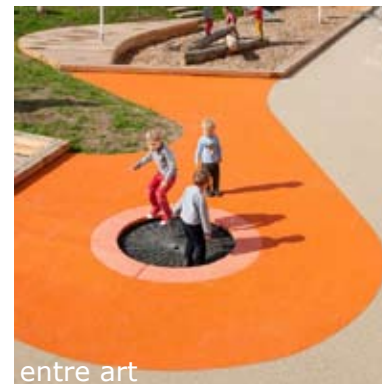
contemporaines



proposer des jeux colorés



et contemporains



entre art



et micro architecture

la place du Fairage

*la ville jeunesse,
une autre identité urbaine*



structurer la place



encaisser le
stationnement pendulaire



un mail pour magnifier



donner une place au piéton



renforcer et affirmer



l'identité jeunesse



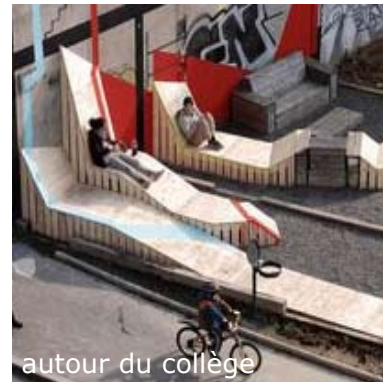
et sport



intermodalité



des espaces de rencontre
et d'attente agréables



autour du collège



**STRUCTURER LA PLACE PAR LE VEGETAL
ET LA CONNECTER AU CENTRE HISTORIQUE**

donner une identité jeune et urbaine au lieu



imaginer le mobilier urbain



comme des sculptures



structures



accentuer l'identité urbaine



par le design graphique



la signalétique



faire de la place un lieu



d'expression urbaine



et contemporain

la place de la Halle

développer un lieu des cultures plurielles à proximité de l'hyper centre et des écoles



réhabiliter un hangar désaffecté en lieu culturel



afficher le caractère alternatif du lieu



faire appel au réemploi



offrir un espace pour développer



les pratiques artistiques professionnelles et amateurs



mixer les activités et les événements



développer la convivialité



autour d'ateliers partagés



UNE NOUVELLE STRUCTURE CULTURELLE POUR FAIRE ENSEMBLE
UN LIEU CONVIVIAL POUR PROFESSIONNELS ET AMATEURS

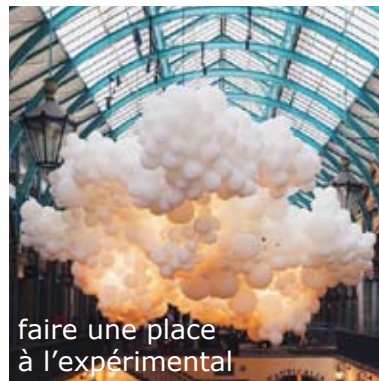
donner à la ville une vie culturelle



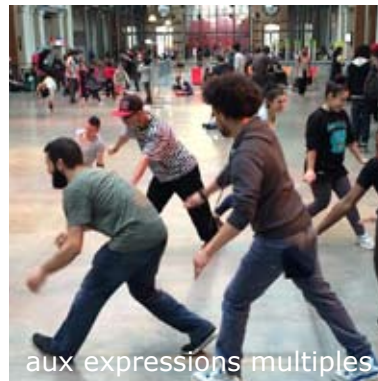
accueillir toutes formes



d'art et de cultures



faire une place à l'expérimental



aux expressions multiples



pour tous



favoriser les rencontres, les échanges



et les initiatives citoyennes



agencement vitrine design graphique

*donner une identité
visuelle aux commerces
de la ville*

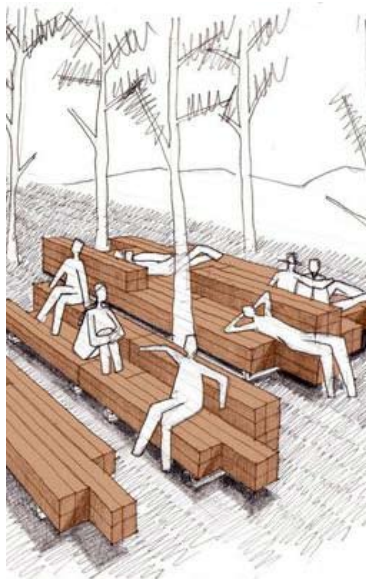


**METTRE LE GRAPHISME
AU SERVICE DU MARKETING TERRITORIAL**

harmoniser les devantures et les vitrines
créer une charte graphique pour les commerces

mobilier urbain
design sculpture

*donner à une structure
différents usages*

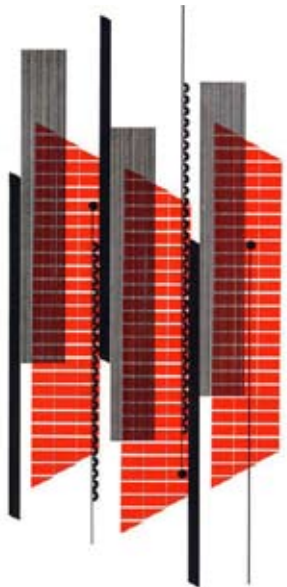
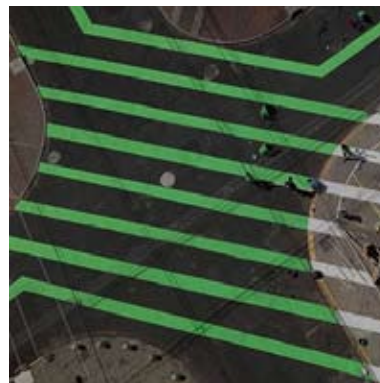


METTRE LE DESIGN
AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT URBAIN

concevoir les éléments hybrides entre
design, art et micro architecture

signalétique
design graphique

*faire de la voirie
un support de
communication*



METTRE L'ART ET LA CULTURE
AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT URBAIN

matérialiser au sol une zone de rencontre
et s'orienter dans la ville